ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
DE
BRUXELLES.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE

ECCLÉSIASTIQUE, CIVILE ET NATURELLE

DE LA VILLE

DE BRUXELLES,

ET DE

SES ENVIRONS;

AVEC

La Description de ce qui s'y trouve de plus remarquable.

Par M. l'Abbé MANN.

EN TROIS PARTIES.

PARTIE PREMIERE.

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE BRUXELLES.

A BRUXELLES,

Chez LEMAIRE, Imprimeur-Libraire, Rue de l'Impératrice.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/abrgdelhisto01mann

PRÉFACE.

IL a paru pluſieurs Deſcriptions de Bruxelles; mais je ne crois pas qu'il ait encore été donné au public ce qu'on peut appeller une Hiſtoire *de cette Ville, ſi célèbre depuis tant de ſiècles. Cette conſidération m'a engagé à donner un eſſai ou une légère eſquiſſe de cette Hiſtoire. Je la diviſe en trois parties qui tiennent naturellement enſemble, & qui ſe prêtent mutuellement de la lumière, par les renvois que j'ai eu ſoin de mettre par-tout où il en falloit pour remplir ce but.*

La première Partie, *ſous le titre d'*Abrégé chronologique de l'Hiſtoire de Bruxelles, *contient tous les faits de quelque conſéquence qui regardent directement cette grande Ville, depuis qu'elle eſt connue dans l'Hiſtoire juſqu'à préſent: je crois n'en avoir omis aucun d'eſſentiel; quoique je les aie abrégé, quant aux circonſtances, autant qu'il m'a été poſſible, pour ne pas trop groſſir cet Eſſai. Il auroit été bien plus facile de m'étendre en copiant les livres d'où je les tire, que de renfermer en peu de mots tout ce qu'ils diſent d'important dans de longs récits.*

Dans la deuxième Partie *qui contient la* Deſcription de Bruxelles, *ou* l'état préſent de cette

Ville & de ſes Environs, *je crois également avoir paſſé ſous ſilence peu d'objets qui méritent l'attention, ſoit des habitans, ſoit des étrangers. Les Tables des Objets & l'ordre que j'ai mis dans leur Deſcription, aideront beaucoup à ſatisfaire la curioſité de ceux qui veulent parcourir cette Ville dans la vue d'examiner ce qu'elle contient de remarquable.*

La troiſième Partie *eſt entiérement calquée ſur les deux autres : par conſéquent, elle ne doit être regardée que comme une eſquiſſe & une vue générale de* l'Hiſtoire naturelle de la ville de Bruxelles & de ſes Environs. *Au reſte, je n'ai omis aucun des objets qui peuvent contribuer à remplir ce but, conformément au plan de l'Ouvrage & à ce que j'ai obſervé dans les deux autres parties : c'eſt cette conſidération qui m'a fait donner une deſcription détaillée du local de ce canton. Si la nature & la configuration du terrein de la Ville & de ſes environs ſont connues des habitans, elles ne le ſont pas des étrangers, à l'uſage deſquels cet Ouvrage eſt également deſtiné.*

Comme on n'invente point dans l'Hiſtoire, & qu'il ne s'agit que de recueillir & de vérifier des faits, j'ai eu recours à tout ce que j'ai trouvé qui pût m'inſtruire ſur tant d'objets différens qui entrent dans le plan de mon Ouvrage. Quant à la

première partie, la Chronique manuscrite de Foppens (*) *m'a été d'un grand secours pour la suite des événemens qui regardent cette Ville. Si cet auteur eût eu autant de critique & de goût dans le choix & dans l'ordre des faits, qu'il a eu de soin à les recueillir, il auroit laissé peu de chose à faire dans cette partie. Au reste, je me suis servi des principaux auteurs de l'Histoire Belgique, dans lesquels on trouve quelque chose qui a du rapport au sujet que je traite. J'ai trouvé plus de secours, pour la seconde partie, dans les diverses Descriptions qu'on a déjà données de Bruxelles : j'ai tâché de fondre ensemble la substance de tout ce qui s'y trouve, & de la combiner avec mes propres remarques & recherches. La troisième partie n'est guère que le résultat des observations que je n'ai cessé de faire dans ce dessein depuis plusieurs années. Au reste, je nomme ceux, à qui je dois différentes notices & remarques, lorsqu'ils veulent bien me le permettre.*

Après tout, je suis infiniment éloigné de croire que je donne un Ouvrage exempt de défauts & de mépriſes : pourtant j'ose dire que mes erreurs ont été involontaires. Dans un Ouvrage de la nature de

---

(*) Le Manuscrit original de cette Chronique est déposé à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, & c'est celui dont je me suis servi.

celui-ci, il eſt moralement impoſſible d'éviter les mépriſes en le donnant pour la première fois au Public : mais il ſera facile de les rectifier enſuite, d'après les avis de ceux qui ſe ſeront apperçus de ces mépriſes. Je recevrai donc, avec reconnoiſſance, les obſervations qu'on voudra bien me communiquer là-deſſus, & je m'empeſſerai d'en faire part au Public.

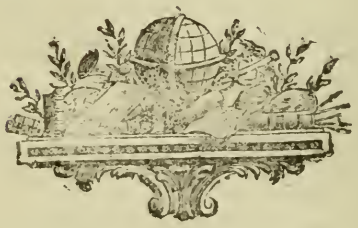

ABRÉGÉ

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE LA VILLE DE BRUXELLES.

ON peut comparer l'origine & l'accroiſſement de la plupart des villes, à ceux des rivieres. Les vrais commencemens des unes, comme la vraie ſource des autres, ſont ſi peu conſidérables, qu'ils ſe cachent & ſe refuſent pour la plupart aux recherches les plus pénibles : la raiſon en eſt ſimple : ils ne ſe font remarquer qu'après des accroiſſemens lents & progreſſifs. Tout ce qui précede l'é-

poque où les villes ſont devenues à la fin remarquables & de quelque conſéquence dans l'état, n'a laiſſé aucune trace dans l'Hiſtoire. Ceux donc qui s'obſtinent à vouloir remonter à l'établiſſement des premieres habitations qui ont donné origine à une ville, doivent néceſſairement avoir recours à la fable pour remplir l'intervalle entre cet établiſſement & le moment où les accroiſſemens graduels l'ont rendue aſſez conſidérable pour figurer dans l'Hiſtoire.

C'eſt ce qu'on ne ſe propoſe point de faire dans cet *Abrégé de l'Hiſtoire de Bruxelles :* après avoir dit quelques mots des diverſes Etymologies qu'on a données de ſon nom, on ne fera qu'extraire par ordre chronologique des monumens les plus authentiques, les faits de quelque importance qui concernent directement cette ville depuis les premiers temps que l'Hiſtoire en parle, juſqu'à préſent. Tout le reſte en ſera exclu, par la raiſon que c'eſt de l'Hiſtoire de la ville de Bruxelles, & non de l'Hiſtoire Belgique, que j'ai entrepris de donner une eſquiſſe.

Le nom de cette ville ſe trouve écrit fort différemment dans les auteurs anciens & modernes; ce qui a donné lieu à preſqu'autant d'Etymologies diverſes. Les uns l'écrivent

Broſella (*a*), *Bruſola* (*b*), *Brocella* (*c*), *Bruſſella* (*d*), *Bruſſelia* (*e*), *Bruſſel* & *Bruſſels* (*f*), & on ſuppoſe qu'elle a tiré ces noms des *Brouſſailles* (*ff*), qui couvroient auparavant le lieu où elle a été bâtie ; ce terrein, ayant certainement été occupé par la forêt de Soigne, qui s'étendoit autrefois juſqu'au bord de la Senne. D'autres l'écrivent *Brughſella Brugſel* (*g*), & ſuppoſent qu'elle a eu ce nom, parceque les premieres maiſons de Bruxelles furent bâties auprès du Pont qui avoit été jetté ſur la Senne, à l'endroit qu'on nomme aujourd'hui *Borghval* près de l'Egliſe de S. Gery : *Brughe*, en Flamand, ſignifie *Pont* : c'eſt comme ſi on diroit en François *Pontigny*, & en Anglois *Bridgetown*. Des au-

(*a*) *Balder. in Chron. Camer. p.* 55. nec non *Not. Colvenerii in eundem Balder.*

(*b*) *Meyer. ad ann.* 974.

(*c*) *Breviar. Atrebat. in feſto S. Vindiciani.*

(*d*) *In vitâ B. Idæ.*

(*e*) *Thom. Cantiprat.*

(*f*) Les Flamands & les Anglois modernes.

(*ff*) Voyez. *Délices des Pays-Bas. tom. I. p.* 192. *édit. de* 1769.

(*g*) Anciens Titres cités par *Waſtelain*, *Deſcript. de la Gaule Belgique*; & dans la *Deſcript. de Bruxelles*, 1782.

teurs, tant anciens que modernes, écrivent *Brucſella (h)*, *Bruccella (i)*, *Bruxella (k)*, *Bruxellæ (l)*, *Bruxelles (m)*; & d'après cette orthographe, l'on peut conjecturer que ce nom ſignifie, ſoit le *Pont de l'Hermitage*, ſoit un amas de Cellules ou de Cabanes auprès du Pont. D'autres écrivent *Bruchſenna*, *Brugſenne (n)*; c'eſt-à-dire, *Pont de la Senne* ou *Pontſenne*, comme Pontoiſe, &c. en François. Il y en a (*o*) qui ſuppoſent que ſon ancien nom étoit *Broeckſel* ou *By-Ruiſſel*, à cauſe des marais, des étangs & des ruiſſeaux nombreux qui ſe trouvent dans ſes environs & qui occupoient autrefois une partie du terrein de cette ville. D'autres veulent que le nom de *Bruſſel* vient de *Broeyſſel*, qui ſignifie, dit Foppens (*p*), *un Nid* à cauſe du grand

(*h*) *Ex Diplom. Baldric. ann. 1047. Apud Butken. par. 25. in Probat.*

(*i*) *Jac. Meyer. Annal. Flandr. ubique*, & *Not. Colvenerii in Chron. Balderici*, *p. 420.*

(*k*) *Juſtus-Lipſius*, *Haræus*, *Erycius-Puteanus*, *&c.*

(*l*) *Ainſio. Dict. Lat. J. Des Roches Epit. Hiſt. Belg.*

(*m*) Tous les modernes qui écrivent en François.

(*n*) *Henſchen. in Diatrib. de tribus Dagobertis*, *p. 36.*

(*o*) Voyez *Guicciardin*, *Gramaye*, *Délices des Pays-Bas. tom. I. p. 192. Foppens Chron. Mſſ. de Bruxelles &c.*

(*p*) *Chron. Mſſ. de Bruxelles.*

nombre de cygnes & d'autres oiseaux aquatiques qu'on voyoit dans les étangs & les fossés de ce lieu. Il y a une chapelle qui s'appelle encore *Saint Laurent au Marais des Cygnes* (*q*). Dans un Diplome de l'Empereur Othon de l'an 976, on la trouve nommée *Bruoliſela* (*r*), ou, selon Meyerus (*s*), *Bruſola;* ce qui a fait croire à quelques-uns que ce Prince y tenoit alors sa cour : mais il n'est pas sûr que la *Bruoliſela*, d'où cette chartre est datée, soit la même que Bruxelles. Enfin, il y en a qui en donnent des étymologies, tirées de plus loin, & beaucoup plus forcées que les précédentes (*t*) : il est inutile d'en parler, parce que tout cela paroît fort arbitraire & assez indifférent de soi-même : c'est au lecteur à choisir entre ces diverses opinions celle qui lui plaît le plus.

Quoi qu'il en soit du nom, il paroît certain que le berceau de Bruxelles fut l'isle de St Gery, que les bras de la riviere qui forment cette isle furent traversés de Ponts, & que l'endroit fut défendu par une forteresse

(*q*) *Alm. Eccl. des Pays-Bas pour 1782, p. 40.*

(*r*) *Apud Miræum. tom. I. p. 345.*

(*s*) *Annal. Flandr. ad annum 974.*

(*t*) Voyez. *Guicciard. Belg. Deſcript. pp. 109. 110. Gramayi Bruxella, in initio.*

ou retranchement du genre de ceux de ce temps-là, dont la place retient encore le nom de *Burgval*, mot Flamand compoſé, qui veut dire *Forteresſe*, ou littéralement, *Caſtrum vallatum*. Il eſt probable que Bruxelles ne s'étendit hors de cette iſle que peu-à-peu & fort lentement : ce ne fut que vers le milieu de l'onzième ſiècle qu'elle fut entourée de murailles, & par conſéquent miſe au rang des villes, comme il ſera obſervé ci-après.

Les auteurs les plus inſtruits dans les Antiquités Belgiques, ſoutiennent qu'avant le ſeptième ſiecle de l'Ere Chrétienne on ne trouve aucune trace des principales villes d'aujourd'hui dans les Pays-Bas, & nommément de *Bruxelles* (*u*). La premiere fois que l'Hiſtoire fait mention de cette derniere ville, pour autant que l'on ſait juſqu'à préſent, c'eſt à l'occaſion de *St. Vindicien*, Evêque de Cambrai & d'Arras, qui y mourut à l'âge de plus de 80 ans, le 11 Mars de l'an 695 ſelon Haræus, ou de 705 ſelon Baillet, ou enfin de 712 ſelon les Bollandiſtes (*w*). Ce Saint Evêque, dont la ſanté étoit

(*u*) Hiſtoire de l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe, par l'Abbé du Bos, liv. 2, ch. 2. M. De Heſdin, Mém. des Prix de l'Académie de Bruxelles pour 1769, pages 83 & 90.

(*w*) *Haræi Ann. Brab. Tom. I. p. 26.* Baillet,

déjà fort dérangée par le grand âge & les infirmités, se trouva obligé, par des affaires de conséquence, de se rendre à Bruxelles, qui faisoit alors partie de son diocèse. La fièvre l'y prit, & le réduisit peu-à-peu à l'extrémité. Il ordonna de porter son corps au Mont St. Eloy, à une lieue & demie au Nord-Oueſt d'Arras, retraite qu'il avoit toujours aimée depuis que St. Eloy son maître en avoit fait une station dans le cours de ses travaux Apostoliques, & il mourut à Bruxelles, comme il vient d'être dit, au milieu des siens (*x*). Il faut remarquer, cependant, que malgré l'autorité de tant d'auteurs respectables, & de la tradition du peuple, il n'est pas certain que la *Brosella*, où Saint Vindicien est mort, soit notre *Bruxelles*; d'autres soutiennent qu'il y a, ou qu'il y ait eu, un endroit de ce nom en Artois, & que c'est dans celui-là que ce Saint est mort (*y*). Mais en

vie de S. Vindicien; Chronologie des Saints, p. 400; & Topographie des Saints, p. 321. *Act. SS. Tom. II. Mart. die xi, pag. 75.*

(*x*) *Chronic. Camerac. & Atreb. Balderici, Duaci, 1615, p. 55. Vita S. Vindiciani ap. Bolland. xi. Martii, p. 80.* Baillet, Butler, &c. Vie de S. Vindicien.

(*y*) *Martyrol. Atrebat. antiq. & Boëtius Ep. apud Colvener. in notis ad Balderici Chronicon. p. 420.*

laiſſant à part cette diſcuſſion inutile, & en ſuivant la tradition commune, les circonſtances dont il y eſt fait mention, prouveroient, que Bruxelles devroit être alors une bourgade conſidérable, puiſqu'il y avoit des affaires d'aſſez de conſéquence pour demander la préſence perſonnelle de ſon Evêque, & des commodités ſuffiſantes pour le loger, lui & ſa ſuite. Il eſt vrai que la vie du Saint, citée par *Haræus*, dit qu'il vint à Bruxelles dans le cours de ſes travaux Epiſcopaux, ce qui peut ne ſignifier que le cours d'une viſite ordinaire de ſon Diocèſe; mais celle donnée par les Bollandiſtes, dit expreſſément qu'il y vint pour des affaires importantes : *ob quædam magni momenti negotia* (z).

ANNÉES DE L'ÉRE CHRÉTIENNE.

ANNÉE 712.

Vers ce temps mourut Ste. Gudule Vierge, Patrone de Bruxelles. Elle étoit fille du Comte Witger & de Ste. Amelbergue, niece de Pepin de Landen, par conſéquent proche parente de Ste. Gertrude, fille du même Pepin, & premiere Abbeſſe de Nivelle, qui de plus avoit été ſa marraine. Ste. Gudule fut élevée

(z) *Hær. an. Brab. Tom. I. p. 26. Act. SS. xi. Martii, p. 80.*

à Nivelle ſous les yeux de ſa parente, & après la mort de celle-ci; elle retourna auprès de ſes Parens, qui demeuroient au château de Ham près de Mortzèle, entre Aloſt & Dendremonde. Après y avoir mené une vie ſainte, elle y mourut de même, & y fut enterrée. Du temps de l'Empereur Charlemagne, on transféra le corps de la Sainte de Ham à Mortzèle, d'où il fut enſuite transféré à Bruxelles, comme il ſera dit en ſon temps (*a*).

ANNÉE 804.

Leon III, élu Pape en 795, vint trouver l'Empereur Charlemagne pour la deuxième fois en 804. Ils ſe rencontrerent à Quiercy, dans le diocèſe de Soiſſons, & y paſſerent les fêtes de Noël. De là, l'Empereur mena le Pape à Aix-la-Chapelle, d'où ce dernier retourna à Rome en traverſant la Bavière (*b*). On aſſure que dans le voyage de Quiercy à Aix, ils paſſerent à Bruxelles & y reſterent quelques jours, pendant leſquels le Pape, aſſiſté de Gerbald Evêque de Liege, &c. conſacra l'Egliſe de St. Pierre à Uccle, bourg

(*a*) *Miræi Chronic. pag. 146. Haræi Annal. Brab. pag. 58, 59, 60, 108, 109. Act. SS. Bolland. die viij januarii.*

(*b*) *Fleuri, liv. XLV. N°. 27.*

qui eſt à 1 lieue au Sud-Oueſt de Bruxelles.

ANNÉE 900.

La tradition place vers ce temps la fondation de l'Egliſe de Notre-Dame de Laecke à une lieue au nord de Bruxelles. Hugues Duc Bénéficiaire de Lothier ou de la baſſe Lorraine dont le Brabant fait partie, donnant bataille cette année aux Normands ſur les bords de la Senne & à la vue de Bruxelles, y perdit glorieuſement la vie. Ses deux ſœurs Vierges y vinrent arroſer ſon corps de leurs larmes, & le dépoſerent enſuite dans la Chapelle de Laecke, érigée à leurs frais & dédiée à Notre-Dame.

ANNÉE 950.

Selon une tradition conſtante, il y avoit vers ce temps ſept Seigneurs Fonciers, qui avoient chacun leur château dans les environs du bourg de Bruxelles. Beaucoup de maiſons bâties dans le voiſinage de ces châteaux formerent autant de hameaux, qui s'étendant peu-à-peu juſqu'à ſe joindre les uns aux autres, formerent une nouvelle ville. C'eſt de ces ſept Seigneurs que les ſept Familles Patriciennes de Bruxelles ont tiré leur origine : ces Familles ont conſervé les noms de leurs tiges reſpectives, qui ſont *Ser-Huyghs*; c'eſt-à-dire; Sire Hugues; *Ser-Roelofs* ou

Sire Rudolphe, *Sleeuws* ou Sire Lion, *Steenweghs*, *Coudenberghe*, *Sweerts*, & *Rodenbeeck* (c).

ANNÉE 976.

Plusieurs Auteurs croient que l'Empereur Othon II. tint cette année sa Cour à Bruxelles, *apud Brusolam*, (d) ou *Bruoliselam*; (e) à cause d'un Diplôme daté de-là, par lequel il confirma les biens dont l'Abbaie de St. Pierre à Gand étoit en possession : mais, comme il a été dit plus haut, il n'est pas certain que cette *Brusola* ou *Bruoliscla* soit la ville de Bruxelles, il est possible que ce soit *Bruchsal*, ville de l'Evêché de Spire, ou quelqu'autre qu'on ne connoît plus sous ce nom.

On ignore les commencemens de l'Eglise de S. Gery; mais il est certain que c'est la plus ancienne de toute la ville. D'après les circonstances, on est fondé à croire que cette Eglise, ou une Chapelle à sa place, subsistoit quand St. Vindicien y vint mourir vers le commencement du huitieme siecle :

(c) *Eric Putean. Bruxella septenaria.* Les Armoiries de ces familles se voient dans cet Auteur, ainsi que dans beaucoup d'autres. Voy. ci-après à l'année 1306.

(d) Selon *Meyer dans ses Annales de Flandre*, qui place ce fait sous l'an 974. p. 20.

(e) *Ex Diplom. Othon. an. 976. apud Miræum, Tom. I. p. 345.*

un Evêque se transporte rarement pour affaires dans un hameau où il n'y a ni Eglise ni Clergé. Cette Eglise est dédiée à l'honneur de St. Gery ou Gaugeric, Evêque de Cambrai & d'Arras, mort le 11 Août 619 (*f*). Il est vraisemblable qu'une Chapelle y fut bâtie par les ordres de St. Gery même, qui y prêcha l'Evangile aux peuples dispersés parmi les bois, les bruyeres & les marais, & qui les convertit des ténèbres de l'idolâtrie aux vérités du Christianisme; c'est pourquoi il est regardé comme l'Apôtre de ce pays. Cette Eglise est située dans une isle formée par la riviere de Senne; & tout près dans la même isle, étoit l'ancien palais des Souverains du Pays, dont on voit encore quelques restes.

ANNÉE 980.

Charles, frere de Lothaire, Roi de France, qui avoit été pourvu du Duché de la Basse-Lorraine & d'une partie de la Haute, en 977, par l'Empereur Othon II, son cousin, fut le premier qui choisit Bruxelles pour sa

(*f*) Baillet, Chronol. des Saints. Art de vérifier les dates, pag. 157, éd. de 1770. Foppens place sa mort en 615.

demeure & y fit bâtir un palais dans une des isles qui y forme la Senne : à côté de l'Eglise de St. Gery, on en voit encore quelques vestiges. Ce Prince tâcha en vain d'obliger Ermenfrede, homme puissant de la Flandre, de restituer les biens que son pere avoit usurpé sur le monastere de Mortzèle dans le pays d'Alost. Il en reçut cependant le corps de Ste. Gudule qui avoit été déposé dans ce monastere du temps de Charlemagne, comme il a été dit plus haut; il le transféra à Bruxelles dans l'Eglise de St. Gery, & afin qu'il y fût conservé avec plus de décence & de piété, il assigna à cet effet quelques terres à Molenbeke, un des fauxbourgs de Bruxelles, & fit plusieurs autres dons. Baillet place cette translation du Corps de Ste. Gudule sous l'an 976, Baronius & Haræus sous l'an 978, d'autres deux ou trois années plus tard (g). C'est depuis ce temps

(g) Baillet, Topographie des Saints, art. *Bruxelles. Baron. & Har. ad an. 978. M. des Roches, Tom. II, pag. 13.* Descript. de Bruxelles, 1782, p. 94.

que Ste. Gudule a été honorée comme Patronne de la Ville de Bruxelles.

ANNÉE 1010.

Lambert Comte de Louvain, & du chef de sa femme Gerberge, (fille de Charles de France), Comte de Bruxelles, qui fut tué à la bataille de Florines en 1015, fit rebâtir l'Eglise de St. Gery, en laquelle son beau pere avoit mis le corps de Ste. Gudule (*h*). Si cette circonstance est vraie, elle prouve que l'Eglise ou la Chapelle de St. Gery doit avoir beaucoup plus d'ancienneté que le temps de Charles de France, que quelques-uns supposent en avoir été le fondateur; car on ne rebâtit guère une Eglise en moins de 40 ans après sa premiere construction. On croit que la principale Eglise de Bruxelles, nommée de St. Michel & Ste. Gudule, fut commencée sous ce même Lambert, quoiqu'elle ne fut dédiée qu'en 1047, & elle fut rebâtie de nouveau entre 1226 & 1273 (*i*).

(*h*) *Butkens*, *Tom. I*, *p. 74.*

(*i*) *Diplom. Belg. ap. Miræum.* Descript. de Bruxelles, 1782, pag. 94. Voyez ci-dessous à l'an 1226.

ANNÉE 1020

Vers ce temps, Herkenbald, qu'on suppose avoir été Amman de la Ville de Bruxelles, homme vertueux, mais sévere, exécuta lui-même son propre neveu, parce qu'il avoit violé une fille, & que d'autres cherchoient à lui procurer l'impunité de ce crime. Ce fait étoit autrefois représenté en peinture à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, avec une inscription qui en fit connoître le sujet : celle-ci a été conservée par Sweertius (*k*).

ANNÉE 1044.

Jusqu'à ce temps, Bruxelles n'avoit eu qu'un rampart ou circonvallation de terre : elle fut alors entourée de murailles avec beaucoup de tours & sept Portes, par ordre de Lambert Balderic, Comte de Louvain & de Bruxelles. C'est ce qu'on appelle *la vieille Enceinte*, dont il reste encore plusieurs parties ; mais les anciennes Portes, tombant en ruine, ont été abattues à diverses reprises, ensorte que depuis 1760, il n'en reste plus aucune sur pied. Après que la *nouvelle enceinte* de la Ville, commencée en 1357, fut achevée, ces anciennes Portes eurent le nom de *fausses*

(*k*) *In monum. sepulchr. Brab. p.* 309.

Portes. Voici l'emplacement & l'étendue de cette vieille enceinte. En commençant par le Treurenberg derriere l'Eglise de Ste. Gudule elle alloit jusqu'aux murailles du Parc, en tirant par la rue d'Isabelle : ensuite par l'ancienne Cour & derriere l'abbaye de Coudenberg, jusqu'à la fausse porte dans la rue de Namur. Delà, en descendant par le palais d'Orange & le College des Jésuites (à présent le College-royal), jusqu'à la Steen-porte. Puis traversant la rue de Baviere elle passoit par le Jardin du Serment St. George, les Bogards & le Jardin des Carmes, jusqu'à la Senne. Ensuite, entourant l'isle de St. Gery elle passoit par le Jardin des Arbaletriers, par le marché aux grains, & par le rivage Ste. Catherine ou des grains, jusqu'à la Senne : puis côtoyant la Fosse-aux-Loups derriere le Palais de l'Archevêque & le Couvent des Dominicains, elle passoit par ceux de Berlaimont & des Benedictines Angloises, jusqu'à la Courte rue-Neuve : enfin, elle tournoit entre l'Eglise de Ste. Gudule & la place de Louvain, jusqu'au susdit Treurenberg d'où on est parti.

ANNÉE

ANNÉE 1047.

Lambert, nommé auſſi Balderic ou Baudri, Comte de Louvain & de Brabant, fit conſacrer le 16 Novembre de cette année par Gerard, Evêque de Cambrai, la nouvelle Egliſe qu'on avoit été occupé à conſtruire depuis pluſieurs années ſur le Molenberg à Bruxelles. Elle fut dédiée à l'honneur de Dieu ſous l'invocation de l'Archange St. Michel. Le même jour on transféra, avec beaucoup de ſolemnité, le corps de Ste. Gudule de l'Egliſe de St. Gery, où il étoit négligemment conſervé, dans la nouvelle Egliſe de St. Michel, laquelle, de cette circonſtance, a pris le nom de *St. Michel & Ste. Gudule*, & plus ſouvent de *Ste. Gudule* ſeule. Le Prince Lambert avoit pour femme Ode, fille de Gozelon ou Gothilon (Fleuri l'appelle Godefroi) Duc de la Baſſe-Lorraine : elle étoit ſœur du Pape Etienne IX. C'étoit par les conſeils de cette pieuſe Princeſſe & l'exhortation de l'Evêque Gerard, que Lambert fonda & dota dans la nouvelle Egliſe un chapitre de douze Chanoines. Il ſe réſerva à lui & à ſes ſucceſſeurs, Ducs de Brabant, la collation de

ces prébendes ainſi que du Doyenné (*l*).

ANNÉE 1073.

Comme l'Egliſe de St. Michel & Ste. Gudule étoit aſſujettie à l'Egliſe Cathédrale de Cambrai, Henri II, Duc de Brabant obtint cette année de Liebert, Evêque de Cambrai, de l'affranchir de cette ſujétion, en réſervant ſeulement une reconnoiſſance de deux ſols, monnoie de Bruxelles, à payer annuellement à la fête de St. Luc, qui eſt le jour de la dédicace de l'Egliſe de Cambrai (*m*).

ANNÉE 1100.

En l'année 1096, Godefroi de Bouillon, Duc de la Baſſe-Lorraine & Marquis d'Anvers, avec ſes deux freres Baudouin & Euſtache, & la principale nobleſſe de Brabant, entre autres Godefroi & Henri d'Aſſche & Milon de Louvain, marcherent vers la Terre-Sainte, accompagnés d'un très-grand nombre de croiſés de leurs ſujets & vaſſaux. Après

(*l*) *Mir. Dipl. Tom. I. p. 57. Her. Ann. Brab. Tom. I. pp. 175. 178. Buth. Tom. I. p 7. & Preuves, pp. 24. 25. Fleuri, Hiſt. Eccl. l. LX. §, 23.*

(*m*) *Butkens, Tom. I. p. 85. & Preuves, p. 27.*

la prise de Jérusalem en 1099, Godefroi de Bouillon en fut élu Roi, & la plupart des autres qui survécurent à cette conquête, se retournerent chacun chez soi, ayant accomplis leur vœu (*n*). De ce nombre furent plusieurs habitans de Bruxelles; lesquels, suivant la tradition, avoient été faits prisonniers dans cette expédition, & furent crus morts. Cependant le 19 Janvier de l'an 1100, ils revinrent inopinément chez eux, au grand contentement de leurs épouses & familles, qui se hâterent de leur faire la meilleure réception possible. La joie & l'allégresse qui s'ensuivirent, peuvent facilement s'imaginer. La fête finit par une circonstance assez bizarre: chaque femme se trouva dans le cas de devoir transporter son mari de la table au lit. Pour perpétuer le souvenir de cet heureux retour & de la joie & bonne chere qui en avoient été la suite, on établit la coutume de renouveller la même cérémonie annuellement le 19 Janvier. Cette fête singuliere s'appelle en flamand *Vrouwkens-avont*, ou *la*

(*n*) *Fleuri, Hist. Eccl. Liv. LXIV.* §§. 40. 66. 67. *Miræi Chronic. Belgic. p.* 239. *M. Des Roches, Ep. hist. Belg. Tom. II. p.* 64.

Soirée des Dames, & il en reſte des traces juſqu'à préſent dans la bourgeoiſie de Bruxelles (*o*).

ANNÉE 1107.

L'établiſſement des Religieuſes Bénédictines de l'abbaye de Foreſt, ſituée au bord de la forêt de Soigne, à une demi-lieue au ſud-oueſt de Bruxelles, date de cette année. Ce Couvent a eu pour fondateur Giſelbert d'Aloſt, lequel en 1096 donna à Fulgence, abbé d'Affligheim, un terrein à Aloſt, pour y bâtir un Monaſtere de Religieuſes de l'Ordre de St. Benoît, & le dota de ſes biens, avec la condition que la mere & la ſœur du fondateur ſeroient du nombre des Religieuſes. En 1107, ce même Monaſtere fut transféré à Foreſt près de Bruxelles, ſous le titre de Prieuré dépendant de l'abbaye d'Affligheim. Mais en 1238, Guy Evêque de Cambrai, l'érigea en abbaye, & donna pour premiere abbeſſe Petronelle fille du Châtelain de Gand. Depuis ce temps l'on n'y a reçu que des perſonnes de qualité (*p*).

(*o*) *Bruxella ſeptenaria Erici Puteani*, §. 34. *Foppens, Chron. Mſs. à l'an* 1100.

(*p*) *Mir. Chron. Belg. p.* 301. *Foppens, Chron. Mſs.*

ANNÉE 1112.

St. Guidon, né à Anderlecht près de Bruxelles, après avoir été sacristain de l'Eglise de N. D. de Laeke, & fait deux fois le pelerinage de la Terre-Sainte, mourut dans son lieu natal le 12 Septembre 1112 (*q*).

ANNÉE 1131.

Le Pape Innocent II. ayant été obligé de quitter l'Italie, à cause du schisme de Pierre de Leon, dit Anaclet II, passa de Liege par Bruxelles pour aller en France, où il passa l'hyver, & tint ensuite un concile à Rheims. Le 15 Octobre 1131, il consacra à Bruxelles l'Eglise de St. Jean-Baptiste, dite *sur le Marais*; étant assisté des Cardinaux & Evêques d'Ostie, d'Albano, de Châlons & d'Arras, & de St. Bernard abbé de Clairvaux (*r*). Une ancienne Chronique de Bruxelles rapporte, que le Pape avec tout son cortege, ainsi que le Duc de Brabant & sa Cour, y furent traités deux jours de suite par le Magistrat de la Ville à la vieille maison dite *Broothuys* sur la grande place, que l'on y but du

(*q*) *Molan. Natales SS. Belgii. Act. SS. Bolland, die 12. Sept.*

(*r*) *Diplom. Belg. Tom. I. p. 94.*

vin, & que tout ce traitement coûta à la ville trente-deux livres tournois.

Vers l'an 1110, Wautier de Berthaut, Seigneur de Malines & de Grimbergue, plaça dans ce dernier lieu quelques Chanoines Réguliers, qui s'en retirerent bientôt après. Ses fils Gerard & Arnould fonderent à la même place une abbaye de l'Ordre de Prémontré, à laquelle St. Norbert, fondateur de cet Ordre, donna pour premier abbé Humbert religieux du chef-d'Ordre Prémontré. Lietard, Evêque de Cambrai approuva cet établiſſement en 1131. Cette abbaye eſt une des plus conſidérables de tout l'Ordre de Prémontrés (*f*).

ANNÉE 1133.

Le Duc Godefroi le Barbu fonda cette année le Monaſtere du Grand-Bigard, à une lieue & demie au couchant de Bruxelles, en faveur de la noble & ſainte Vierge Wivine ou Wittine, iſſue des anciens Seigneurs d'Oiſy, laquelle s'y étoit retirée, & y mourut en 1170. On y conſerve juſqu'aujourd'hui le Corps de cette Sainte, & on en célèbre

(*f*) *Diplom. Belg. Tom. I.*

la fête le 17 Décembre. Ce Couvent, dans ſes commencemens n'étoit qu'un ſimple Prieuré ſous la direction de l'abbé d'Afflighem; mais le Pape Paul III, en 1548, l'érigea en abbaye. Les Religieuſes ne peuvent y être admiſes ſans faire preuves de Nobleſſe (*t*).

ANNÉE 1134.

Le même Duc Godefroi donna à l'abbé du St. Sépulchre, Ordre de St. Benoît, à Cambrai, une maiſon ſituée hors la vieille enceinte de Bruxelles vers le ſud, avec la Chapelle de Notre-Dame y attenante, pour y ériger une Prévôté de Bénédictins ſous la dépendance de l'Abbé ſuſdit. Quatre ans après, Nicolas, Evêque de Cambrai confirma cette fondation (*u*). Elle eſt devenue enſuite une des principales paroiſſes de la ville.

ANNÉE 1140.

L'abbaye de Dilighem ſituée près du village de Jette, à une lieue au nord-oueſt de Bruxelles, ſe ſoumit cette année à l'Ordre de Prémontré. Le premier abbé Wathelme

(*t*) *Diplom. Belg. Tom. I. p. 98, & Tom. III. p. 643.*

(*u*) *Diplom. Belg. Tom. I. p. 174 & 687.*

s'associa quatre religieux de l'abbaye de Tronchiennes-lès-Gand du même Ordre. Ce monastere avoit été fondé dès l'an 1095, par Honulphe Seigneur de Wolverthem, avec le consentement d'Odon Evêque de Cambrai, pour des Chanoines Reguliers de l'Ordre de St. Augustin : mais en 1140 ils devinrent Prémontrés, ainsi qu'il a été dit.

ANNÉE 1140.

Le 15 Janvier de cette année mourut Godefroi, dit *le Vieux*, *le Barbu*, ou *le Grand*, Duc de Lothier & de Brabant & Marquis du St Empire. Il devint Duc de Brabant en 1106, & fut fondateur des Abbayes d'Affligbem, du Parcq, de Vlierbeeck, du Grand Bygard, & de la Prévôté de N. D. de la Chapelle, & bienfaiteur de quantité d'autres monasteres & églises. De son temps, il est fait mention pour la premiere fois des Châtelains ou *Burggraves*, dit aussi Vicomtes de Bruxelles. Ils avoient leur château à l'endroit où l'on a bâti ensuite le palais du Prince, avec juridiction spéciale sur le *Borgendael*, situé entre la vieille Cour & le Monastere de Coudenberg, & plusieurs autres prééminences qui sont encore attachées à cette qualité. Il est apparent que ces Burggraves étoient issus de

l'ancienne Famille Patricienne de *Coudenberg*, qui habitoit le haut quartier de la ville. Les plus anciens Châtelains ſe qualifioient auſſi Sires d'Aa, & les modernes ſont les Seigeurs de Varick.

ANNÉE 1195.

L'Egliſe Collégiale de St. Pierre à Anderlecht fut érigée cette année en Paroiſſe, par l'autorité de l'Evêque de Cambrai & avec le conſentement du Chapitre de la Cathédrale; qui céda les droits curiaux à celui d'Anderlecht, afin de ſubvenir à ſes modiques revenus (*x*).

ANNÉE 1201.

Henri I, Duc de Brabant ſoumit toutes les Egliſes ou Chapelles de la ville de Bruxelles à la juriſdiction de l'Egliſe & Chapitre de Ste. Gudule. A cette occaſion il nomme toutes celles qui ſubſiſtoient alors, qui furent au nombre de ſept; ſçavoir : St. Jacques de Coudenberg, N. D. de la Chapelle, St. Gery, St. Nicolas, Ste. Catherine, St. Jean-Baptiſte au Marais & St. Pierre des Lépreux (*y*).

La fondation du Monaſtere de N. D. de la Cambre, pour des Religieuſes de l'Ordre de

(*x*) *Diplom. Belg. Tom. II. p. 978 & 1196.*
(*y*) *Diplom. Belg. Tom. IV. p. 223.*

Cîteaux date de cette année. Le Duc & la Ducheſſe de Brabant donnerent à cet effet le lieu nommé *Pennebeeck* à une demi-lieue au ſud-eſt de Bruxelles à l'entrée de la forêt de Soigne, avec d'autres biens; ce qui fut confirmé par Jean de Bethune, Evêque de Cambrai. La vénérable Giſele en fut nommée la premiere Abbeſſe. (*z*).

ANNÉE 1210.

L'Egliſe & Prévôté de N. D. de la Chapelle hors de la vieille enciente de la ville; fut érigée cette année en Paroiſſe, & ſéparée de celle de Ste. Gudule ſous certaines conditions, par Siger, Archidiacre de Cambrai pour le Brabant, Robert, Abbé d'Affligem, & Baudouin Ecolâtre de St. Pierre à Louvain, en qualité de Commiſſaires, & avec le conſentement du Chapitre de Ste. Gudule. L'Abbé du St. Sépulchre à Cambrai nomme le Prévôt, qui eſt confirmé par le Souverain, & il préſente le Curé & les Chapelains au Chapitre de Ste. Gudule (*a*).

(*z*) *Diplom. Belg. Butkens, Tom. I. p. 160.*

(*a*) *Diplom. Belg. Tom. II. Alm. Eccl. des P. B. 1782. p. 35.*

ANNÉE 1211.

Jean de Bethune, Evêque de Cambrai, prescrivit des statuts aux freres & aux sœurs institués pour soigner les malades au grand hôpital de Bruxelles, dits autrefois *la Confrerie du St. Esprit.* La premiere fondation de cet hôpital étoit placée au Sablon, pour lors hors des vieux murs de la ville; mais quelque temps après, il fut transféré près de la Chapelle de St. Jean *au Marais*, où il est encore maintenant. D'après ces statuts, il devoit y avoir un Prêtre directeur de l'hôpital, trois freres & dix sœurs. Dans la suite il n'y resta que des sœurs; lesquelles, l'an 1500, reçurent de nouveaux statuts dressés par le Docteur Standonck. Cette réforme fut introduite par six sœurs envoyées de l'hôpital de Louvain; & celles de Bruxelles ont introduit peu de temps après, la même réforme dans les hôpitaux d'Anvers & de Malines (*b*).

ANNÉE 1213.

Ferrand, Comte de Flandre, avec le Comte de Salisburg, frere du Roi d'Angleterre, afin de faire renoncer Henri I Duc de Brabant à son alliance avec Philippe Auguste Roi de France, mirent le siége devant Bruxelles où

(*b*) *Diplom. Belg. Tom. III. p.* 609.

Henri s'étoit enfermé. Celui-ci, ne pouvant réſiſter à leurs forces, fut obligé de ſubir les conditions que le Comte de Flandre lui impoſa, & de donner ſes deux fils en ôtage pour l'accompliſſement de ſa parole (*c*).

La Confrerie du Grand Serment, ou *la vieille Gulde de l'Arbalette*, fut inſtituée cette même année, ſous la protection de N. D. & de St. George. Ses jardins d'exercice ſont dans la rue Iſabelle; la Chapelle de St. Laurent *au marais des Cygnes*, lui appartient; & elle a ſa Chapelle dans l'Egliſe de N. D. du Sablon. Voyez ci-après à l'an 1304.

ANNÉE 1220.

Guillaume de Joinville, Archevêque de Rheims, Métropolitain de Cambrai, faiſant la viſite des Evêchés & Egliſes de ſa Province, vint à Bruxelles, & en viſitant le Chapitre de Ste. Gudule, il y publia divers ſtatuts, que le Duc Henri I approuva, comme Patron de cette Egliſe (*d*).

(*c*) *Meyer*, *Ann. Fland. p. 68. Des Roches*, *Hiſt. Belg. Tom. II. p. 122.*

(*d*) *Diplom. Belg. Tom. II. p. 989*, & *Tom. IV. p. 390.*

ANNÉE 1226.

Le Duc Henri I fonda dans l'Eglise de Ste. Gudule, le second chapitre composé de dix Chanoines, auxquels il donna les dîmes de la Hulpe & de Dieghem. Dans le Diplome de cette fondation, le Duc dit, en parlant de la susdite église : *quæ ad voluntatem nostram & admonitionem, de novo reædificari incepit, &c.* On commença donc en ce temps à rebâtir l'Eglise de St. Michel & de Ste. Gudule de la manière que nous la voyons présentement; mais elle ne fut achevée qu'après 1273, comme on le voit par une Ordonnance du Duc Jean I, donnée cette année pour hâter la fin de cette construction (*e*). On ignore la forme & la grandeur de l'ancienne Eglise achevée en 1047; mais on peut croire qu'elle n'égaloit pas à beaucoup près la nouvelle. Le salaire ordinaire des ouvriers qui furent employés à la construction de celle-ci, étoit un sols nommé en Flamand *braff-penninck* par jour : l'endroit où ils s'assemblerent pour manger, se nommoit *het eten-gat* : c'est main-

(*e*) *Diplom. Belg. Tom. IV. p. 256. Butkens, Tom. I. p. 192. & preuves.*

tenant la rue qui eſt entre les couvens de Berlaimont & des Bénédictines Angloiſes.

ANNÉE 1227.

Le premier couvent des Religieux mendians à Bruxelles fut celui des freres Mineurs conventuels (à préſent les Récollets) érigé cette année au milieu de la ville près de la Senne par les aumônes des citoyens : c'étoit l'année qui ſuivit la mort de St. François d'Aſſiſe. Le bâtiment qui a ſervi de premiere Egliſe auxdits freres Mineurs, fut achevée en 1241 ; & bientôt après ils entrerent en procès avec le Chapitre de Ste. Gudule pour l'exemption de leur Egliſe & le droit de ſépulture. Le Duc de Brabant Henri II voulut être lui-même l'arbitre de leurs différens, & les porta à faire un accord enſemble *(f)*.

Vers ce même temps, & à l'occaſion de la lépre ſi fréquemment gagnée pendant les croiſades, fut commencé le couvent de St. Pierre *op-Bruſſel*, pour lors hors des murs de cette ville vers le midi. Il devoit ſervir de ladrerie, & il n'y eût d'abord que cinq ou ſix ſœurs & quelques freres laïcs pour l'aſſiſtance des lépreux. Leur Chapelle fut bénie

(f) Diplom. Belg. Tom. IV. p. 238. Butkens, Tom. I. p. 230.

en 1228; on leur permit de bâtir un couvent, & en 1269 Jean I, Duc de Brabant les prit sous sa protection spéciale. En 1311, Pierre, Evêque de Cambrai leur donna la règle de St. Augustin; mais dans la suite il n'y est resté que des Religieuses qui abandonnerent entiérement le soin des malades. En 1783, ce couvent fut supprimé.

ANNÉE 1228.

On place dans cette année la fondation de la *Prévôté* de St. Jacques de Coudenberg. Elle doit son origine à deux Chapelains de Bruxelles, Gilbert & Gerard, qui prirent la règle de St. Augustin. Godefroi, Evêque de Cambrai confirma cette fondation (*g*). Il est certain, cependant, qu'il y avoit depuis longtemps sur le Coudenberg hors des vieux murs de Bruxelles, endroit qui faisoit alors partie du bois de Soigne, une Eglise dédiée sous l'invocation de l'Apôtre St. Jacques.

Quelques-uns font remonter la fondation de cette Eglise jusqu'au temps de l'Empereur Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne (*h*): d'autres l'attribuent à Godefroi le Barbu, Duc de Brabant; & il paroît certain, par divers

(*g*) *Diplom. Belg. Miræi.*
(*h*) *Gramayi Bruxella.*

monumens, que cette Eglise existoit du temps de ce dernier. Butkens dit que le Duc Godefroi le Barbu (en 1095 & avant qu'il devint Duc de Brabant) obtint de Wautier Evêque de Cambrai, d'affranchir de la juridiction ordinaire l'Eglise de St. Jacques sur le Coudenberg à Bruxelles, ce qu'il fit par ses Lettres données sous le témoignage d'Arnou & de Wautier avoués de ladite Eglise, de Wautier leur neveu, de Lambert de Crainhem & de Franço, Châtelain de Bruxelles (*i*). Le même auteur dit ailleurs que Godefroi le Barbu fit du bien à l'Eglise de St. Jacques de Coudenberg & aux hôpitaux de St. Jean, de Notre Dame, & des Douze-Apôtres (*k*): & dans un autre endroit, que le Duc Godefroi III, en 1151, agréa certain échange fait de sa volonté & par son jugement entre Godescale, Abbé d'Afflighem & Onulphe prêtre de l'Eglise de St. Jacques sur le Coudenberg à Bruxelles, au nom de leurs Eglises, de certains biens que ses prédécesseurs avoient donnés à l'une & l'autre de ces Eglises (*l*). Tout cela prouve qu'avant 1228, il y avoit

(*i*) Trophées de Brabant, Tom. I. p. 95.
(*k*) *Ibid. p.* 106.
(*l*) *Ibid. p.* 124.

une

une Eglise de St. Jacques sur le Coudenberg, avec un Prêtre bénéficier qui y étoit attaché: mais c'étoit le Duc Henri I qui y fonda un Monastere pour des Chanoines Réguliers, comme il paroît par ses Lettres données au mois de Juillet de cette année; lesquelles furent confirmées par son petit-fils le Duc Henri III, en 1256 (*m*). Ces Religieux vécurent chacun à part jusqu'à l'année 1303, qu'ils embrasserent la vie commune (*n*).

ANNÉE 1229.

Le Duc de Brabant donna cette année plusieurs privilèges & bonnes loix à la ville de Bruxelles, & entre autres les suivantes: " que l'homicide sera puni de mort; mais ses „ biens iront à ses héritiers. Si un homicide „ s'enfuit de la ville, ses biens seront dé- „ volus au fisc; mais on donnera à sa femme „ son patrimoine ou douaire en cas qu'elle „ reste veuve. Si l'homicide n'a ni femme „ ni enfans, tous ses biens seront dévolus „ au fisc. La femme d'un homicide qui n'est

(*m*) *Gramayi Bruxella.* Cet auteur ajoute : *Godefridus Dux partem salutiferæ Crucis ab eo Hierosolymis allatam, huc transferri curavit. Cujus occasione instituta hic sacra civium societas, anno* 1383.

(*n*) *Ibid.*

„ plus veuve, aura, au-delà de ſon patri-
„ moine, auſſi la moitié des grains (queſtrés);
„ dont le reſte ira partie au fiſc, partie aux
„ enfans. On punira des mêmes peines celui
„ qui ſera convaincu de viol, d'incendie,
„ de rapine, ou d'avoir troublé la paix pu-
„ blique. Celui qui mutile un autre, ſera
„ puni de la peine de talion „.

ANNÉE 1234.

Le même Duc Henri I donna un Décret qui règle la manière dont le Magiſtrat de la ville de Bruxelles, doit être élu & renouvellé (o). Il mourut l'année ſuivante 1235.

On fixe à ce temps la fondation du monaſtere dit le *Petit-Bygard*, à une lieue & demie au ſud-oueſt de Bruxelles. C'eſt un Prieuré de Religieuſes de l'Ordre de S. Benoît, qui a eu pour fondateur Jean Sire Van den Berghe *(p)*.

ANNEE 1238.

Il y avoit hors des vieux murs de Bruxelles au-delà de la Senne, & ſous la paroiſſe de

(o) *Diplom. Belg. Tom. III. p. 96.*
(p) *Diplom. Belg. Tom. I. p. 420.*

St. Jean de Meulenbeck, un couvent de religieuſes qui ſuivoient les conſtitutions de St. Victor de Paris : on nommoit ce couvent en Latin *Porta-Cœli*, & vulgairement *Witte-Suſters* ou les Sœurs-blanches. Gui, Evêque de Cambrai, leur donna en 1238 des nouveaux ſtatuts qui furent agréés par le chapitre de Ste. Gudule qui avoit juriſdiction ſur ce Couvent (*q*).

ANNÉE 1249.

La fondation du Couvent des Carmes (ſecond des Ordres mendians dans Bruxelles,) fut commencée cette année ſous le généralat du B. Simon Stock. Le chapitre de Ste. Gudule n'agréa cette fondation qu'en 1268, & ſous certaines conditions; entre autres d'une reconnoiſſance annuelle de 100 eſcalins, réduits maintenant à 100 ſols (*r*).

ANNÉE 1250.

Reinier de Breedteycken, curé de Meulenbeck, commença cette année la fondation du Grand Béguignage ſur un terrein de ſa

(*q*) *Diplom. Belg. Tom. IV. p. 401.* Voyez ci-après à l'an 1456.

(*r*) *Diplom. Belg. Tom. IV. p. 566.*

paroiſſe pour lors hors des murs de la ville. Les cinq premieres Béguines furent filles d'un cenſier du village de Goycke, à trois lieues de Bruxelles. Deux ans après elles firent un accord avec le chapitre de Ste. Gudule touchant leurs droits reſpectifs, qui fut approuvé par Nicolas, Evêque de Cambrai. En 1254, Hugues, Cardinal & Légat Apoſtolique aux Pays-Bas, leur accorda pluſieurs privileges. Dans la ſuite on y compta ſouvent juſqu'à mille Béguines (*s*).

La bienheureuſe Aleyde, dite *de Schaerbeck* lieu de ſa naiſſance, religieuſe à l'abbaye de la Cambre, y mourut en odeur de ſainteté cette même année 1250. En 1702 le pape Clément XI permit à tout l'Ordre de Cîteaux d'en faire la fête au 15 Juin (*t*).

ANNÉE 1253.

Le Magiſtrat de Bruxelles donna des Statuts aux Freres qui dirigeoient l'hôpital de St. Nicolas, près de l'Egliſe de ce nom, fondé pour des pauvres paſſagers. On les

---

(*s*) *Diplom. Belg. Tom. II. pp. 998 & 1006, Tom. IV. p. 720.*

(*t*) *Molan. & Mir. de SS. Belg.*

appella *Freres de la Pénitence :* cependant cet établiſſement s'éteignit bientôt, & leur maiſon fut vendue au profit des pauvres en 1322. On croit que c'eſt maintenant la Halle aux toiles près de l'Egliſe des Récollets (*u*).

ANNÉE 1254.

Le Duc de Brabant, par Lettres données en cette année, promit au Doyen & chapitre de Ste. Gudule, qu'il ne permettroit jamais que perſonne ſoit pourvue des prébendes de ladite Egliſe par Lettres Apoſtoliques ou des Légats du ſaint Siege, en préjudice du droit de préſentation appartenant au chapitre, & de la collation qui compete à lui-même (*w*).

ANNÉE 1255.

L'Hôpital des douze Apôtres vis-à-vis les degrés de Ste. Gudule, qui avoit été fondé en 1138 par une riche & pieuſe demoiſelle nommée Richelde, étant anéanti, Nicolas, Evêque de Cambrai donna la maiſon & les biens aux religieuſes dites de Ste. Gertrude, ſous la Regle de St. Auguſtin, & leur dreſſa

(*u*) *Diplom. Belg. Tom. III. pp.* 115 *&* 153.
(*w*) *Lutkens*, Tom. *I. p.* 258, *& Preuves.*

des Statuts. Ces Religieuſes ſont obligées par leur inſtitut de recevoir chez elles & de ſervir un certain nombre de vieilles femmes (*x*).

ANNÉE 1256.

Au milieu des guerres qui déſolerent les Flamands, les Brabançons, les Hollandois, & les Liégeois, le Duc Henri III invita les autres Princes Belligérants à un congrès qui ſe tint cette année à Bruxelles, & dans lequel ils accorderent la plupart de leurs différens (*y*).

ANNÉE 1257.

Le Pape Alexandre IV accorda au Prévôt de Coudenberg, une prébende, avec ſéance au chapitre de la Collégiale de Ste. Gudule, privilege qui ne ſubſiſte plus depuis long-temps (*z*).

ANNEE 1262.

Henri III, Duc de Brabant, étant mort en 1260, ſa veuve la Ducheſſe Alix, régente pendant la minorité de ſes fils, fonda à Cu-

---

(*x*) *Diplom. Belg. Tom. I. p. 177, &c.*

(*y*) *Haræi annal. Tom. I. p. 265. Des Roches, Epit. Hiſt. Belg. Tom. II. p. 143.*

(*z*) *Diplom. Belg. Tom. II. p.* 1001.

derghem ou Auwerghem, à moitié de chemin entre Bruxelles & Tervueren, un Couvent pour des Religieuſes de l'Ordre de St. Dominique. Cette Princeſſe étoit extrêmement affectionnée à cet Ordre, ainſi que l'avoit été le Duc ſon mari, qui fonda le Couvent des Dominicains de Louvain, où ils ſont tous deux enterrés. La Ducheſſe Alix, morte en 1273, avoit ordonné que ſon cœur fut dépoſé chez les Dominicains d'Ouderghem à cauſe de toutes ces circonſtances, ce Couvent ſe nommoit communément *s'Hertoghinnendael*, ou *Val-Ducheſſe*. Il a été ſupprimé en 1783 (*a*).

ANNÉE 1265.

Quelques-uns fixent à cette année, d'autres à l'année ſuivante, la mort du B. Boniface. Il étoit natif de Bruxelles, & ſon nom ſe trouve parmi ceux des Chanoines de Ste. Gudule. Il fut Docteur en Théologie & Recteur de l'Univerſité de Paris; enſuite Evêque de Lauſanne en Suiſſe, dont il ſe démit vers l'an 1240. Il ſe retira pour le reſte de ſes jours dans l'abbaye de la Cambre, & y mourut : ſon corps s'y garde encore.

(*a*) *Diplom. Belg. Tom. I. p.* 207.

En 1702, le Pape Clément XI permit à tout l'Ordre de Cîteaux de célébrer sa fête le 19 Février (*b*).

ANNÉE 1275.

Le chapitre de Ste. Gudule céda le droit de patronage & de protection envers le Grand-Béguignage de Bruxelles, en faveur de l'abbé de St. Bernard sur l'Escaut; & en même temps Jean I, Duc de Brabant, donna audit chapitre le droit de libre élection à deux de leurs prébendes. Le Duc fit cette arrangement pour mettre fin à une dispute qui s'étoit élevée entre les Chanoines de Ste. Gudule & les Béguines, touchant les franchises de celles-ci. C'est en vertu de cet accord, que l'Evêque d'Anvers comme Abbé-Commandataire de l'abbaye de St. Bernard-sur-l'Escaut, a le droit de présentation à la cure dudit Béguignage (*c*).

ANNÉE 1280.

Il fut accordé à la ville de Bruxelles par le Prince, le droit d'avoir un marché public *aux Poissons*.

(*b*) *Act. SS. Bolland. Tom. III. pag. 149. Baillet, Vies des SS. 19 Février.*

(*c*) *Diplom. Belg. Tom. III. pag. 611.*

ANNÉE 1288.

Jean I, Duc de Brabant, gagna le 5 Juin de cette année, une victoire complette à Woeringue dioceſe de Cologne, ſur l'Archevêque de cette ville, celui-ci aſſiſté d'Adolphe, Comte de Berg & enſuite Empereur, de Henri, Comte de Luxembourg & de Renaud, duc de Limbourg & de Gueldre. Pour perpétuer la mémoire de cette grande victoire, qui avoit acquis au Duc de Brabant tout le Duché de Limbourg, ainſi qu'en action de grace, Jean I fit bâtir ſur le Sablon à Bruxelles une belle Egliſe dédiée à N. D. *des Victoires*; & de plus, il fonda dans l'Egliſe de Ste. Gudule une Chapelle à l'honneur des trois Rois-Mages par les mêmes motifs, & inſtitua une proceſſion annuelle, qui ſe fait le Dimanche qui précede la Pentecôte. Autrefois ce même jour, il ſe faiſoit une Cavalcade bourgeoiſe nommée l'*Ommeganck*, qui ſe promenoit par la ville avec des chars de triomphe, &c. (*d*).

(*d*) *Diplom. Belg. Tom. IV. pag. 390. Des Roches, Hiſt. Belg. Tom. II. pag. 166--174. Delices des Pays-Bas Tom. I. pag. 209.*

ANNÉE 1291.

Le Duc de Brabant fit cette année un réglement pour les monnoyeurs, leur accorda plusieurs privileges, & augmenta leur nombre jusqu'à 90; dont 50 devoient travailler à Bruxelles, & 40 à Louvain. Ce fut le premier de nos Souverains, qu'on trouve avoir fait battre monnoie à *son propre coin :* On nommoit ces pieces *le Lion d'or de Brabant (e).*

ANNÉE 1294.

Jean fils de Jean I, Duc de Brabant, avoit épousé une fille d'Edouard I, Roi d'Angleterre, & Henri, Comte de Bar ayant épousé cette année une autre fille du même Roi, il se donna à Tournay, à cette occasion, des fêtes magnifiques & un tournoi. Le Duc Jean I, qui aimoit extrêmement l'exercice des joûtes, y fut blessé, & mourut bientôt après des suites de cette blessure. Son corps fut transporté à Bruxelles & enterré sous un magnifique tombeau au chœur de l'Eglise des Récollets de cette ville. Pendant les guerres civiles des Pays-Bas, cette tombe fut dégradée par les Calvinistes : l'Archiduc

(e) *Butkens, Tom. I, pag. 326 Foppens, Chron. Mſſ.*

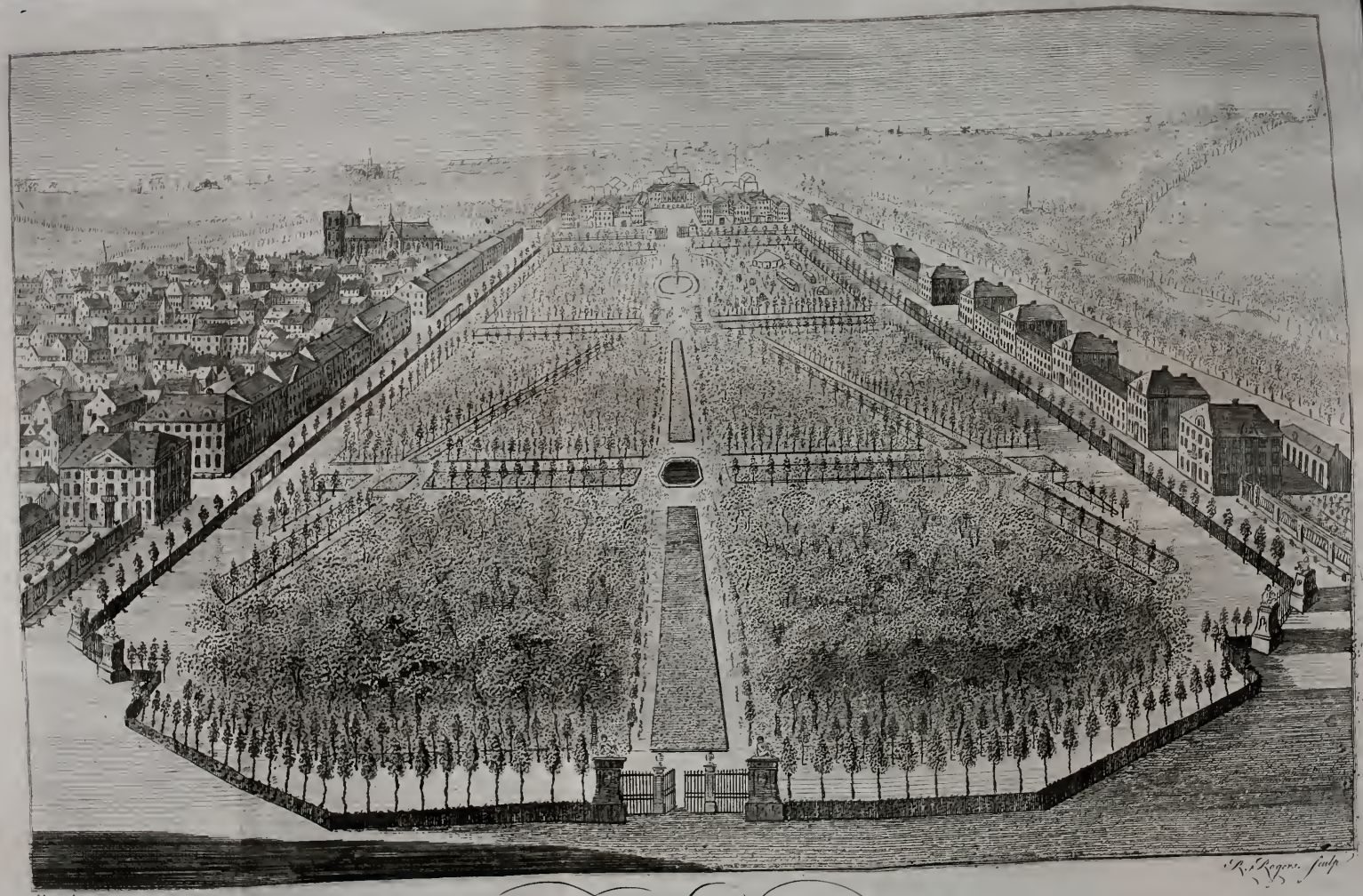

Vue du Parcq
DE BRUXELLES.

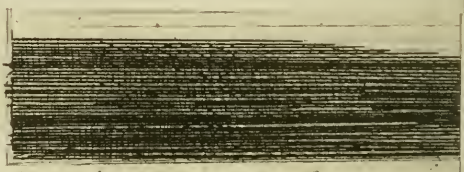

Albert la fit rétablir, mais elle périt enfin pendant le bombardement de l'an 1695 (*f*).

ANNÉE 1300.

Selon plusieurs Auteurs, Jean II, Duc de Brabant fit commencer cette année les fondemens d'un nouveau Palais à l'endroit où étoit auparavant la demeure du Châtelain ou Vicomte de Bruxelles : d'autres rejettent cette fondation jusqu'au temps du Duc Jean III; mais il est certain que ce palais ne fut achevé que long-temps après. Philippe le Bon, vers 1452, y fit de grands embellissemens. En 1513, on commença les *Bailles* ou l'enceinte de la Cour : & la chapelle Royale, un des plus beaux bâtimens gothiques de l'Europe, ne fut consacrée qu'en 1553. Les Archiducs Albert & Isabelle augmenterent beaucoup ce Palais, qui fut enfin brûlé en 1731, & entiérement détruit en 1777 & 1778, ainsi que la belle Chapelle que les flammes avoient épargnée en 1731. A côté de ce Palais est un beau Parc qui a fait autrefois partie de la forêt de Soigne (g).

(*f*) *Des Roches Hist. Belg. Tom. II. pag.* 174.
(g) *Délices des Pays-Bas, Tom. I. pag.* 196. *Butkens, Tom. III. Suppl. pag.* 3, 4 & 5.

ANNÉE 1304.

Jean II, Duc de Brabant, donna sa maison de chasse, nommée *Groenendael* ou *Val-vert*, située au milieu de la forêt de Soigne, à un hermite nommé Jean de Busco; afin d'y former un hermitage pour lui & quelques associés. Il devint ensuite un célèbre Monastere de Chanoines Reguliers (*h*).

La même année, la confrérie du Grand-Serment fit bâtir sur le Sablon une Chapelle à l'honneur de la Ste. Vierge. Cette compagnie obtint pour cela un terrein appartenant à l'hôpital de St. Jean, & qui avoit servi de cimetiere du temps que cet hôpital y étoit placé (*i*).

ANNÉE 1306.

Il s'éleva cette année une dangereuse sédition dans la ville de Bruxelles entre les patriciens & les rôturiers. Ces derniers, voulant avoir part dans la Magistrature, s'attroupererent & ravagerent les maisons de plusieurs Nobles : ils nommerent ensuite un nouveau Magistrat à leur fantaisie. Tout ceci se fit dans l'absence du Duc, & malgré tout ce

(*h*) *Voyez l'an 1349.*
(*i*) *Voyez l'an 1211.*

que la Ducheſſe put faire pour les en détourner & pour les appaiſer. Le Duc reçut la nouvelle de ce tumulte à Tervure. Il y aſſembla ſon Conſeil, & des troupes pour s'oppoſer aux mutins : delà il ſe rendit à Vilvorde pour attendre des renforts. Pendant cet intervalle la populace de Bruxelles courut aux armes, ſortit de la ville comme autant d'inſenſés, & pourſuivit ſon Souverain. Quand on ne pouvoit plus douter que cette multitude confuſe ne vint avec des intentions hoſtiles, le Duc la fit charger ſi vivement, qu'elle prit la fuite, après que beaucoup en avoient été tués ou faits priſonniers. Le cheval du Duc ayant été bleſſé, le jetta à terre. Ce combat arriva le premier jour du mois de Mai. Le Duc entra le même jour à Bruxelles; & après avoir murement examiné les cauſes de la ſédition, il rendit une Ordonnance au mois de Juin, contenant les chefs ſuivans : "Premiérement, il confirma tous „ les privileges & prérogatives que lui ou „ ſes prédéceſſeurs avoient accordés aux fa„ milles patriciennes. Enſuite, il ordonna „ que tous les ans, huit jours avant la St. „ Jean, les Echevins, qui quittoient alors „ la Magiſtrature, éliroient ſept autres pour „ les remplacer, hors des ſept familles pa-

„ triciennes; ſavoir : les Ser-Huyghes, les „ Sweerts, les Sleews, les Rodenbeekes, les „ Ser-Roelofs, les Steenweghes, & les Cou- „ denberghes. Que le Duc toutefois, s'il lui „ plaiſoit, pourroit changer les perſonnes „ ainſi élues, moyennant de prendre d'au- „ tres des mêmes lignages. Qu'aucun corps „ de métier ne pourra mettre des impoſi- „ tions ou taxes ſur leurs ſuppôts, ſans l'a- „ veu des Echevins. Que ceux des métiers „ rendront les armes à la volonté du Duc. „ Que tous les priviléges accordés aux Com- „ muns depuis 1303, ſeront abolis & an- „ nullés. Que l'adminiſtration de l'hôpital „ de St. Nicolas reſtera au Magiſtrat pour „ le ſoulagement des pauvres des familles „ patriciennes, Que perſonne des Communs „ ne prendra les armes pour défendre d'au- „ tres que ſes propres parens. Que les tiſſe- „ rans & les foulons, qui étoient les prin- „ cipaux auteurs du ſoulevement, ſortiront „ de la ville; tous ceux au moins d'entre „ eux qui ſeront trouvés coupables. Que „ l'Amman de la ville, en cas de ſembla- „ ble révolte, ſera tenu d'aſſiſter les patri- „ ciens avec ſes ſergens „. Ces Lettres furent ſignées par le Duc Jean & ſeize de la prin- cipale Nobleſſe du pays (*k*).

(*k*) *Diplom. Belg. Tom. I. pag.* 779. *Har. Ann.*

ANNÉE 1310.

Vers ce temps fut commencé l'Hôpital de St. Julien dans la haute rue, près des Capucins, deſtiné pour loger pendant trois jours de ſuite les pauvres pélérins.

ANNÉE 1312.

L'Ordre des Chevaliers Templiers ayant été ſupprimé cette année, la maiſon qu'ils avoient à Bruxelles, dans la rue dite *Steenwegh* ou de *la Madelaine*, tenant à la Chapelle de ce nom, qu'on croit leur avoir ſervi d'Egliſe, fut donnée aux Freres Sachets ou Saccites, en Flamand, *Schocke-Broeders*. Ceux-ci furent ſupprimés à leur tour l'an 1456.

Le 27 Octobre de cette année 1312, le Duc de Brabant, Jean II, mourut à Tervure, & fut enterré, ſous une magnifique tombe, au milieu du chœur de l'Egliſe de Ste. Gudule. On met ſous ce Prince la premiere origine du Conſeil ſouverain de Brabant, par le réglement qui fut fait dans l'Aſſemblée de Cortenbergh (en 1312) pour la prompte &

Brab. Tom. I. pag. 298. *Butkens, Tom. I. pag.* 358. 359. *Des Roches, Tom. II. pag.* 184. 185.

bonne administration de la justice (*l*). Le Château Ducal de Tervure lui doit beaucoup de sa splendeur ; & la veuve Marguerite de Yorck, fille d'Edouard I, Roi d'Angleterre, continua de l'embellir.

ANNÉE 1313.

La division qu'il y eut entre quelques uns des principaux du Gouvernement pendant la minorité du Duc Jean III, donna lieu à beaucoup de désordres, celles dont plusieurs villes profiterent pour étendre leurs libertés. Celles de Louvain & de Bruxelles, qui s'attribuoient le plus d'autorité de toutes, en prirent occasion de faire ensemble une étroite confédération au mois de Juillet de cette année, dont voici les principales conditions : " s'il ar-
„ rivoit des disputes & des procès entre quel-
„ ques-uns des citoyens de ces deux villes,
„ ils seront décidés par leurs deux Magistrats
„ en commun. Que les deux villes défen-
„ dront mutuellement leurs droits & leurs
„ privileges contre un chacun. Qu'elles n'ad-

(*l*) *Placcards de Brab. Tom. I. pag. 117. 122. Des Roches, Tom. II. pag. 187.*

„ mettront

„ mettront jamais aucune aliénation des ter-
„ res du Brabant „ (*m*).

ANNÉE 1321.

On distribua vers ce temps les différens corps de Métiers de la ville de Bruxelles, qui étoient au nombre d'environ soixante, en *neuf Nations*, qui portent les noms de leurs Patrons respectifs, savoir : la Nation de *Notre-Dame*, de *St. Gilles*, de *St. Laurent*, de *St. Géry*, de *St. Jean*, de *St. Christophe*, de *St. Jacques*, de *St. Pierre*, & de *St. Nicolas*. Les neuf Doyens de ces Nations sont changés en même temps que le Magistrat, par l'élection des métiers respectifs, & ils forment le troisieme membre, ou l'arriere-conseil de la ville.

ANNÉE 1323.

Le Prince Jean, fils ainé du duc Jean III. & de Marguerite d'Evreux son épouse, fut baptisé à Bruxelles avec beaucoup de solemnité. Jean de Luxembourg, Roi de Bohême, qui s'y trouvoit alors, fut son parein. Les auteurs varient sur l'année précise de cette

(*m*) *Har. An. Brab. Tom. I. pag. 304. Butkens, Tom. I. pag. 384.*

circonſtance : M. Des Roches, que nous ſuivons, la place en 1323 ; d'autres plus tard ; Haræus la met ſous l'année 1326, & il ajoute, que le même mois d'Octobre le duc Jean donna pluſieurs privileges à ceux de Bruxelles; ſavoir : " Un citoyen, ni ſes „ biens, ne ſeront mis en arrêt, que par la ſen- „ tence des Echevins. Aucun citoyen de „ Bruxelles ne ſera ſupplicié qu'en plein „ jour. Un citoyen de Bruxelles ne ſera „ empriſonné ailleurs que dans cette ville „ même. Perſonne ne pourra ſe ſaiſir d'un „ citoyen, que le ſeul Amman ou ſes ſer- „ gens. Un étranger mis en arrêt par un ci- „ toyen de Bruxelles, à qui il doit, ne „ pourra être relâché que par le libre con- „ ſentement de celui-ci, ou par une ſen- „ tence des Echevins. Les biens des parens „ ne ſeront pas confiſqués, à cauſe des cri- „ mes des enfans (*n*) „.

ANNÉE 1326.

Il y eut une violente incendie dans la place du Sablon, pour lors encore fauxbourg : elle ſe communiqua à plus de 2000 tant mai-

(*n*) *Des Roches Hiſt. Belg. Tom. II. pag.* 194. *Haræi Ann. Brab. Tom. I. pag.* 308.

fons, que baraques, & attéliers de tifferands, &c. qui furent consumés.

ANNÉE 1333.

Pendant la guerre que fit Louis, Comte de Flandre au Duc de Brabant, pour la poſſeſſion de la Seigneurie de Malines, les troupes de chaque côté firent beaucoup de dégâts réciproques : celles du Comte de Flandre brûlerent l'abbaye d'Afflighem & pluſieurs villages. Enſuite cinq cens cavaliers Flamands firent une courſe juſqu'au village de Zellicke, entre Aſſche & Bruxelles : une partie plus forte ſortit de cette ville à leur rencontre, ayant vingt-ſix gentilshommes à leur tête, & ils defirent les Flamands : ils en tuerent beaucoup, & prirent 150 priſonniers, avec la perte d'un ſeul des leurs (o).

ANNÉE 1340.

Les bouchers de la ville exciterent un tumulte, qui dura pluſieurs jours.

ANNÉE 1345.

Guillaume de Duvenvoorde, chevalier, ſeigneur de Donghen, augmenta la fondation du couvent des Clariſſes-Urbaniſtes ou Ri-

(o) *Har. Ann. Brab. Tom. I. pag. 313, 314, 315. Butkens Tom. I. pag. 408.*

ches-Claires, que son pere avoit commencé de bâtir à Op Bruſſel, à l'endroit où ſont maintenant les ſources des fontaines du Sablon, &c. hors de la porte de Halle. Trois religieuſes Urbaniſtes de Luxembourg, & trois autres de Nuys près de Cologne, furent appellées à cette nouvelle fondation, afin d'y enſeigner la regle (*p*).

ANNÉE 1346.

Le même Guillaume de Duvenvoorde fit bâtir, près de la cour du Prince, un magnifique hôtel : il y ajouta une chapelle, qu'il dota pour un bénéficier, & le Pape Clément VI confirma cette fondation par une Bulle (*q*). Ce même palais paſſa enſuite, avec beaucoup d'autres biens, par alliances & par ſucceſſion, de la maiſon de Duvenvoorde en celle du Prince de Naſſau-Orange. Depuis l'an 1731, après l'embraſement de la vieille cour, il a ſervi de demeure aux ſéréniſſimes Gouverneurs-Généraux des Pays-Bas. Le Duc Charles de Lorraine le fit rebâtir en grande partie.

(*p*) *Diplom. Belg. Tom. I. pag.* 450, & *Tom. IV. pag* 597.

(*q*) *Diplom. Belg. Tom. IV. pag.* 53.

ANNÉE 1349.

Jean Hinckaert & Franco de Coudenbergh chanoines de Ste. Gudule, & Jean de Ruysbroeck, chapelain, se retirerent de concert à l'hermitage de Groenendael, dans la forêt de Soigne, où ils embrasserent la regle de la Congrégation de S. Victor à Paris. Le susdit Franco y devint le premier supérieur. Ce prieuré devint ensuite si considérable, que vers l'an 1401, Pierre d'Ailly, Evêque de Cambrai, (ensuite Cardinal,) y soumit pour la discipline, les prieurés de Rouge-Cloître, de Sept-Fontaines, & plusieurs autres. Tous ces monasteres furent supprimés en 1784.

ANNÉE 1352.

On commença cette année un bâtiment destiné à la conservation & à la distribution des grains; on l'appelloit *la Halle au bled :* depuis long-temps il ne subsiste plus, sinon par le nom de la petite place où il étoit situé, qui est près de l'Eglise de St. Jean au Marais.

ANNÉE 1355.

Jean III, Duc de Brabant, mourut le 5 Décembre de cette année. Ses trois fils étant morts avant lui, Jeanne sa fille aînée, épouse de Wenceslaus, Duc de Luxembourg, fut dé-

clarée Ducheſſe de Brabant. Louis de Male, Comte de Flandre, qui avoit épouſé une des ſœurs de la Ducheſſe Jeanne, attaqua le Brabant, s'empara de Malines, & vint avec ſon armée vers Bruxelles. Les troupes de cette ville & celles de Louvain ſortirent à ſa rencontre, & il ſe donna une bataille ſanglante à *Scheut*, à l'endroit où fut bâtie enſuite la Chartreuſe, & où eſt à préſent la chapelle de ce nom. C'étoit un mercredi, le 17 Août 1356 : les Bruxellois appellent ce jour juſqu'à préſent, *Den quaeden Woenſdag*. Le Comte de Berg & de Juliers, jeune prince plein de courage, mena l'avant-garde des Brabançons, il chargea valeureuſement les ennemis, & fut très-bien ſoutenu par le reſte des troupes. Mais étant fort inférieurs en nombre, ils furent ſi vivement aſſaillis par les Flamands, qu'ils perdirent terrein ; ce qui fit que les ennemis s'avancerent avec plus d'audace, & rompant les eſcadrons & les rangs, mirent tout en déroute, tuant & pourſuivant de façon, qu'ils entrerent pêle-mêle avec les fuyards dans la ville de Bruxelles. Les Flamands s'en rendirent maîtres avec tant de célérité, que la Ducheſſe Jeanne, qui s'y trouvoit, eut beaucoup de peine à ſe ſauver. Elle ſe rétira à Maeſtricht, où le Duc Wen-

ceſlaus, ſon époux, étoit avec l'Empereur. Le Comte de Berg ſauva les débris de l'armée Brabançonne à Vilvorde, & y mena même pluſieurs priſonniers. Incontinent après la victoire, le Comte de Flandre entra à Bruxelles & alla deſcendre au palais ducal, faiſant planter ſon étendard ſur le marché devant l'hôtel de-ville. Le lendemain il changea le Magiſtrat, & conſtitua pour Amman Siger de Heetvelde, chevalier. Le même jour il alla à Tervure, & delà à Louvain, où les portes lui furent ouvertes; comme auſſi à Nivelles, Tirlemont, Leeuwe, Dieſt, & autres places. Le Comte de Flandre, à cette occaſion, ajouta à ſes autres titres, ceux de Duc de Brabant & de Marquis du St. Empire (*r*).

Peu de temps après, Everard T'Serclaes, gentilhomme de Bruxelles, étant à Maeſtricht à la ſuite du Duc Wenceſlaus, traita ſous main avec ſes amis à Bruxelles, & profitant de la négligence des Flamands, il vint ſecrétement avec une cinquantaine de gens déterminés qui s'étoient retirés avec lui de la

(*r*) *Meyerus, Divæus & Haræus, in ann. 1356 Butkens, Tom. I. pag. 470. Des Roches, Tom. II. pag. 217.*

ville, & s'en approchant, la nuit du 24 Octobre, par l'endroit nommé *Warmoesbroeck* ils escaladerent les vieux murs (la nouvelle enceinte n'étant pas encore commencée) du côté de la rue appellée depuis, *la rue d'Assaut*, (*de Storm-straet*,) où renversant les troupes Flamandes qui s'y trouvoient, il fit crier par les rues, *Brabant au Grand Duc.* Ceux qui étoient d'intelligence, vinrent aussitôt en armes se joindre à lui, & peu-à-peu grand nombre des bourgeois, avec lesquels il marcha droit à l'Hôtel-de-ville, arracha l'étendard de Flandre & posa celui de Brabant à sa place. Enfin, s'étant accrus de plus en plus en nombre, & enflés du succès, ils tuerent un grand nombre de Flamands & chasserent les autres de la ville; lesquels, effrayés d'une révolution aussi subite, se sauverent chez eux. Comme les Marmitons, & les Cabaretiers, qu'on nommoit alors *Spits-fieltjens*, avoient contribué, d'une maniere distinguée, à ce succès, & pour insulter d'autant plus les Flamands, on plaça au-dessus de la Porte de Flandre dans la nouvelle enceinte, qui fût faite peu après, les statues de deux Marmitons, armés chacun d'une broche. On les y voyoit jusqu'à ce que cette Porte fut abbatue en 1784. Le peuple de Louvain & d'autres villes, à

l'exemple des Bruxellois, chaſſerent auſſi les ennemis de chez eux; de ſorte que le Comte de Flandre ſe trouva dépoſſédé en peu de jours de tout le Brabant, après l'avoir occupé environ deux mois. Le Duc & la Ducheſſe furent bientôt inſtruits de ces bons ſuccès, & firent leur entrée ſolemnellement à Bruxelles. Everard T'ſerclaes fut créé Chevalier: ſon frere Jean eut enſuite l'Evêché de Cambray (*s*).

ANNÉE 1357.

Malgré ces ſuccès de la part des Brabançons, les Flamands continuerent de faire des incurſions du côté de Bruxelles, juſqu'à ce qu'enfin la paix fut faite entre eux, au mois de Juillet de cette année, par la médiation & l'arbitrage de Guillaume le Bon, Comte de Hainaut & de Hollande (*t*).

Cette paix ayant rétabli la tranquillité, & la ville de Bruxelles étant devenue ſi peuplée, qu'une partie conſidérable des habitans étoit obligée de demeurer hors des

---

(*s*) *Meyerus*, *Divæus*, *Oudegerſt*, *in ann. 1356. Har. Ann. Brab. Tom. I pag. 333. Butkens*, *Tom. I. pag. 471. Des Roches*, *Tom. II. pag.* 220. 221.

(*t*) *Meyerus*, *Annal. Fland. an. 1356. Har. Ann. Brab. pag. 334.*

murs, on détermina de les mettre en ſûreté par une nouvelle enceinte, qui renfermeroit tous les fauxbourgs immédiatement attenans à la ville. Ce grand ouvrage, entrepris cette année 1357, ne fut achevé qu'en 1369, (d'autres diſent en 1379). C'eſt la grande enceinte qui ſubſiſte encore, qui a une bonne lieue & demie de tour : elle conſiſte en un rempart fort élevé revêtu de murs, avec ſept portes, dites de *Halle*, de *Namur*, de *Louvain*, de *Schaerbeke*, de *Laecke*, de *Flandre*, & d'*Anderlecht*, parce qu'elles s'ouvrent dans les chemins qui menent à ces divers endroits. Il y a, à préſent, une huitieme porte, dite du Rivage; mais celle-ci, ainſi que le canal qui en eſt à côté, eſt de deux ſiecles poſtérieure aux autres. En 1782, on commença à ouvrir l'enceinte de la ville du côté du Parc, & l'année ſuivante à raſer pluſieurs des grands édifices gothiques qui couvroient les portes.

ANNÉE 1359.

Etabliſſement du couvent d'hommes du tiers-Ordre de St. François, connu ſous le nom des *Bogards*. Il y avoit depuis l'an 1330, dans le même endroit une communauté de vieillards qui ſubſiſtoient par leur métier de tiſſerands.

ANNÉE 1360.

Les factions entre les bourgeois & les patriciens de Bruxelles, que le Duc Jean II, avoit réprimé par la force en 1306, recommencerent de nouveau cette année, à l'exemple de ceux de Louvain. Pour prévenir, s'il étoit poſſible, les ſéditions, on avoit accordé aux bourgeois que la moitié du magiſtrat ſeroit tirée de leur corps : non contens de cela, ils vouloient à préſent que le tout le fût, & en exclure entiérement les patriciens. Ceux-ci pour détourner le coup, s'aſſemblerent à l'hôtel-de-ville & y convoquerent les doyens des Nations : mais voyant que le corps des bouchers, avec le peuple de la paroiſſe de la Chapelle, prenoient déja les armes, les patriciens & leurs partiſans firent de même. Ils commencerent par fermer la *Steen-porte*, pour empêcher la jonction des bouchers avec le peuple de la Chapelle. Puis, ils tomberent ſur les premiers, les mirent en fuite, forcerent leurs maiſons, & enfermerent en priſon tous ceux dont ils purent ſe ſaiſir. Cela fait, ils allerent à la rencontre de ceux de la Chapelle, faiſant en même temps mettre le feu à la rue des Foulons & ſonner le tocſin au Sablon. Ils attaquerent les ſéditieux avec tant de vigueur, & en tuerent un ſi grand nombre,

que les autres tournerent le dos & se sauverent comme ils purent. Les patriciens firent prisonniers beaucoup de ces fuyards, & les chefs des factieux reçurent la peine de leur attentat; ce qui remit le calme & l'ordre dans la ville (*u*).

ANNÉE 1361.

Le fauxbourg de St. Josse, dit *ten Noodt*, restant hors de la nouvelle enceinte de la ville, les habitans obtinrent la permission du chapitre de Ste. Gudule d'y bâtir une Chapelle sous la dépendance du pléban dudit chapitre, & d'y tenir un prêtre pour leur dire la messe & administrer les Sacremens, d'autant plus que les portes de la ville étoient toujours fermées de nuit.

ANNÉE 1367.

Le soir du 13 Décembre de cette année la tour de l'église de St. Nicolas tomba subitement, sans que cette chûte causât aucun malheur.

ANNÉE 1195.

Les Freres-Alexiens, dits *Celle broeders*, furent reçus dans la ville pour avoir soin des malades, des maniaques, & des enterremens.

(*u*) *Har. Ann. Brab. Tom. I. pag. 338. Des Roches Hist. Belg. Tom. II pag. 230.*

Un bourgeois nommé Jean Collay leur donna sa maison pour s'y établir. Ils étoient alors du Tiers-Ordre de St. François, & ne faisoient que des simples vœux. On les mit sous la protection de la *Sur-Aumônerie* de la ville. (*Voyez ci après, à l'an* 1462).

ANNÉE 1369.

La tradition constante de la ville de Bruxelles place en cette année l'impie attentat des Juifs contre la Religion Chrétienne, & on en a conservé les circonstances suivantes.

Un riche Juif d'Enghien en Hainaut, nommé Jonathas, ennemi juré de la Religion Chrétienne, conçut le détestable dessein de l'insulter dans son plus auguste Sacrement. Pour cet effet, il gagna un juif nouvellement devenu Chrétien, nommé Jean de Louvain, qui demeuroit à Bruxelles, & promit de lui payer 60 moutons d'or, (qui feroient aujourd'hui la somme d'environ 560 florins arg. cour. de Brabant ou de 1030 livres Tournois (*w*),) à condition qu'il lui livreroit quelques Hosties consacrées. Celui-ci vaincu par l'amour du gain, trouva le moyen d'en-

(*w*) Voyez *Glossaire de Ducange, à l'art.* Mouton d'or.

trer de nuit (le 4 Octobre) dans la Chapelle de Ste. Catherine, d'ouvrir le tabernacle & de dérober seize Hosties consacrées, parmi lesquelles il y avoit une grande. Il les porta à Jonathas, afin d'en recevoir le salaire du crime qu'il venoit de commettre.

Celui-ci, au comble de ses desirs, assembla sa famille & d'autres Juifs de ses amis : ils commencerent à l'envi à blasphemer & à vomir mille injures contre le Dieu des Chrétiens. Un crime aussi atroce ne resta pas longtemps impuni : Jonathas fut poignardé dans son jardin par des assassins inconnus & son fils prit la fuite. Sa veuve, effrayée de cette catastrophe, porta les saintes Hosties à Bruxelles & les remit entre les mains des Juifs, qui y demeuroient à l'endroit nommé encore les *Escaliers des Juifs*. Ceux-ci tenoient leur synagogue à côté de leur demeure, dans une maison placée où est maintenant la Chapelle de Salazar. Ils s'y assemblerent le jour du Vendredi Saint (le 12 Avril 1370), & jetterent les Stes. Hosties sur une table au milieu d'eux, en proférant mille blasphêmes : enfin leur fureur alla jusqu'à les poignarder; quand par un effet de la vengeance divine, il en sortit de gouttes de sang. Les Juifs

épouvantés & terraſſés par ce prodige (x), conclurent entre eux d'appeller une femme nommée Cathérine, juive ci-devant, & depuis peu devenue Chrétienne, & qui avoit encore quelques liaiſons avec eux. Ils l'engagerent par la promeſſe de 20 Moutons d'or de porter les Stes. Hoſties à Cologne, pour les remettre entre les mains des Juifs qui y demeuroient.

Dieu ne permit pas que le ſacrilege reſtât plus long-temps impuni. Cathérine, frappée du fait &, ſans doute, inſpirée de la grace divine, découvrit tout ce qu'elle en ſavoit à Pierre Van den Heede, curé de la Chapelle; elle lui fit un détail naïf & circonſtancié du crime énorme des Juifs, & lui remit les Stes. Hoſties. Celui-ci fit part de ce que venoit d'arriver, à Michel de Backere, vice-plébain de Ste. Gudule, & à Jean de Woluwe, recteur-curé de St. Nicolas; ainſi qu'à Jean de Iſſche, chanoine & écolâtre de Ste. Gudule, enſuite chanoine & archidiacre à Cambrai. Ils examinerent pluſieurs fois la ſuſdite Cathérine; & pour mieux conſtater la vérité

(x) *Butkens* dit que quelques-uns des Juifs, voyant ce miracle, ſe convertirent à la foi Chrétienne.

du fait, ils la firent sequestrer. Ils firent rapport du tout aux Ducs Wenceslaus & Jeanne, qui assemblerent leur conseil, auquel quelques chanoines de Ste. Gudule furent appellés.

Les Juifs furent tous décrétés de prise de corps. Ceux dont on put se saisir, furent enfermés dans la prison de la *Steen-porte*. On fit leur procès, & ayant été convaincus de leurs horribles crimes, ils furent condamnés à être promenés par la ville sur une charette; à être tenaillés à plusieurs carrefours, & nommément sur le grand marché, & devant l'église de Ste. Cathérine d'où les saintes Hosties avoient été dérobées; finalement à être brûlés vifs.

Les auteurs diffèrent sur le nombre de ces criminels; quelques-uns disent qu'ils étoient trois, d'autres cinq, sans compter ceux qui échapperent par la fuite. Un Juif qui s'étoit fait baptiser sous le nom de Jean, fut soupçonné de participer au crime des autres, d'après quelques discours qu'il eut l'imprudence de lâcher, & ayant été accusé par les autres Juifs comme complice, il fut pris, convaincu, & brûlé avec eux. Leur sentence fut exécutée le 22 Mai 1370, veille de l'Ascension, sur la place nommée *Wollendries*, entre les portes de Namur & de Halle.

Tous

Tous ces Juifs moururent obſtinés. On trouve dans la chambre des Comptes à Bruxelles, (*y*) un dénombrement de confiſcations faites des biens de ces Juifs, & qui furent recueillies par Godefroi de la Tour, receveur-général en Brabant & par quelques autres receveurs des domaines du Prince. La ſomme totale de ces confiſcations monta à 1413 & demi moutons d'or, qui font fl. 12883-18 argent courant de Brabant d'à préſent. Le Prince donna en même temps un édit, par lequel les Juifs furent bannis pour toujours de toutes les terres de ſa domination.

Il ſurvint une conteſtation aſſez vive entre le Chapitre de Ste. Gudule, & les Curé & Paroiſſiens de N. D. de la Chapelle, où les Stes. Hoſties, inſultées par les Juifs, avoient été dépoſées. Ceux de Ste. Gudule voulurent les avoir pour les conſerver dans leur Egliſe: les autres refuſerent de les laiſſer tranſporter.

(*y*) Voici les mots de l'Original, cités par *Haræus*, Ann. Brab. tom. I. p. 543 *Item receptæ ex venditis bonis judæorum, poſtquam exuſti ſunt circa Aſcenſionis Domini anno 1370. qui Delati fuerant & condemnati ut vivi exurerentur, eò quòd transfixerant ſanctum Sacramentum altaris, furtim ex Capellâ ſanctæ Catharinæ Bruxellenſis ſublatum, quatenus eadem bona venerunt ad manum Receptoris: primùm per manum Reineri Hollants, Collectoris Bruxellenſis, &c.*

Enfin, ils en vinrent à un accommodement, par lequel ceux de Ste. Gudule reçurent la grande Hoſtie avec deux petites; les autres reſterent à la Chapelle, où le temps a conſumé les eſpèces. Ainſi trois de ces Stes. Hoſties furent tranſportées à l'Egliſe de Ste. Gudule, où elles ſont conſervées encore avec beaucoup de vénération & de dévotion. On attacha à la Rémonſtrance ou Oſtenſoire qui les contient, ſept des moutons d'or qui avoient été donnés en ſalaire au voleur, & on les y voit encore aujourd'hui. Peu de temps après cet événement, on inſtitua une fête ſolemnelle en l'honneur de ces Stes. Hoſties, ſous le nom du *Saint Sacrement des Miracles* : elle ſe célèbre annuellement à Bruxelles le Dimanche après le 13 Juillet : l'Auteur de la Chronique rimée, dite *Brabants Geſten*, qui vivoit vers l'an 1400, en parle comme étant déjà établie de ſon temps. De plus, on en fait les Jubilés de temps à autre avec une ſolemnité & une magnificence extraordinaires. Du temps de Charles-Quint, la vieille Chapelle où l'on avoit conſervé juſqu'alors les Stes. Hoſties dont il s'agit ici, étant en mauvais état, on commença la conſtruction d'une nouvelle & magnifique Chapelle du très ſaint

Sacrement des Miracles le 18 Février 1534; la dédicace ſolemnelle s'en fit le 23 Avril 1542, & on en fait l'Office à pareil jour juſqu'à préſent dans l'Egliſe de Ste. Gudule.

Les principales circonſtances de la relation précédente, touchant l'événement arrivé en 1369 & 1370, ſont extraites d'un procès-verbal des dépoſitions de ſix témoins oculaires des faits, ſavoir : Pierre Vanden Heede, Curé de N. D. de la Chapelle, âgé de 70 ans; Jean d'Iſſche, Ecolâtre de Ste. Gudule, enſuite Chanoine & Archidiacre à Cambrai, âgé de 70 ans; Jean Morelli, Chapelain des Ducs Wenceſlas & Jeanne, âgé de 60 ans; Arnold de Buton & Godefroi, Prêtres de l'Egliſe de Ste. Gudule, le premier âgé de 70 ans, le ſecond de 40 ans; enfin, Jacques Taie, bourgeois de Bruxelles & maître de la fabrique de Ste. Gudule. Ce procès-verbal fut pris le 12 Août 1402, par Jean de St. Géry, Doyen de la Chrétienté à Bruxelles, d'après un Ordre exprès de Pierre d'Ailly, Evêque de Cambrai depuis 1395, & Cardinal en 1411. Il eſt ſuivi d'un écrit qui a pour titre : *Acta contra perfidos Judæos anno Dni. M. CCC LXX, per Duces Brabantiæ, &c.* Ces pièces ont été imprimées à Cologne & 1532 & 1584, &c.

Le Chanoine Cafmeyer, a donné en Flamand, dans un volume in-folio, *l'Hiſtoire du St Sacrement des Miracles;* le ſavant P. Griffet en a donné un abrégé en François, à l'occaſion du Jubilé de 400 ans, célébré à Bruxelles en 1770. On peut conſulter ces Auteurs (1).

ANNÉE 1371.

L'Hôpital de la Ste. Trinité, dans la rue de Loxum, fut fondé cette année pour douze vieilles femmes, ſous la direction du Chapitre de Ste. Gudule, d'un échevin de la ville & d'une Directrice, l'un & l'autre devant être de la famille Patricienne de Tſer-Roelofs.

ANNÉE 1373.

Depuis quelques années, un Chapelain de l'Egliſe de Ste. Gudule, nommé Guillaume Daniëlis, natif de Bondael, s'étoit retiré avec deux autres à un hermitage dans la forêt de Soigne, près d'Ouderghem. Ils y bâtirent une petite Chapelle qui fut conſacrée par Jacques de Croy, Evêque de Cambrai, le 24 Juin 1569. Bientôt après ils y commencerent un

(1) *Brabants Geſten, MS. folio recto 248 A. Matthæi Vet. ævi analecta, ad an. 1370. Meyer. Ann. Flandriæ ad an. 1369. Haræi Annal. Brab. Tom. I. pag. 343. Butkens, Troph. de Brab. Tom. I. pag. 488.*

monaſtère & furent joints par pluſieurs aſſociés : le 28 Janvier 1373, ils embraſsèrent la règle de St. Auguſtin. C'eſt l'origine du Prieuré des Chanoines Réguliers, nommé *Rouge-Cloître*; le ſuſdit Guillaume en fut le premier Prieur. Cette maiſon fut ſoumiſe au Chapitre de Groenendael en 1401, ainſi que pluſieurs autres du même ordre; mais en 1412, elles furent unies à la Congrégation de Windeſem. Enfin toutes furent ſupprimées en 1784 (*a*).

ANNÉE 1379.

Jean T'Serclaes, Gentilhomme de Bruxelles, Chanoine de Liege, de Cambrai & de Ste. Gudule, Archidiacre du Haynaut & de Bruxelles, devint cette année Evêque de Cambrai. Ses vertus le firent ſurnommer *le bon Evêque* : il étoit frère d'Everard qui avoit délivré Bruxelles des mains des Flamands en 1356. En 1377, Jean avoit fondé, dans la rue de Schaerebeke à Bruxelles, une maiſon pour douze pauvres écoliers : elle ne ſubſiſte plus, les revenus étant employés depuis longtemps à l'entretien de ſix enfans de chœur à Ste. Gudule (*b*). En 1380, il fonda dans

(*a*) *Gramayi Bruxella*, *pag.* 16.
(*b*) *Diplom. Belg. Tom. II. p.* 783.

la rue de Louvain, un hôpital sous l'invocation des SS. Antoine & Elizabeth, pour l'entretien de quelques pauvres vieilles femmes.

ANNÉE 1380.

Gilles Breedteyck, Prêtre, Chapelain de l'Eglise Collégiale de St Pierre à Anderlecht, se retira avec sept compagnons dans une maison près de la Chapelle de St. Laurent à Bruxelles, pour y mener ensemble une vie religieuse. Mais pour fuir le bruit de la ville, ils obtinrent de la Duchesse Jeanne, en 1388, un terrein dans la forêt de Soigne, nommé *Sept-Fontaines*, où il y avoit déjà un hermitage. Ils prirent ensuite la règle de St. Augustin. C'est l'origine du Prieuré des Chanoines Réguliers, nommé en Flamand *Seven-Borren*. Le fondateur Breedteyck mourut saintement en 1424, étant Prieur de *Bois Seigneur-Isaac*, qu'il avoit également fondé. Ces Prieurés ont été supprimés en 1784.

ANNÉE 1381.

Le vénérable Jean de Ruysbroeck, Prieur du Monastère de Groenendael, y mourut en odeur de sainteté le 2 Décembre de cette année. L'Evêque Jean T'Serclaes, quelque temps après, leva son corps de terre, &

l'Archevêque de Malines Matthias Hovius le visita le 8 Novembre 1622 (c).

Cette même année on commença à bâtir la nouvelle porte dite *de Halle*, en flamand, *de Op-Brusselsche Poorte*, qui sert aujourd'hui de prison pour les criminels.

ANNÉE 1385.

L'hôpital nommé *Ter-Arcken*, en latin *Arca Dei*, avoit été fondé depuis long-temps pour seize vieilles femmes, par la noble famille de Clutings, qui assigna pour leur entretien trois florins par semaine. Les proviseurs & la directrice de cette maison, issus de la même famille, lui donnèrent cette année de nouveaux statuts.

ANNÉE 1388.

Le Seigneur de Gaesbeke, déjà fort puissant, chercha à s'aggrandir par l'acquisition de quelques dépendances de Bruxelles. Entre ceux de cette ville qui s'y opposèrent avec le plus de vigueur, étoit le fameux Everard T'Serclaes, à l'héroïsme duquel la patrie dut son salut en 1356. Cette opposition irrita fort le sire de Gaesbeke, & pour l'en venger, quelques-uns de ceux qui lui étoient attachés, surprirent Everard, reve-

(c) *Miræi Fast. SS. Belgii.*

nant du voisinage de Gaesbeke à la ville, le Jeudi-saint 26 Mars ; ils lui firent plusieurs blessures, & lui coupèrent la langue & un pied, le laissant à demi-mort, sans qu'aucun payſan osât le mettre à couvert : mais le Curé de Halle passant par-là, fit mettre ce vénérable vieillard sur son chariot & le mena à Bruxelles. Le bruit de ce crime atroce s'étant répandu dans la ville, tout le monde courut aux armes & marcha dès le soir même vers Gaesbeke, d'où le Seigneur & les meurtriers s'étoient déjà sauvés. Ils mirent le siège à ce château, & furent joints, bientôt après, par les troupes de Louvain & d'autres villes. Les assiégés se défendirent courageusement, pendant plus d'un mois. Enfin, la Ducheſſe Jeanne obtint, par accommodement, que ceux-ci se retireroient sains & saufs, & que le château seroit abandonné à la volonté de ceux de Bruxelles, qui le detruisirent de fond en comble le 30 Avril de cette année, avec la condition expreſſe qu'il ne seroit jamais rétabli. Everard T'Serclaes étoit mort le 9 du même mois. C'eſt ainsi que l'affaire s'appaisa (*d*).

(*d*) *Har. Ann. Brab. p. 359. Butkens Tom. I, pag. 509, 510. Des Roches, Tom. II, pag. 245, 246.*

ANNÉE 1394.

Guillaume de Bont, Chanoine de Ste Gudule, & Secrétaire de Jeanne, Ducheſſe de Brabant, commença la fondation de l'hôpital des *Douze-Apôtres*, pour le même nombre de vieillards. Son neveu Jean de Bont, Archidiacre de Famene à Liège, Tréſorier de l'égliſe de Cambrai, Chantre de celle de Ste Gudule à Bruxelles, & Chancelier de Brabant, augmenta & acheva cette fondation en 1445.

ANNÉE 1400.

La Ducheſſe Jeanne étant fort âgée, & ſon autorité moins ferme, il en réſulta bien des maux. A Bruxelles, un valeureux Chevalier nommé Théodoric de Heetvelde, ayant été aſſaſſiné cette année, & ſes trois fils cherchant à venger ſa mort, ils ſuſcitèrent beaucoup de troubles dans la ville, leſquels ne furent pacifiés qu'au commencement de 1403, par l'intervention de ceux de Louvain (*e*).

ANNÉE 1401.

On commença la conſtruction de l'hôtel-de-ville de Bruxelles, pour lequel on avoit, dès l'an 1380, commencé à acheter & à abattre des maiſons dans l'endroit où l'on

(*e*) *Har. Ann. Brab. Tom. I, pag. 369, 372.*

avoit deſſein d'ériger ce grand bâtiment quarré. Il ne fut achevé qu'en 1442, après 41 ans de travail. La tour qui eſt placée ſur cet édifice a 364 pieds de hauteur; & en 1445, on poſa ſur ſon ſommet la ſtatue de St Michel de cuivre doré, foulant aux pieds un dragon; elle a 17 pieds de hauteur, & tourne ſur un pivot pour marquer les vents.

ANNÉE 1404.

Antoine, fils de Philippe Duc de Bourgogne & Comte de Flandre, & de Marguerite ſœur de la Ducheſſe Jeanne, ayant été nommé, au mois de Mai de cette année, Gouverneur du Brabant, du Limbourg, &c. durant la vie de ſa tante & de ſa mere, auxquelles il devoit ſuccéder dans leſdits états, il fit mettre en priſon à Genappe, contre les privilèges accordés en 1326, Jean de Grimberghe, Sire d'Aſſche qui l'avoit offenſé. Les Bruxellois, irrités & révoltés contre ce Prince, empriſonnèrent par repréſailles un de ſes Conſeillers, nommé Simon de Tremille, & enſuite eux & ceux de Louvain qui prirent parti dans l'affaire, refuſèrent de le ſuivre à la guerre. Le Duc étoit ſur le point de les réduire par la force & de les châtier, lorſqu'ils en obtinrent leur grace, moyennant de payer 8 mille florins d'or, & d'aller

à la rencontre du Duc jusqu'à Schaerbecke pour lui demander pardon (*f*).

ANNÉE 1405.

Il y eut, le jour du vendredi saint, dans la paroisse de la Chapelle un incendie qui consuma plus de 1400 maisons, avec plusieurs milliers de métiers de tisserands.

ANNÉE 1406.

Jeanne Ducheſſe de Brabant, veuve du Duc Wenceslas de Luxembourg (mort en 1383), décéda à Bruxelles le 1 Décembre de cette année, après avoir gouverné pendant 51 ans, & fut enterrée au milieu du chœur de l'égliſe des Carmes. En elle l'ancienne Maiſon de Louvain fut éteinte, & ſes états paſsèrent dans la Maiſon de Bourgogne.

ANNÉE 1407.

Antoine de Bourgogne, Duc de Brabant, inſtitua une Chambre des Comptes ſéante à Bruxelles pour ſon Duché.

ANNÉE 1409.

Ce Prince ayant épouſé en ſecondes nôces Eliſabeth de Gorlitz, Ducheſſe de Luxembourg, ils firent leur entrée à Bruxelles le 16 Juillet, & y célébrèrent leur mariage avec

(*f*) *Meyeri, Ann. Flandriæ. Har. Ann. Brab. Tom. I, pag. 372, 373.*

une magnificence tout-à fait extraordinaire. La Ducheſſe y étant accouchée d'un Prince, le 11 Juin de l'année ſuivante, la pompe de ſon baptême ne fut guère moindre. Toutes les villes de Brabant envoyèrent leurs Députés pour y aſſiſter : ceux de Louvain ſeuls étoient au nombre de ſoixante.

ANNÉE 1412.

Le Duc Antoine érigea une Chambre de Tonlieu, vulgairement *Thol-Caëmer*, à Bruxelles. Philippe le Bon la régla de nouveau en 1436.

ANNÉE 1413.

Cette année furent jettées les premieres ſemences des troubles qui éclatèrent en 1420, par la haine que le peuple de Bruxelles portoit contre ſon Amman Guillaume, Sire d'Aſſche, & d'autres patriciens.

ANNÉE 1415.

Le Duc Antoine fut tué le 15 Octobre à la bataille d'Azincourt, combattant pour la France contre les Anglois : Jean, ſon fils aîné, lui ſuccéda à l'âge de 12 ans.

ANNÉE 1420.

On nomma pour la premiere fois un Bourguemaître & des Conſeillers des Nations, de la part de la bourgeoiſie.

ANNÉE 1420 & 1421.

Il y eut de grandes émotions à Bruxelles pendant ces deux années, à l'occasion de la mésintelligence qui se mit entre le Duc Jean IV & son épouse Jacqueline de Bavière. Les Etats & le peuple prirent le parti de la Duchesse : ils appellèrent Philippe, Comte de St. Pol, frère du Duc, & le nommèrent Ruward ou Régent, titre dont il exerça les fonctions pendant 18 mois. Le Duc Jean entra par surprise dans la ville de Bruxelles avec quelques troupes : mais le 29 Janvier 1421, le peuple se souleva ; on se battit ; on fit beaucoup de prisonniers, dont plusieurs furent mis à mort & d'autres exilés. On peut voir tout le détail de ces troubles dans les Auteurs cités au bas de la page (*f*).

ANNÉE 1422.

La Confrairie, que l'on nomme communément *le Serment de St. George*, tire son origine du grand Serment : comme celui-ci étoit devenu trop nombreux, on le sépara en deux Confrairies cette année. Celle de St. George a son jardin d'exercice dans la rue des Alexiens.

(*f*) *Har. Ann. Brab. Tom. I, pag. 383, 398. Luyster van Brabant, par: II, pag. 31. Des Roches, Hist. Belg. Tom. II, pag. 297.*

ANNÉE 1424.

La Chapelle & Maiſon pieuſe des Merciers, en flamand *Meyſſeniers*, dédiée au St. Sauveur, près de l'Egliſe des Récollets, fut fondée pour y loger un Chapelain avec les infirmes & les pauvres du Corps de métier de ce nom; lequel fit un concordat à cet effet, en 1432, avec le Chapître de Ste. Gudule.

ANNÉE 1428.

Le Serment, ou la Confrérie des Archers, ſe ſervant de l'arc-à-main, fut inſtitué, ſous l'invocation des SS. Sébaſtien & Antoine. Il a ſon jardin d'exercice près du Marché-aux grains.

ANNÉE 1430.

Le Duc Jean IV étant mort à Bruxelles, le 17 Avril 1427, à l'âge de 24 ans, & ſon frère Philippe I, le 4 Août 1430, à l'âge de 25 ans, l'un & l'autre ſans laiſſer de poſtérité, Philippe, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, fut reconnu Duc de Brabant, & regna juſqu'à l'an 1467.

ANNÉE 1431.

Le Magiſtrat de Bruxelles acquit d'Oſton de Mey, dit Bollebeke, le droit de Patronat de trois prébendes de l'Egliſe collégiale

de St. Pierre à Anderlecht, à condition d'en conférer deux à des clercs issus des sept familles patriciennes, & la troisième à un bourgeois de la ville (*g*).

ANNÉE 1432.

Elisabeth de Portugal, épouse du Duc Philippe le Bon, se déclara fondatrice du monastère de Ste. Elisabeth, dit le *Mont Sion*. Ces filles avoient vécu auparavant en Recluses du Tiers-Ordre de St. François; mais en 1432, leur maison fut changée en couvent par une bulle du Pape, & elles reçurent alors la Règle de St. Augustin par les soins de l'Evêque de Cambrai. Elles restèrent sous la juridiction de l'ordinaire jusqu'à leur suppression en 1783 (*h*).

ANNÉE 1434.

Le Magistrat fit un accord, le 4 Mai, avec son Avocat-Pensionnaire Pierre à Thymo, dit Vander Heyden, Chanoine des Eglises de Ste. Gudule & d'Anderlecht, de lui payer 200 florins par an pour ses appointemens, & de plus deux florins par jour quand il ira en députation. Ce vertueux Ecclésiastique, après avoir servi la ville pendant 42

(*g*) *Diplom. Belg. Tom. IV, pag. 616.*
(*h*) *Diplom. Belg. Tom. IV, pag. 118.*

ans, renonça à sa place en 1465, à cause de son grand âge. Il mourut le 26 Février 1473, laissant une *Chronique MSS. de Brabant*, qui est fort estimée (*i*).

ANNEE 1435.

Philippe le Bon, fondateur & Chef de l'Ordre de la Toison d'Or, en tint un Chapitre dans l'Eglise Collégiale de Ste. Gudule. Il n'y avoit pas de création de nouveaux Chevaliers, parce qu'aucun des premiers, nommés en 1429, n'étoit encore mort.

ANNÉE 1436.

La maison où les Juifs avoient tenu leur synagogue jusqu'en 1370, fut convertie en une Chapelle par le propriétaire Gilles du Mont, Chevalier, qui y fonda trois messes par semaine. On la nomme maintenant Chapelle de *Salazar*, parce qu'elle tient à un grand hôtel qui appartenoit autrefois aux Comtes de ce nom; ensuite au Marquis d'Herzelles.

La même année, le Duc permit à ceux de Bruxelles, par un Décret daté du 19 Novembre, d'approfondir & d'élargir la rivière de la Senne par tout le Brabant, pour l'avan-

(*i*) *Luyster van Brab. pag.* 92 & 159. *Bibliotheques Belgiques de Valere André de Foppens, &c.*

tage

tage de leur commerce. C'eſt la première tentative qui a été faite pour rendre cette rivière navigable.

ANNÉE 1440.

Dans la vue d'engager le Souverain à tenir plus aſſiduement ſa Cour à Bruxelles, on s'occupa à l'envi d'embellir la ville, & ſpécialement la place du grand marché, qu'on orna cette année de pluſieurs belles maiſons.

ANNÉE 1444.

On paſſa pour la première fois, au plus offrant, l'admodiation des Acciſes de la bierre, pour la ſomme de 37300 fl. par an.

Il y eut cette année à Bruxelles un Tournoi des plus ſuperbes, avec pluſieurs autres divertiſſemens, ordonnés par le Duc Philippe-le-Bon, dont la Cour égaloit en magnificence celle des plus grands Rois. La place du grand marché étoit ornée d'arbres comme un verger; & des fontaines de vin y coulèrent. Juſqu'à 225 Princes & Gentilshommes y coururent la lance. Le Duc de Clèves, le Comte de Wirtemberg & de Montbeillard, les Seigneurs d'Aremberg & de Lalaing, s'y diſtinguèrent au-deſſus des autres.

ANNÉE 1448.

Le Pape Nicolas V accorda au Magiſtrat de Bruxelles la ſurintendance de tous les

Hôpitaux, Hôtels-Dieu, & Fondations pieuſes en faveur des pauvres de la ville. Le même Pape accorda, par une autre Bulle, l'érection d'une Chapelle dans l'Hôtel-de-Ville (*k*).

Le 17 Février mourut à Bruxelles, Edmond de Dynther, Secrétaire & Hiſtoriographe des Ducs de Brabant & de Bourgogne : il fut enterré dans l'Egliſe de Coudenberg.

ANNÉE 1452.

Le Duc Philippe commença à faire agrandir & embellir ſon Palais ou la Cour : le ſéjour de cette ville lui devenant de plus en plus agréable.

ANNÉE 1455.

Haræus place ſous cette année l'établiſſement du Conſeil-Privé, par Philippe-le-Bon : mais il ne reçut la forme, qu'il retient à-peu-près encore, que ſous l'Empereur Charles-Quint en 1531.

ANNÉE 1456.

Le Duc Philippe-le-Bon témoignant beaucoup d'affection pour l'ordre des Chartreux, on en avoit fait venir quelques-uns de Dijon en Bourgogne pour les établir à Bruxelles.

(*k*) *Diplom. Belg. Tom. II. p. 1365.*

On leur avoit donné la nouvelle Chapelle du St. Sacrement, dite de *Salazar*, avec quelques maisons y attenantes. Ayant sollicité un terrein à l'écart, afin d'y bâtir une Chartreuse en forme, ils obtinrent la campagne de Scheut au-dessus d'Anderlecht, à une demi-lieue de la ville. Cet endroit étoit déjà fort fréquenté par la dévotion à N. D. En 1454, le Prieur Général de l'Ordre leur donna la permission de bâtir ce monastère, dont le Duc Philippe & Isabelle son épouse furent les fondateurs principaux : le Comte de Charolois, leur fils, fit bâtir une Chapelle en pierre de taille à l'honneur de N. D Le Magistrat de Bruxelles eut aussi part à cette fondation, en transportant aux Chartreux les biens du couvent des Freres Saccites, supprimé cette même année, à cause du peu de religieux qui y restoient (Voyez l'an 1312). Cette donation fut faite à condition de prier toujours pour la prospérité de la ville, & de dire la Messe du St. Esprit à chaque renouvellement du Magistrat. Le Pape Pie II, confirma cette fondation par une Bulle datée de l'an 1458 (*l*).

(*l*) *Diplom. Belg. Tom. I. pag.* 231. *& Tom.*

Le couvent des Religieuſes Victorines de Ter-Cluyſen près de Sept Fontaines dans la forêt de Soigne, ayant été brûlé par des incendiaires, le Duc Philippe plaça ces Religieuſes dans le couvent du même ordre qui étoit près le marché aux grains à Bruxelles, & l'Evêque de Cambrai leur donna de nouvelles conſtitutions & les ſoumit à la direction du Prieur de Groenendael. On les nommoit les Sœurs-Blanches de *Jericho :* elles furent ſupprimées, ainſi que les Chartreux, en 1783.

ANNÉE 1457.

La Princeſſe Marie de Bourgogne, fille de Charles Comte de Charolois & d'Iſabelle de Bourbon, naquit à la Cour de Bruxelles le 13 Février : il y eut de grandes réjouiſſances à cette occaſion. Elle fut enſuite héritière unique de la Maiſon de Bourgogne, & porta tous ſes Etats en dot dans la maiſon d'Autriche.

Le Pape Calixte III autoriſa la fondation du couvent des Dominicains de Bruxelles, par une Bulle datée de cette année. Il ne fut achevé qu'en 1463, principalement par les

---

III. pag. 154 & 195. Sanderi Brabantia. Tom. II pag. 352. Raiſſii Origines Cartus : Belgii.

libéralités de la Ducheſſe Iſabelle, épouſe de Philippe-le-Bon (*m*).

ANNÉE 1458.

Le Pape Pie II donna la Règle de St. Auguſtin aux Sœurs noires, inſtituées pour l'aſſiſtance des malades de leur ſexe. Elles avoient été reçues dans la ville pour cet effet, depuis 1368, d'autres diſent depuis 1350.

Gramaye fixe à cette année la fondation du couvent de Bootendael, à une lieue au ſud de Bruxelles, pour des Franciſcains de la ſtricte obſervance, nommés depuis *Recollets*. C'étoit auparavant un hermitage dans la forêt de Soigne, bâti ſur les fonds de Henri Hinckaert, Conſeiller, lequel paſſe pour principal fondateur du couvent. Il a ſervi de modèle pour la plupart des réformes, qu'on a faites depuis lors, des couvens des Franciſcains en Brabant.

ANNÉE 1460.

Le Duc Philippe-le-Bon ayant dû porter la perruque, par ordonnance des médecins, la complaiſance qu'eurent ſes courtiſans de ne le pas laiſſer ſeul dans cette nouveauté, alla ſi loin, que l'on vit en un même jour

(*m*) *Diplom. Belg. Tom. I. pag. 457.*

à Bruxelles cinq cens gentilhommes en perruque, au grand divertiſſement du peuple.

Cette même année, le Magiſtrat fonda la maiſon de *Nazareth* dans l'iſle de St. Géry, pour y enſeigner les humanités, & l'on fit venir pour Profeſſeurs des Chanoines Réguliers de l'inſtitut du vénérable Gerard Groot, de Deventer dans l'Overyſſel. Philippe de Heetvelde, noble & puiſſant Seigneur, fut un bienfaiteur conſidérable de cet établiſſement. La Chapelle fut bénie en 1469 (*n*). Cet établiſſement ſubit dans la ſuite bien des changemens, ainſi que l'on verra aux années 1581, 1585 & 1588.

ANNÉE 1461.

La Chapelle de Ste. Catherine, qui étoit une dépendance de la Paroiſſe de Molenbeek, hors des nouveaux murs, étant devenue plus grande & plus fréquentée, que l'Egliſe paroiſſiale même, le Pape Pie II accorda la faculté d'y placer des Fonts baptiſmaux, & d'adminiſtrer les Sacremens; c'eſt-à-dire, de l'ériger en Paroiſſe.

ANNÉE 1462.

Douze Frères Alexiens du couvent de Bruxelles, firent profeſſion de la Règle de St. Au-

(*n*) *Diplom. Belg. Tom. IV. p. 442.*

guſtin, le 14 Octobre de cette année. Auparavant ils étoient du Tiers-Ordre de St. François, & ne faiſoient que de ſimples vœux. En 1472, le Pape Sixte IV approuva leur inſtitut.

ANNÉE 1463.

On bâtit ſur la partie la plus élevée des ramparts, entre les portes de Namur & de Halle, une grande tour ronde, nommée *Wollendries-Thoren, Tour des Drapiers*, ou la *Groſſe Tour*. Elle eſt de forme cylindrique & a 82 pieds de hauteur au-deſſus du rampart, ſon diamètre en dedans eſt de 29 pieds, & l'épaiſſeur de ſes murs de 6 pieds & demi; le tout meſure de France. Elle a une cave, un rez-de-chauſſée, deux étages, & une terraſſe.

ANNÉE 1465.

Le Duc Philippe-le-Bon tint, le 27 Avril, dans la grande ſalle de ſon Palais à Bruxelles, une Aſſemblée générale des Evêques, Abbés, Nobles & Députés de toutes les Provinces des Pays-Bas, ſoumiſes à la Maiſon de Bourgogne. Il y fit reconnoître ſon fils Charles, Comte de Charolois, comme ſon unique héritier dans tous ſes Etats & Domaines (*o*).

(*o*) *Diplom. Belg. Tom. II. pag.* 1348.

ANNÉE 1467.

Philippe-le-Bon étant mort à Bruges le 15 Juin de cette année, son fils & successeur Charles, surnommé *le Hardi*, fit son entrée solemnelle à Bruxelles, le 14 Juillet suivant. Entre autres magnificences déployées à cette occasion, Philippe de Commines marque qu'il fit tenir son échansonnerie ouverte à tous ceux qui voulurent y aller boire.

ANNÉE 1475.

Le Pape Sixte IV, par sa Bulle du 15 Juillet, autorisa le Chapitre de Ste. Gudule à appliquer dix Chapellenies à autant de Musiciens, pour le service du Chœur (*p*).

ANNÉE 1476.

La Chapelle de St. Eloy, près du couvent des Dominicains, fut bâtie par le corps-de-métier des Maréchaux-ferrans.

ANNEE 1477.

Charles-le-Hardi ayant été tué devant Nancy le 5 Janvier de cette année, fut succédé dans tous ses Etats par la Princesse Marie, sa fille & héritière unique, âgée alors de 20 ans. Elle donna à ceux de Bruxelles

(*p*) *Diplom. Belg. Tom. IV. pag. 74.*

le ſecond Octroi, pour établir la navigation ſur la rivière de la Senne, juſques dans les Rupel & l'Eſcaut. Il a été remarqué plus haut (à l'an 1436), que Philippe-le-Bon leur en avoit donné le premier. Il s'étoit agi ſous Charles-le-Hardi d'exécuter le même deſſein, mais les guerres y mirent obſtacle : de même que l'oppoſition de ceux de Malines fruſtrerent, pour près d'un ſiècle, l'effet de l'Octroi donné par la Ducheſſe Marie en 1477.

Le Serment ou la Confrérie des Arquebuſiers eut ſon inſtitution dans ce temps, ſous la protection de St. Chriſtophe & de Ste. Barbe. Leur jardin d'exercice eſt à l'entrée du marché aux grains. L'uſage des Arquebuſes étoit encore nouveau. Voyez quelques événemens diſtingués touchant cette Confrérie aux années 1533, 1649 & 1698.

Après la fête de St. Jean-Baptiſte de cette même année 1477, Maximilien, Archiduc d'Autriche, futur époux de la Ducheſſe Marie, fit une entrée des plus magnifiques à Bruxelles. Il fut précédé par tous les corps de la ville, & accompagné par l'Electeur de Trèves & l'Evêque de Metz, par les Ducs de Saxe, de Juliers & de Clèves, par le Margrave de Baden, par les Comtes d'Anhalt,

de Naſſau, &c. Le Mariage fut célébré à Gand le 19 Août ſuivant.

ANNÉE 1478.

L'Etabliſſement de l'Imprimerie à Bruxelles ne date que de cette année, ſelon Maittaire (*q*).

ANNÉE 1480.

Le cinquieme Serment, dit *des Gladiateurs*, ou la Confrérie de l'exercice de l'Epée, fut inſtitué cette année ſous la protection de St. Michel & de Ste Gudule, Patrons de la ville de Bruxelles.

ANNÉE 1481.

Henri de Berghes, Evêque de Cambrai, tint dans l'Egliſe de Ste. Gudule, un ſynode Diocéſain, dont les actes ſe trouvent encore en Manuſcrit.

ANNÉE 1486.

La Ducheſſe Marie étant morte, le 28 Mars 1482, des ſuites d'une chûte de cheval, laiſſant deux enfans, Philippe ſurnommé *le Bel*, né en 1478, & Marguerite née en 1480; l'Archiduc Maximilien gouverna ſeul les Etats de Bourgogne comme tuteur & au nom de ſon fils. Le 9 Avril 1486, l'Em-

(*q*) *Annal. Typograph. Tom. I.*

pereur Fréderic III, ſon père le fit élire Roi des Romains, & couronner comme tel peu après à Aix-la-Chapelle. Après cette cérémonie l'Empereur vint en Brabant, & fit une entrée magnifique à Bruxelles le 22 Juillet. Pendant que l'on étoit en feſtin à la Cour, une querelle s'éleva entre les bourgeois & les ſoldats de la ſuite de l'Empereur. Le Magiſtrat pacifia bientôt les bourgeois; mais les ſoldats, allant exhaler leur colère à la Cour, trouvèrent en chemin les foudres de vin du Rhin dont la ville faiſoit préſent à l'Empereur : ils tombèrent deſſus avec tant d'animoſité, & s'enivrèrent ſi complettement, qu'ils oublièrent entièrement leur querelle (r).

L'Archiduc Maximilien & Philippe ſon fils, accordèrent à ceux de Bruxelles deux Foires franches par an, dont l'une ſe tient pendant la ſemaine qui précéde la Pentecôte, & l'autre pendant les deux ſemaines qui ſuivent la fête de St. Luc au mois d'Octobre.

Le Pape Innocent VIII accorda de grands privilèges à la confrérie du St. Sacrement, inſtituée dans l'égliſe de St. Géry, entre autres, que chacun des 50 confrères pourroit

(r) *Har. Ann. Brab. Tom. I. pag. 463.*

avoir une chapelle domeſtique à meſſe. L'abbé de Dilighem eſt prévôt-né & conſervateur des privilèges de cette confrérie (*s*).

ANNÉE 1488.

Dans les guerres civiles qui eurent lieu dans ce temps, dont les cauſes & les détails ultérieurs ne regardent pas cette hiſtoire, Philippe de Cléves, fils d'Adolphe de Ravenſtein, entra dans Bruxelles par la porte de Flandre, avec 500 cavaliers, le 19 Septembre, une partie des bourgeois étant d'intelligence avec lui. Pour les en punir, Maximilien ôta à cette ville le privilège de Tonlieu & d'Etape par un décret du 28 Décembre, & l'accorda à ceux de Malines. Entre autres dégats que firent à cette occaſion les ſoldats indiſciplinés du Seigneur de Ravenſtein, ils mirent le feu à l'Abbaye de Dilighem & à la ville de Vilvorde (*t*).

ANNÉE 1489.

La ville de Bruxelles ne ſe vit pas plutôt délivrée des ſuites de la guerre civile, qu'une furieuſe peſte s'y déclara, au commencement

(*s*) *Diplom. Belg. Tom. IV. p. 79.*

(*t*) *Har. Ann. Brab. Tom. I. pag.* 477, 478 & 479.

de l'été de cette année. On compte qu'elle emporta, dans cette ville seule, au-delà de 30 mille ames en moins de deux années de temps. Pendant ce cruel fléau, le vénérable & pieux père Thierry de Munster, Prêtre de l'Ordre de St. François, exerça tous les devoirs d'une charité héroïque. Il érigea une tente au milieu de la grande place, avec un autel pour y célébrer la Ste. Messe, & pour y garder le St. Ciboire & les SS. Huiles, & il parcourut sans cesse les rues avec une sonnette, pour l'administration des Sacremens aux malades. (Ce digne Religieux mourut, en opinion de sainteté, le 11 Décembre 1515.) Bientôt la famine se joignit à la peste, & ce dernier fléau ne cessa que par une abondante récolte en l'année 1493.

ANNÉE 1492.

Le couvent des Religieuses Pauvres-Claires, dit *Bethleem*, vis-à-vis du Beguinage, fut commencé cette année, suivant l'institut rigide de la bienheureuse Colette, & sous la direction du Provincial des Récollets. La Marquise d'Aiseau fut leur fondatrice. Il y avoit eu auparavant quelques Sœurs du Tiers-Ordre de St. François. Ce couvent a été supprimé en 1784.

ANNÉE 1494.

Vers ce temps, le Conseil-Souverain de Brabant, ainsi que la Souveraine Cour Féodale de ce Duché, commencèrent à tenir une résidence fixe en la ville de Bruxelles.

ANNÉE 1498.

La réforme de l'étroite observance de l'institut de St. François, que l'on nomme *Récollets*, déja en vigueur à Bootendael, fut introduite cette année dans le couvent des Frères Mineurs conventuels de Bruxelles, par une Bulle du Pape Alexandre VI, à la demande de l'Empereur Maximilien. Le vénérable père Thierry de Munster contribua beaucoup à cette réforme, ainsi que le père Jean Glapion, Provincial des Récollets, & Confesseur des Empereurs Maximilien & Charles-Quint.

Le Pape Alexandre VI institua dans l'Eglise de St. Géry, la Confrérie de N. Dame des Sept-Douleurs, à la demande de l'Archiduc Philippe-le-Bel, qui en voulut être le chef. Il s'y fit inscrire avec son père l'Empereur Maximilien, & sa sœur Marguerite d'Autriche : une grande partie de la Noblesse suivit leur exemple.

Guillaume Vanderborcht fonda la Maison pieuse, dite *la Couronne-d'épines*, pour l'édu-

cation, jusqu'à l'âge de 18 ans, de quelques pauvres bourſiers. La direction de cet établiſſement fut commis aux ſoins des Chanoines de Ste. Gudule de la ſeconde fondation.

ANNÉE 1500.

Philippe-le-Bel ayant épouſé, en 1496, la Princeſſe Jeanne, héritière de Caſtille & d'Arragon, il leur nâquit à Gand, le 25 Février de cette année, un fils devenu ſi célèbre ſous le nom de *Charles-Quint.*

ANNÉE 1501.

Le 1 Février, mourut à Bruxelles Olivier de la Marche, Hiſtoriographe de la Maiſon de Bourgogne; il fut enterré dans l'égliſe de St. Jacques de Coudenbergh.

Le 12 Octobre, Henri de Berghes, Evêque de Cambrai, confirma la Confrérie, commencée dès l'an 1486, ſous le nom des *XII Apôtres.* Cette confrérie étoit dans l'uſage de s'aſſembler une fois par an au Prieuré de Rouge-Cloître dans le bois de Soigne (*u*).

Cette même année, l'Archiduc Philippe-le-Bel, quatrième Chef & Souverain de l'Ordre de la Toiſon d'or, tint à bruxelles dans l'Egliſe des Carmes le ſeizième Chapitre de cet illuſtre Ordre, où furent créés ſept nouveaux Chevaliers; parmi leſquels étoit ſon

(*e*) *Diplom. Belg. Tom. IV. p.* 450.

fils aîné, Charles d'Autriche, nommé pour lors Duc de Luxembourg.

ANNÉE 1502.

Vers ce temps, Englebert, Comte de Naſſau, Chevalier de la Toiſon d'or, fit agrandir & achever ſon palais, dit *l'Hôtel de Naſſau*, & *la Cour d'Orange*, lequel lui étoit échu par ſucceſſion de la famille de Duvenvoorde, comme il a été dit ſous l'an 1346.

ANNÉE 1505.

Iſabelle, Reine de Caſtille, épouſe de Ferdinand Roi d'Arragon, étant décédée le 26 Novembre 1504, ſes Royaumes échurent à ſa fille, la Princeſſe Jeanne, épouſe de l'Archiduc Philippe-le-Bel. Cette nouvelle étant parvenue à Bruxelles, on y fit de grandes réjouiſſances, quoïque cet événement dût être cauſe que les Pays-Bas n'auroient plus le bonheur de poſſéder fixement leurs Souverains dans le ſein du pays. Le nouveau Roi Philippe partagea à cette occaſion ſon Conſeil, inſtitué en 1455, en deux parties: il fixa ſa réſidence de l'une à Malines, ſous le nom de *Grand-Conſeil*, l'autre partie, ſous le nom de *Conſeil-Privé*, devoit reſter à Bruxelles près du Gouvernement-Général du Pays. Les Rois Philippe & Jeanne ne partirent pour l'Eſpagne que le 10 Janvier 1506, & Philippe y mourut d'une pleuréſie le 25 Septembre

Septembre suivant, laissant l'Empereur Maximilien, son père, Régent des Pays-Bas pendant la minorité de l'Archiduc Charles. En 1507, l'Empereur envoya sa fille Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoie, pour gouverner les Pays-Bas à sa place. Depuis ce temps Bruxelles est devenue le siége ordinaire du Gouvernement-Général du Pays.

ANNEE 1506.

Marc de Steenberghe, Chanoine, Pléban, & ensuite Doyen de Ste. Gudule, laissa sa maison pour en former un couvent, où treize filles ou femmes repenties seroient entretenues pour mener une vie religieuse sous la règle de St. Augustin, & sous l'invocation de St. Marie Magdelaine. Cette maison fut nommée *Bethanie*, & le Chapitre de Ste. Gudule confirma la fondation en 1511 (x). Elle fut supprimée en 1783.

ANNÉE 1512.

L'Archiduc Charles, n'étant âgé que de 12 ans, abattit à coup d'arbalette l'oiseau posé sur la tour de l'église du Sablon, ce qui le fit proclamer Roi du Grand Serment: ensuite cette confrérie le conduisit en triomphe.

Le corps-de-Métiers des Bouchers de cette

(x) *Diplom. Belg. Tom. IV. pag.* 636.

ville, fit défenſe à tous les bouchers étrangers de vendre de la viande les vendredis, jours du franc-marché. Ceux-ci, appuyés par le Magiſtrat, obtinrent des lettres de maintenue du Conſeil de Brabant. C'eſt en vertu d'elles, que les bouchers de Ninove y viennent encore vendre leur viande, les jours de vendredi : ce marché ſe tient derrière la Maiſon de Ville (y).

ANNÉE 1515.

Pour mettre fin à l'animoſité & aux querelles, qui avoient regné depuis quelque temps entre le Clergé & le Magiſtrat, touchant les immunités & les exemptions des acciſes du vin & de la bierre que les premiers prétendoient; l'Archiduc Charles donna, en ſon Conſeil, le 13 Janvier de cette année, un décret par lequel il fut réglé que le Chapitre de Ste. Gudule auroit une cave à l'uſage du Clergé, où l'on pourroit mettre, exempts de droits, 120 aimes de vin du rhin par an; ou d'une moindre ſorte de vin, deux aimes pour une du rhin : de plus, 1200 tonneaux de bierre; & que pour le ſurplus de vin & de bierre, ils payeroient les acciſes (z).

(y) *Luyſter van Brabant Part III. pag* 84.
(z) Le décret ſe trouve dans le *Luyſter van Brabant.*

ANNEE 1516.

Le roi Ferdinand-le-Catholique étant mort, & la reine Jeanne n'ayant pas la liberté d'esprit néceſſaire pour gouverner ſes vaſtes états, l'archiduc Charles, ſon fils, fut proclamé roi d'Eſpagne.

En ſa qualité du Ve. Chef Souverain de l'Ordre de la Toiſon d'Or, il en tint, le 26 Octobre de cette année dans l'Egliſe de Ste. Gudule, le XVIIIe. Chapitre, dans lequel il fit une loi, que les Chevaliers, qui n'étoient que trente ſuivant la première inſtitution, ſeroient à l'avenir cinquante, en vertu d'une bulle qu'il avoit obtenue à cet effet du Pape Léon X (*a*).

ANNÉE 1518.

La Maiſon du Roi, dite *Broot-Huys*, ſur la grande Place, fut rebâtie en pierres de taille. Elle avoit ſervi de Maiſon de Ville au Magiſtrat, juſqu'environ l'an 1446, que fut achevé vis-à-vis le nouvel Hôtel-de-Ville que l'on y voit maintenant.

ANNÉE 1520.

Le roi Charles avoit quitté Bruxelles dès l'an 1517 pour aller prendre poſſeſſion de ſes royaumes d'Eſpagne. En 1519, il fut élu empereur à la place de Maximilien ſon grand-père, & dans l'été de l'année ſuivante il revint de nouveau à Bruxelles. Il fit enſuite ſa réſidence

(*a*) *Diplom. Belg. Tom. I. pag. 234.*

ordinaire dans cette ville pendant les divers séjours, qu'il fit dans les Pays-Bas durant le reste de sa vie.

L'Eglise de St. Géry, la plus ancienne de la ville, & qui étoit desservie par deux Recteurs & plusieurs Chapelains, fut enfin érigée en paroisse par une bulle du Pape Léon X, datée du 17 Avril de cette année, aux instances de l'empereur Charles-Quint, du Chancelier & Conseil de Brabant, & du Magistrat de Bruxelles. On allégua pour motifs, la distance jusqu'à Ste. Gudule, le grand nombre d'habitans, les fréquentes inondations de la Senne, &c. (*b*).

ANNÉE 1521.

Comme la plupart des voituriers pour les villes & les pays d'alentour, étoient logés aux environs de la Bergstracte & de la rue voisine, qui en a retenue le nom des *Longs-Chariots*, un habitant zélé, Jean Van Zeune, afin de leur procurer la facilité d'entendre la Messe avant de se mettre en route, fit bâtir la Chapelle de Ste. Anne sur le terrein où il y avoit eu auparavant une fameuse auberge, à l'enseigne de ladite Sainte. Cette Chapelle fut détruite dans le bombardement de 1695, & ensuite rebâtie ainsi qu'on la voit à présent.

(*b*) *Diplom. Belg. Tom. IV. pag.* 106.

Mille hommes, des plus courageux Bourgeois de Bruxelles, tirés des cinq Sermens, partirent par ordre de l'Empereur le 31 Octobre pour assister au siège de Tournai. Après avoir contribué bravement pour leur part à la reddition de cette place, ils retournèrent chez eux le 21 Décembre suivant.

ANNÉE 1522.

Commencement des Procès faits pour cause d'hérésie : celle de Luther s'étant déjà glissée dans les Pays-Bas. Il y en a eu plusieurs de cette espèce à Bruxelles, dont on ne parlera pas en détail dans cette histoire.

ANNÉE 1524.

L'Empereur Charles-Quint, à la follicitation de Mercurin Gottinara, Chancelier de Bourgogne, donna 10 mille florins d'or pour achever l'église de la Chartreuse de Scheut.

ANNÉE 1525.

L'Archiducheſſe Marguerite d'Autriche, tante de l'Empereur & Gouvernante des Pays-Bas, fit commencer, cette année, la belle Chapelle de l'ancienne Cour, achevée en 1553.

ANNÉE 1529.

La maladie nommée *la sueur angloise*, en Flamand *de sweetende sieckte*, emporta beaucoup de monde à Bruxelles. Cette contagion, qui

avoit fait des ravages terribles en Angleterre depuis plusieurs années, s'étoit communiquée à l'intérieur des Pays-Bas par la voie de la Zélande & d'Anvers.

ANNÉE 1531.

Ceux de Malines gagnèrent, par sentence du 7 Juin, un procès important contre ceux de Bruxelles, par rapport au nouveau canal, que ces derniers vouloient creuser & conduire par la rivière de la Senne, en traversant une partie du territoire de Malines. Les Malinois prétendoient maintenir leur droit d'étape & de thonlieu sur ladite rivière, & nommément d'une chaîne de fer, qui la traversoit près du village de Heffen, avec une redoute au même endroit, l'une & l'autre pour en défendre le libre passage. Par cette opposition, les Bruxellois furent obligés de chercher d'autres moyens pour parvenir à leur but, auquel ils étoient extrêmement attachés. Ils conclurent, avec le consentement des Etats de Brabant, de le creuser entièrement sur le territoire de cette province; c'est-à-dire, en côtoyant la Senne depuis Bruxelles jusqu'à Vilvorde, ensuite laissant à droite cette rivière & le territoire de Malines, de le diriger presqu'en droite ligne sur le village de

Willebroeck vis-à-vis de Boom, l'un & l'autre sur le Rupel. De cette manière l'étendue du canal étoit de cinq lieues; elle n'auroit été que de quatre s'il avoit fini à Malines. Cependant les Malinois s'y opposèrent de nouveau, alléguant le préjudice que l'exécution de ce plan leur porteroit. Ce différend ne fut terminé qu'en 1550.

Christiern, roi de Danemarck, s'étant réfugié auprès de Charles-Quint son beau-frère, fut ajourné, le 13 Juillet de cette année, par un Huissier du Conseil de Brabant, pour rendre témoignage dans un procès entre deux particuliers. Ce Prince comparut en personne, & prêta serment *sur la parole de Roi.*

ANNÉE 1533.

Robert de Croy, évêque de Cambrai, abattit l'oiseau dressé par le Serment des Arquebusiers sur la tour du Wollendries. Il fut proclamé Roi de la Confrérie, & reconduit en triomphe.

ANNÉE 1534.

La vieille Chapelle du Saint Sacrement des Miracles à Ste. Gudule fut détruite, afin d'en bâtir une autre plus grande & plus magnifique à sa place. Le 18 Février de cette année, Philippe de Lannoy, Chevalier de la

Toiſon d'Or, poſa la première pierre de la nouvelle Chapelle, au nom de la Séréniſſime Gouvernante Marie, reine de Hongrie, ſœur de l'empereur Charles-Quint. L'ouvrage fut achevé en 1539, & la dédicace ſolemnelle s'en fit le 23 Avril 1542.

ANNÉE 1535.

On plaça une horloge avec ſon cadran, & un carillon dans une des tours de l'égliſe de Ste. Gudule.

ANNÉE 1536.

La tour de l'égliſe paroiſſiale de St. Géry, fut achevée cette année, après un travail de 16 ans.

ANNÉE 1541.

Jean-Baptiſte de Taxis, chevalier, & maître général des Poſtes de l'empereur Charles-Quint, mourut à Bruxelles, le 16 Octobre de cette année, & fut enterré dans une des Chapelles de l'Egliſe de N. D. du Sablon, avec ſon épouſe Chriſtine de Wachtendonck. Les Poſtes devenues à préſent ſi générales, & ſi utiles à toute l'Europe, n'ont commencé d'être connues en Allemagne & dans les Pays-Bas, que dans les dernières années de l'empereur Maximilien (mort en 1519), qui

établit les premières ſur la route de Bruxelles à Vienne, ſous la direction de François de Taxis, pere de Jean-Baptiſte. Cet établiſſement a toujours reſté ſous la direction de la maiſon de la Tour & Taxis; il a été érigé en fief immédiat de l'Empire, avec titre de Prince.

ANNÉE 1544

Le 1 Octobre, l'Empereur fit une entrée triomphante à Bruxelles, accompagné de ſa ſœur Marie, reine-douairière de Hongrie, de ſon neveu l'Archiduc Maximilien, des Cardinaux de Lorraine & de Rheims, & de toute la Nobleſſe. C'étoit à l'occaſion de la paix conclue avec la France à Creſpi en Valois, le 18 Septembre précédent.

ANNÉE 1549.

Le 12 Mars, on ſentit à Bruxelles deux fortes ſecouſſes d'un tremblement de terre. Le Prince Philippe (enſuite Philippe II, fils unique de Charles Quint) vint d'Eſpagne en traverſant l'Italie, &c. & arriva à Bruxelles le 1 Avril de cette année. On lui donna des fêtes extraordinaires; & entr'autres un concert d'animaux qui démonta toute

la gravité de Philippe le plus sérieux des hommes (*c*).

ANNÉE 1550.

Après plusieurs procédures & oppositions de la part de la ville de Malines, contre le nouveau canal projetté par ceux de Bruxelles, la sentence fut rendue le 30 Mai de cette année par le Conseil-Privé de S. M. en faveur de ces derniers. Ils se mirent donc incontinent à l'œuvre, & commencerent au village de Willebroeck, l'excavation de leur canal. Les commissaires de la part de la Cour, à l'effet de régler toutes les difficultés qui pourroient survenir, furent Corneille Scheppers, Conseiller du Conseil Privé, & Charles Quarré, Conseiller du Conseil de Brabant. Ceux de la part de la Ville, furent Jean de Locquenghien, ancien Bourgemaître (& moteur principal de l'ouvrage) Adolphe de Douvrain, député des Patriciens, & Jean Staffard, député des Nations. Afin de trouver l'argent nécessaire à une si grande entreprise, les Nations consentirent, en 1550, à une imposition de 6 liards sur la moûture de chaque rasière de froment, & de 2 liards sur celle de seigle; de 6 sols pour chaque bœuf qu'on tueroit,

(*a*) *Voyez la Relation de ce voyage, écrite par Jean Chifleval.*

de 3 sols pour chaque vache, & de 2 sols pour chaque porc, &c. En 1555, elles consentirent de nouveau à une impósition de deux florins sur chaque brassin de bierre.

ANNÉE 1552.

L'Eglise de N. D. de la Chapelle eut en ce temps deux Curés successifs qui sont devenus évêques : Guillaume de Hauwere, en 1552, fut fait évêque de Sarepte, & suffragant de l'évêque de Tournai ; & Guilain de Vroede, en 1572, évêque de Salubric, & suffragant du Cardinal de Granvelle, Archevêque de Malines.

ANNÉE 1553.

Cette année est remarquable par le nombre de têtes couronnées qui se trouvèrent logées ensemble, à la cour de Bruxelles; il y en avoit sept, savoir : Charles Quint, empereur & roi d'Espagne; son fils Philippe, roi de Naples; Eléonore, reine de France, veuve de François I; Marie, reine-douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas; toutes les deux sœurs de Charles V, son neveu Maximilien, archiduc d'Autriche, & roi de Bohême, avec son épouse, Marie, fille de Charles V; enfin, Muley-Hassem, roi de Tunis. Ils se sont trouvés aussi ensemble, assis sous un même arbre, à Groenendael dans la forêt de Soigne.

La Chapelle de la Cour, commencée en 1525, fut consacrée le 2 Juillet de cette année, sous l'invocation de St. Philippe & St. Jean-Baptiste, en présence de l'Empereur, des deux Reines ses sœurs, & de toute la Cour, par le Cardinal Jerôme Dandini, légat apostolique auprès de l'Empereur (*d*).

ANNÉE 1554.

Le Cardinal Pole, parent de Henri VIII roi d'Angleterre, fut envoyé par le Pape Jules III, Légat *à latere*, vers l'Empereur, & il fit son entrée à Bruxelles, le 24 Janvier, accompagné de Philibert, prince de Piedmont. Il fut logé premiérement à l'hôtel de l'Evêque de Cambrai, ensuite à l'Abbaye de Dilighem. Il se rendit en Angleterre en 1555, à l'avénement de la Reine Marie.

ANNÉE 1555.

Le célèbre Barthelemi Caranza, Espagnol, de l'Ordre de St. Dominique, fut sacré Archevêque de Tolède, à Bruxelles, dans l'église des Dominicains, par M. de Granvelle, évêque d'Arras, assisté des évêques suffragans de Cambrai & de Tournai.

Ceux de Vilvorde, excités par les Malinois, s'étoient opposés au nouveau canal de

(*d*) *Swertii Monum. Sepulch. Brab. pag.* 291.

Bruxelles. On leur avoit offert de conſtruire un baſſin avec des écluſes dans leur ville, en y faiſant paſſer le canal : ce qu'ils refusèrent. On fut donc obligé d'acheter les prairies de la commanderie de Pitzembourg à Malines, & celles de l'hôpital de Vilvorde, & de placer le baſſin avec les écluſes à Ransbeeck (où ſont à préſent les trois fontaines); enfin, de conduire le canal hors des murs de la ville, au préjudice notable du commerce de cet endroit. Sur ces conditions, ceux de Vilvorde furent déboutés de leur oppoſition par décret du Conſeil-Privé du 10 Octobre 1555.

Jeanne, reine de Caſtille, d'Arragon, &c. mère de Charles V, étant décédée en Eſpagne le 4 Avril de cette année, l'Empereur, qui ſe trouvoit à Bruxelles avec ſon fils Philippe, lui fit faire des obſèques, le 15 & le 16 Septembre ſuivant, avec la plus grande ſolemnité. Le Roi Philippe s'y trouva avec toute la Cour, les Conſeils, les Tribunaux, & tous les Corps de la Ville.

ANNÉE 1556.

L'Empereur Charles-Quint ſe trouvant accablé d'infirmités & épuiſé par les travaux d'un règne long & agité, ſoupiroit après une retraite où il pût jouir du repos & s'occuper du ſoin de ſon ſalut. Pour effectuer ce pro-

jet, il se démit, dans la grande salle de la Cour de Bruxelles, le 22 Octobre 1555, de sa Souveraineté de la Toison-d'Or, & le 25 suivant, de tous les Etats de la Maison de Bourgogne, en faveur de son fils Philippe. Enfin, le 6 Janvier de l'année suivante, il consomma dans la même salle le sacrifice qu'il y avoit commencé : il se démit de tous ses autres Royaumes & Etats en faveur du même Philippe. Ensuite de cette cérémonie, il se retira à une maison qu'il s'étoit fait bâtir au bout du Parc, où est maintenant l'hôtel du Conseil de Brabant, jusqu'au 7 Septembre suivant qu'il abdiqua la Couronne Impériale, & partit de Bruxelles, accompagné de ses deux sœurs, Eléonore, reine douairière de France, & Marie, reine douairière de Hongrie : le 15 du même mois il s'embarqua avec elles à Seeburg en Zélande pour se rendre en Espagne, où il mourut le 21 Septembre 1558, ses deux sœurs étant déjà décédées avant lui.

ANNÉE 1557.

Depuis le mois d'Août 1556, jusqu'à la moisson de 1557, il y eut une chéreté extraordinaire de grains & de toute sorte de vivres : ce fléau fut augmenté par un hyver extrêmement rude. Pendant le carême, la rasière

de seigle, mesure de Bruxelles, se vendoit 3 florins 6 sols, & au mois de Juin jusqu'à huit florins : chaque œuf 1 sol, & 25 naveaux 6 sols, &c. La populace, pressée par la faim, pilla les greniers des marchands & commit d'autres désordres. Enfin, le 24 Juillet, il arriva de Dantzic & de Hambourg, par la voie d'Anvers une si grande quantité de grains, qu'on avoit à Bruxelles la rasière de seigle à 20 sols, & un pain de 2 livres pour un sol.

ANNÉE 1558.

Le Cardinal Caraffa, neveu du Pape Paul IV, & son Légat *à latere* vers le Roi Philippe II, ayant fait son entrée à Bruxelles, le mercredi des Quatre-temps avant Noël, eut son audience publique le jour de l'Epiphanie de cette année.

Philippe II, ayant appris à Bruxelles la mort de Charles V, son père, décédé le 21 Septembre, & celle de Marie, Reine d'Angleterre, qu'il avoit épousé en 1554, fit faire dans l'église de Ste. Gudule des funérailles magnifiques ; pour Marie, en qualité de Duchesse de Brabant, le 15 & le 16 Décembre ; & pour l'Empereur, le 29 & le 30 du même mois. Le Roi assista en personne aux obsèques de son père : il étoit en grand deuil, la tête couverte d'un long chaperon noir ; ainsi que

les Chevaliers de la Toiſon d'or, & autres de la haute Nobleſſe. Les Conſeils & Tribunaux, les Evêques, les Abbés, les Chefs du Clergé & des Ordres Religieux, enfin les Députés de toutes les Provinces y aſſiſtèrent avec leurs bannières. Cette pompe funèbre parut ſi extraordinaire, qu'on la jugea digne d'être gravée au burin.

ANNÉE 1559.

Le Roi Philippe II quitta Bruxelles pour n'y plus jamais revenir, & le 8 Août de cette année il partit de Fleſſingue pour retourner en Eſpagne, laiſſant le Gouvernement-général des Pays-Bas à ſa ſœur naturelle, Marguerite, ducheſſe de Parme, & en déſignant pour ſon principal Miniſtre le célébre Granvelle, alors évêque d'Arras, enſuite archevêque de Malines & cardinal.

Gilles van Breuſeghem, Prêtre, Chanoine d'Anderlecht, fonda une maiſon pieuſe en la rue de l'hôpital, avec diſtribution d'une certaine quantité de pains par ſemaine en faveur des pauvres. En 1638, Marie de Buſleyden, veuve de Charles l'Archier, Conſeiller de la chambre des comptes, augmenta conſidérablement cette fondation.

ANNÉE 1560.

Juſqu'à ce temps, Bruxelles avoit toujours fait

fait partie du vaſte diocèſe de Cambrai: l'évêque y avoit un palais à l'endroit où furent bâties les écoles des Jéſuites. Philippe II conſomma cette année l'érection de XIV nouveaux évêchés dans les Pays-Bas; Bruxelles, avec toute l'étendue de ſon archidiaconé, devint partie du nouvel archevêché de Malines, dont Granvelle fut nommé le premier archevêque.

ANNÉE 1561.

Pour achever le canal, dont il a été tant de fois parlé dans cette Hiſtoire, il ne reſtoit qu'à creuſer un baſſin dans la ville, & à ouvrir la communication à travers le rempart. La prairie des Beguines, qui s'étendoit depuis l'égliſe de Ste. Catherine juſqu'au rempart, ſervit pour le baſſin, les quais & les maiſons qui y ont été bâties enſuite. A côté du paſſage d'eau à travers le rempart, on conſtruiſit la porte du rivage, qui fait la huitième de la ville; & quelque temps après, l'eſcalier qui eſt à côté. Enfin, le 11 Octobre 1561, le canal fut rendu navigable. Ainſi, après 11 ans de travail, ce grand ouvrage fut achevé, par les ſoins infatigables de Jean de Locquenghien, Seigneur de Berchem, de Coeckelberghe, &c. amman de Bruxelles, qui en étoit le pre-

mier surintendant, & sous la direction du fameux ingénieur Georges Rinaldi. La longueur de ce canal, depuis Bruxelles jusqu'à Willebroeck sur le Rupel, est de 5200 verges de 20 pieds de Bruxelles chacune, ce qui fait 5 lieues & un quart de Brabant. La pente du terrein dans toute cette étendue, est de 44 pieds, laquelle est distribuée entre 5 écluses, dont la première est placée aux Trois-Fontaines près de Vilvorde, la deuxieme à Eembecke, la troisième à Thiffel, la quatrième au Grand-Willebroecke, & la cinquième au Petit-Willebroecke. Le canal est traversé de ponts dans tous les endroits où il a été jugé nécessaire pour la communication du pays des deux côtés. On fait monter la dépense totale de ce canal, & de tout ce qui y appartient, à 800 mille florins, monnoie de ce temps-là, ce qui feroit maintenant plus que le double, à cause de la différence de la valeur de l'argent.

Pour l'ouverture de la navigation sur le canal, le Magistrat avoit proposé des prix en faveur des bateaux qui arriveroient les premiers & avec les meilleures marchandises. Les Anversois vinrent avec treize bateaux, & remportèrent le premier prix; ensuite ceux de Gorcum, de Ziriczée, &c. qui obtinrent

de moindres prix. On fit, à cette occaſion, une fête magnifique.

ANNÉE 1565.

Le baſſin en dedans de la ville n'étant pas aſſez grand, on creuſa celui de travers, qui eſt devant l'égliſe de Ste. Catherine, depuis la rue de Flandre juſqu'à l'endroit où eſt la grue pour décharger les vaiſſeaux : cette partie fut achevée le 6 Novembre de cette année.

ANNÉE 1566.

Le 5 Avril, fut préſentée à la ducheſſe de Parme, gouvernante des Pays-Bas, par les ſeigneurs & gentilhommes prétendus-réformés, la fameuſe requête pour la liberté de la religion. C'étoit à cette occaſion que cette aſſociation prit le nom de *Gueux*. On peut regarder cet évènement comme la première démarche ouverte vers les funeſtes troubles qui déſolèrent les Pays-Bas bientôt après.

Aux mois d'Août & de Septembre, après les prêches calviniſtes, à Anvers, à Gand & ailleurs, on y avoit pillé les égliſes, briſé les autels & les images, & on menaça d'en faire autant à Bruxelles. Mais le comte de Mansfelt, gouverneur de la ville, avec pluſieurs chefs du gouvernement & le magiſtrat

y maintinrent la tranquillité, à force de haranguer le peuple sur le grand marché & les autres places, & en tenant les portes de la ville fermées trois jours de suite.

ANNÉE 1567.

Don Ferdinand de Tolède, duc d'Albe, chevalier de la Toison d'or, arriva à Bruxelles, le 22 Août, comme capitaine-général des Pays-Bas; il étoit accompagné d'une petite armée. Le 10 Septembre suivant, il y fit arrêter les comtes d'Egmont & de Hornes, chevaliers de la Toison d'or, & quelques autres personnes de rang.

Le 30 Décembre, Marguerite duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, partit de Bruxelles, pour l'Allemagne & l'Italie, au grand regret des peuples, qu'elle avoit gouverné depuis 1559 avec beaucoup de douceur.

ANNÉE 1568.

Florent de Pallant, comte de Culembourg, l'un des chefs des revoltés, étant fugitif, le duc d'Albe ordonna que son magnifique hôtel, situé en haut du petit Sablon, fût rasé jusqu'aux fondemens, en détestation de ce que l'association des revoltés y avoit été conclue & jurée. On y plaça une colonne de

pierre avec une inſcription latine, relative à l'occaſion, que *Sweertius* a conſervée. Le terrein de cet hôtel a été occupé depuis l'an 1610 par le couvent des carmes déchauſſés.

Le printemps & l'été de cette année ſont fameux dans les annales de Bruxelles par les ſanglantes exécutions qu'y fit faire le duc d'Albe. Le 3 Avril il fit exécuter ſix Gantois rebelles; le 6 du même mois quatre autres. Le 22 Mai, un prédicant fut brûlé. Le 1 Juin, il fit décapiter ſur la place du Sablon dix-huit gentilhommes pour crime de rebellion, & le jour ſuivant trois autres, & un miniſtre calviniſte y fut pendu. Enfin, le 5 du même mois, Lamoral, comte d'Egmont, & Philippe de Montmorency, chevaliers de la Toiſon d'or, furent décapités ſur la grande place.

Le 20 Septembre, Pierre Aſſeliers, conſeiller de Brabant, commiſſaire de S. M., convoqua dans la Cour Spirituelle à Bruxelles tous ceux du vicariat & de l'officialité de l'évêque de Cambrai, afin de leur interdire à l'avenir tout exercice de juriſdiction; laquelle fut tranſportée en même temps à l'archevêque de Malines & à ſon vicaire & official. Un pareil acte ſe fit en même temps

en faveur du nouvel évêque de Namur, à l'égard du Wallon-Brabant.

La Maiſon de Nazareth, dans l'iſle de St. Géry, où l'on avoit enſeigné les humanités depuis l'an 1460, fut convertie en un Séminaire pour de jeunes clercs, du conſentement du magiſtrat & du chapitre de Ste. Gudule. En 1581, les calviniſtes en firent un collège de leur ſecte (e).

Au mois de Juillet de cette année, l'ouvrage, dit *les Trois-trous*, dans le canal entre Bruxelles & Vilvorde, fut commencé en pierres de taille, ſous la direction du célèbre ingénieur italien George Rinaldi: il ſert à faire paſſer au-deſſous du lit du canal, une partie des eaux de la Senne, ſans que cela interrompe la navigation.

ANNÉE 1570.

On célébra à Bruxelles le ſecond Jubilé (celui de 200 ans) du Saint Sacrement des Miracles. Le duc d'Albe fit publier, à cette occaſion, un pardon général & une amniſtie pour tous les Pays-Bas, de la part du roi; & une bulle d'abſolution d'héréſie de la part du pape. On tint peu après le premier concile provincial à Malines, pour la

(e) *Diplom. Belg. Tom. IV. p. 443.*

réception du Concile de Trente, & pour remédier aux maux de l'église Belgique.

ANNÉE 1572.

Les gueux ayant brûlé & saccagé les prieurés de Groenendael & de Rouge-Cloître, les religieux de ces couvens se retirèrent dans leurs refuges à Bruxelles. Ceux de Groenendael obtinrent pour célébrer leurs offices la chapelle de Ste. Marie-Magdaleine; & ceux de Rouge-Cloître l'église du Sablon.

ANNÉE 1573.

Le duc d'Albe fut rappellé en Espagne, & Don Louis de Requesens, Grand-Commandeur de l'Ordre de St. Jacques en Castille, fut nommé pour lui succéder en qualité de capitaine-général des Pays-Bas. La modération de celui-ci fit donner quelque relâche aux troubles.

ANNÉE 1576.

Après la mort de Don Louis de Requesens, arrivée à Bruxelles le 5 Mars de cette année, les Etats-généraux du pays, dirigés par le prince d'Orange, ôtèrent le gouvernement de la ville au comte de Mansfelt, pour le donner à Guillaume de Hornes, seigneur de Heeze, ennemi juré des Espagnols. Pour aider celui-ci, Jacques de Glimes,

Grand-Bailli du Wallon-Brabant, assembla 300 fantassins, qui entrèrent dans la ville de Bruxelles.

Le 4 Septembre, les comtes de Mansfelt & de Berlaimont, chevaliers de la Toison d'or, les présidens Viglius & Sasbout, les conseillers d'état d'Assonville, Fonck & Del-Rio, les secrétaires Berty & Scharenbergher, furent arrêtés en plein conseil par les soldats des Etats qui enfoncèrent les portes. Leur crime étoit d'avoir trop d'attachement au Roi leur Souverain légitime. On les mit aux arrêts dans la maison dite *Broot-Huys*, sur la grande place, chacun dans une chambre à part: mais peu de temps après, ils furent relâchés. De Thou rapporte qu'il avoit été voir le président Viglius dans cette prison.

ANNÉE 1577.

Le traité d'union & de confédération des états-généraux des Pays-Bas, qui avoit été conclu & signé le 8 Novembre 1576, sous le nom de *Pacification de Gand*, fut approuvé & signé par les prélats, nobles & villes de Brabant, assemblés à Bruxelles le 9 Janvier de cette année; & il fut agréé par le conseil d'état, commis par le roi Philippe II, pour le gouvernement du Pays, en at-

tendant l'arrivée de Don Jean d'Autriche qu'il en avoit nommé gouverneur-général. L'acte original de cette union demeura sous la garde des états de Brabant, & l'on en distribua par-tout des copies imprimées.

Le 1 Mai, Don Jean d'Autriche, fils naturel de l'empereur Charles-Quint, fit une entrée magnifique à Bruxelles, en qualité de gouverneur-général des Pays-Bas. Il avoit à sa droite Philippe Sega, nonce du pape, & à sa gauche Gerard de Groesbeeck, prince-évêque de Liege.

Le 8 Mai, mourut Viglius ab Ayta de Zuichem, Frison, chef & président du conseil-privé, prévôt mitré de l'église de St. Bavon à Gand, l'un des plus grands hommes de son temps, & des plus fidèles serviteurs de son souverain.

ANNÉE 1578.

L'archiduc Matthias, frère de l'empereur Rodolphe II, étant devenu gouverneur-général des Pays-Bas, reçut le serment de fidélité de ceux de Bruxelles le 20 janvier, & fut conduit par le prince d'Orange, de la maison de ville au théâtre dressé pour cet effet sur la grande place.

La peste fit de grands ravages cette année;

près de 27 mille personnes en moururent à Bruxelles. Les fléaux de la guerre & de la famine s'y joignirent en même temps. Tout le pays étoit rempli de troubles & de désordres. Il y avoit deux conseils de Brabant; l'un siégeant tantôt à Bruxelles, tantôt à Anvers; l'autre fidèle au Roi, demeurant à Louvain.

L'abbaie de la Cambre fut brûlée par la garnison Espagnole de Halle, comme servant de retraite aux rebelles. Les religieuses furent dispersées, & ne retournèrent à leur couvent qu'en 1599, qu'elles en rétablirent les bâtimens.

Troubles à Bruxelles pendant sept ans, par rapport à la religion.

ANNÉE 1579.

Malgré les troubles qui régnoient depuis plusieurs années dans les Pays-Bas, & les progrès que les sectaires avoient faits en différentes villes; l'on n'avoit pas encore attenté à la religion à Bruxelles. L'on y exerçoit paisiblement la seule religion catholique. L'on ne faisoit les prêches calvinistes que dans une ou deux maisons particulières.

Bref, on y déteſtoit encore les profanations des égliſes, qui étoient ſurvenues à Anvers, à Gand, à Malines, & ailleurs.

Mais après que le prince d'Orange eût été rappellé à Bruxelles, & qu'il ſe fut arrogé toute l'autorité, les calviniſtes qu'il appuyoit, commencèrent à devenir plus hardis.

Olivier Van den Tympel, ſeigneur de Corbeeck ſur la Dyle, gentilhomme de Louvain, fut établi gouverneur de cette ville par ce Prince. Il étoit colonel d'un régiment d'infanterie, & capitaine d'une compagnie de cavalerie. Il étoit entreprenant & entiérement dévoué à la nouvelle ſecte. Au commencement ſa garniſon n'étoit compoſée que de troupes nationales levées par les états du pays: mais par la ſuite des troubles, elle fut augmentée de deux-mille hommes d'infanterie, & de quatre régimens de cavalerie de troupes étrangères.

Le comte Philippe d'Egmont, demeuroit depuis un an à Bruxelles. Les revoltés ſe flattoient qu'il ſe ſeroit uni à eux, pour venger la mort du comte Lamoral, ſon père, decapité en 1568. Mais bien loin de-là, il avoit fait ſon accommodement avec le roi Philippe II. Son régiment d'infanterie wallone,

& une compagnie de gardes à cheval, étoient reſtés auprès de lui & ſous ſes ordres. Avec ces troupes, & l'aſſiſtance de quelques bourgeois, il tenta de faire rentrer Bruxelles ſous l'obéiſſance du roi.

En effet le 4 juin, ſes gens s'étoient déjà rendus maîtres du boulevart Ste. Claire, & de la porte voiſine dite *de Halle*, croyant faire entrer par-là les autres troupes du roi, qui devoient venir à leur ſecours Le comte d'Egmont marcha en même temps à la cour, avec 80 de ſes gens, dans l'intention d'y prendre poſte : mais le gouverneur Van den Tympel s'y étoit déjà retranché, avec les troupes de la garniſon rebelle. Les bourgeois calviniſtes coururent aux armes & ſe joignirent à eux. Cependant le colonel Bomberghe, avec une partie des rebelles, chaſſa les gens du comte d'Egmont de la porte de Halle, & il la boucha par le moyen de quelques chariots de foin, afin d'empêcher la communication avec les troupes de dehors. Le parti du comte, n'étant pas aſſez fort, fut également repouſſé à la cour, & chaſſé juſqu'au Canterſteen, où il renouvella le combat, mais avec perte. Enfin le comte fut obligé de ſe retirer avec les ſiens juſqu'à

la grande place, où il se tint retranché pendant deux jours; lorsque le manque de vivres & de munitions l'obligea de capituler avec le gouverneur Tympel, par l'entremise de Théodore de Liesvelt, conseiller du prince d'Orange, (qui le fit peu de temps après chancelier de Brabant). Par cette capitulation il fut permis au comte d'Egmont, avec tous ses gens, de sortir de la ville par la porte d'Anderlecht, le 6 juin, veille de la pentecôte.

Entre temps les rebelles reçurent des secours d'Anvers & de Gand; & ils trouverent à propos de faire entrer aussi en garnison à Bruxelles, un régiment d'Ecossois nommé *les Broucquilles*, à cause de leur habillement. Ce fut sous le prétexte de contenir la bourgeoisie dans l'obéissance de l'Archiduc Matthias : mais c'étoit en effet pour exercer plus librement leurs brigandages & leurs violences. Ces troupes prirent par force leurs logemens dans les couvens & chez les plus riches bourgeois catholiques.

La tragédie commença dès le matin même de ce jour (6 juin), par le pillage de l'église de St. Nicolas; où ils brisèrent les autels & les images, profanèrent les vases

ſacrés, & ſe revêtirent des chaſubles & des dalmatiques : étant ainſi vêtus, ils coururent les rues comme des forcenés. Ils danſerent à la ronde autour de la fontaine des *trois-pucelles*, proférant des blâphêmes & des invectives contre la religion catholique; enfin, pour comble de profanation, ils s'enivrèrent à force de boire des ſantés dans les calices & les vaſes ſacrés.

Dès l'après-midi du même jour, ces furieux coururent porter leur rage contre l'Egliſe principale de St. Michel & Ste. Gudule : mais le clergé & les bourgeois catholiques l'ayant prévu, ils avoient déjà pris toutes les précautions que l'état des choſes leur permettoit.

Joſſe Hauwaert, prêtre, chanoine de la 2e. fondation, & garde de la Chapelle du St. Sacrement des miracles, tira du tabernacle de cette chapelle la croix d'or qui renfermoit les SS. Hoſties; & il les remit en mains de Jean Meulemeeſter, prêtre & chapelain de Ste. Gudule, qui les tranſporta ſous ſon manteau, en habit de ſéculier, à l'hôpital des douze apôtres, auprès du prêtre Guillaume Meert, qui en étoit receveur. Craignant cependant d'être eux-mêmes dépouillés, (comme

il arriva en effet), ils confièrent ce précieux tréſor entre les mains d'un bon vieillard, nommé Corneille de Schryver, penſionnaire de ladite maiſon, & qui y demeuroit. Celui-ci, étant hors de ſoupçon, les garda plus d'un mois entier dans ſon coffre. Tout ceci fut effectué de concert avec les ſieurs Jean Hauchin, doyen, & Pierre Fabri, pléban de Ste. Gudule. Pendant que le prêtre Hauwaert étoit occupé à ſauver les Stes. Hoſties, un autre chapelain de Ste. Gudule, nommé Etienne Stekeldoren, démonta le beau tabernacle d'argent doré, dans lequel on conſervoit le St. Sacrement. Mais la canaille s'avançant à force vers l'égliſe, il n'étoit plus temps d'en ſortir, ainſi il ſe réfugia, avec ledit tabernacle, dans la tour où il ſe fit enfermer & y reſta juſques vers minuit, que ces furieux ſacriléges s'étoient retirés avec leur butin.

Dans ce ſaccagement de l'égliſe, tout fut profané & briſé, juſqu'aux autels mêmes; les reliques des ſaints furent emportées & diſperſées, (entre autres, celles de la Ste. Patrone Gudule, qu'on n'a jamais plus retrouvées); les peintures furent déchirées ou effacées, les ſtatues des douze apôtres furent jettées par terre; la belle chaire

qui étoit de cuivre de fonte maſſif, fut briſée en pièces : en un mot, tous les ornemens de l'égliſe devinrent la proie des fanatiques. Les eccléſiaſtiques furent obligés de ſe cacher, ou du moins de ne ſortir qu'en habit ſéculier, pour ne pas s'expoſer à être inſultés, ou peut-être maſſacrés. Par conſéquent, il fallut, dès le jour de la Pentecôte, ceſſer tous les offices divins dans cette égliſe.

On ne peut pas dire au juſte, quel jour ni comment les autres égliſes de la ville ont été pillées : mais très-certainement elles le furent toutes, & même la chapelle royale de la cour.

Les rebelles, non-contens d'avoir envahi les égliſes, déchargèrent leur fureur ſur les hôtels du comte de Mansfeld, chevalier de la Toiſon d'or, du cardinal de Granvelle, du duc d'Arſchot, & ſur quelques autres maiſons des plus fidèles ſujets du roi, où tout fut briſé & pillé.

Dans ces entrefaites, le doyen & les principaux du chapitre de Ste. Gudule, jugèrent que les Stes. Hoſties n'étoient pas aſſez en ſûreté dans la maiſon des douze-apôtres, où quelques ſoldats calviniſtes étoient logés. Ils réſolurent, donc, de les tirer de-là & de les confier à

un

un prêtre, nommé Guillaume Baers, qui demeuroit chez sa sœur Jeanne Baers, veuve de Philippe Rosseels, dit Pantens, à côté du couvent de Béthanie, dans la rue, nommée *corte-ridders-straete*, maintenant *la rue des fripiers*. Ce prêtre mourut six mois après, & la bonne veuve, par le conseil de son gendre, maître Jean van Cattenbroeck, secrétaire de la ville de Bruxelles, ne trouva aucun endroit de sa maison plus assuré, que de faire une ouverture dans la poutre de sa chambre à coucher & d'y cacher les Stes. Hosties; ce qu'elle fit. Elles y restèrent ainsi, à l'abri de toute recherche, pendant près de six ans, malgré l'envie sacrilège des calvinistes; qui se seroient fait un triomphe, s'ils avoient pu envahir & profaner ce St. Sacrement des miracles. Pour les tromper encore davantage, on fit courir le bruit parmi le peuple, que les Stes. Hosties avoient été sauvées à Mons.

Le 15 Juin, les sectaires firent tous leurs efforts pour entrer dans le couvent des récollets : mais on en avoit si bien barricadé la porte, que les religieux eurent le temps de se sauver. Il n'y resta qu'un vieillard de 70 ans, le père Jean Gray, écossois, d'une famille illustre, qui avoit été chanoine

d'Anderlecht avant de se faire récollet. Ne pouvant s'enfuir avec les autres, à cause de ses infirmités, il se retira dans l'Eglise. Ces furieux, l'ayant trouvé en prière devant l'autel, lui donnerent deux blessures, l'une à la tête, l'autre à la poitrine, dont il mourut & fut considéré comme martyr. Entretemps l'église & le couvent furent pillés & dévastés.

Les carmes furent plus heureux que les récollets, par l'adresse de leur prieur Laurent Cuperus, qui avoit su gagner un des principaux officiers, nommé Arnold van der Perre, ami du gouverneur Tympel. Ils furent obligés pourtant de loger & de nourrir un prédicant écossois, & 25 soldats calvinistes, avec les officiers & domestiques.

Le premier sermon public des calvinistes avoit été prêché dans une des maisons, dites *Schavershuysen*, vis-à-vis l'église des bogards. Pour engager le peuple à venir les écouter, les ministres donnèrent à chacun jusqu'à 7 sols, quelquefois même jusqu'à 10 sols. Mais bientôt après, ces calvinistes ne se contentèrent plus de maisons pour leurs prêches : il leur fallut des églises, & des auditeurs de gré ou de force Une des premières églises dont ils s'emparèrent, fut celle de N. D.

de la chapelle, après qu'on l'eût pillée & dépouillée de tous ses ornemens : elle fut occupée par un prédicant wallon. Le curé François Elant fut obligé de se retirer avec ses chapelains, dans l'église de N. D. du sablon, où on leur fit la grace de les laisser exercer leurs fonctions.

L'église de l'hôpital de St. Jean-Baptiste *au marais* fut occupée par les luthériens, qu'on nommoit alors *Martinistes*. Ils y firent leurs prêches ; mais il fut permis aux religieuses hospitalières de pouvoir faire dire la Ste. Messe, à huis clos dans l'intérieur de leur couvent. Les carmes, qui s'étoient garantis du pillage, ne purent empêcher de faire séparer & murer le chœur de leur église, qu'on leur laissa : la nef fut occupée par les calvinistes pour y faire leurs prêches.

Pour pallier tant de violences & donner quelque couleur à leur rebellion, le gouverneur Van den Tympel fit publier, le 3 Septembre, un manifeste, au nom des colonels, capitaines, & autres de la garnison & de la bourgeoisie de Bruxelles, en 38 articles contenant les mêmes plaintes & prétendus griefs contre le gouvernement Espagnol, & les mêmes motifs & exhortations pour s'y opposer, qu'on voit dans la plupart des pièces de ce genre, qui

sortirent dans ce malheureux temps. Ce manifeste séditieux contribua à encourager les rebelles, & à faire opprimer de plus en plus les catholiques & les fidèles sujets du roi.

Cependant l'archiduc Matthias avoit appris avec beaucoup de surprise & de douleur, tous les pillages & désordres arrivés dans Bruxelles. Il en écrivit son ressentiment au gouverneur Tympel & au magistrat, leur faisant les défenses les plus fortes, de ne troubler en rien l'exercice public de la religion catholique. Le bourgmaître Taeye, homme fort zélé, y apporta tous ses soins, ainsi que les échevins, qui étoient encore tous catholiques : mais ce fut avec assez peu d'effet. Néanmoins les ordres réitérés de l'archiduc apportèrent quelque calme à ceux de cette religion ; il dura jusques vers la fin de l'an 1580 : quoiqu'ils furent sans cesse molestés, tant par les logemens militaires, que par les insultes de leurs concitoyens calvinistes.

ANNÉE 1580.

Au commencement de cette année, la belle chartreuse de N. D. de Grace, à Scheut près d'Anderlecht, éprouva toute la fureur des soldats calvinistes de la garnison de Bruxelles, qui la pillèrent & la saccagèrent de fond

en comble. Les meubles & matériaux qui avoient échappés au premier pillage, furent vendus publiquement à Bruxelles, le 28 Mars, par décret du conseil de guerre, & les déniers qui en provenoient, appliqués à l'entretien des fortifications de cette ville. Les religieux s'étoient enfuis de différens côtés : le prieur, Chrétien Nutius, & le pere François Cavenaer, allant de Liège à Valenciennes, tombèrent entre les mains de quelques rebelles, qui les conduisirent à Bruxelles, où ils furent obligés de payer une rançon de mille florins d'or. L'exil de cette communauté dura sept ans entiers.

Vers le même temps, les abbayes & églises de Grimberghe & de Dilighem furent saccagées & brûlées, & les religieux dispersés. L'abbaye des Bénédictines nobles de Foreſt éprouva le même sort; & l'abbesse, dame Françoise de la Douve, en mourut de douleur.

Le 8 Avril, le gouverneur Van den Tympel sortit de Bruxelles, avec une partie de sa garnison, pour se rendre maître de la ville de Malines, entreprise dans laquelle il réussit. Ceux qui tenoient le parti du Roi n'étoient pas aussi heureux. Le comte Emanuel de Lalaing, & Robert de Melun, marquis de Roubaix & de Montigny, tentèrent de faire

rentrer Bruxelles ſous l'obéiſſance du Roi. Le 23 Juin, ils parurent devant les portes de Laeke & du Rivage, avec trois régimens d'infanterie & neuf compagnies de cavalerie. Quelques bourgeois qui étoient d'intelligence avec eux, avoient promis de leur ouvrir ces portes : trois d'entre eux découvrirent ce deſſein au gouverneur Tympel, & au fameux ſeigneur de Ste. Aldegonde, qui étoit alors dans cette ville. Ceux-ci mirent inceſſamment toute la garniſon ſous les armes : on tira pluſieurs volées de canon contre les troupes du Roi, & on leur fit d'autres inſultes ſanglantes; ce qui les obligea de ſe retirer, outrés de la perfidie & de l'affront qu'ils venoient d'eſſuyer. En même temps (à la St Jean), on changea le magiſtrat de la ville, qui étoit compoſé, ainſi qu'il a été dit, de catholiques, & on en nomma un autre qui penchoit, pour le moins, du côté des calviniſtes.

Au mois de Septembre, on fit ſortir de la ville, le tréſorier-général des finances, Conrard Schets, le chancellier Scheyf, quelques conſeillers & le procureur-général de Brabant, ainſi qu'un grand nombre d'autres perſonnes de rang, à cauſe de leur attachement au roi leur ſouverain légitime. Les rebelles pourſuivirent ſi bien ce manège, qu'avant la fin de l'année, il ne reſtoit plus aucun conſeiller dans la ville.

En vertu d'une réſolution du conſeil de guerre & des doyens calviniſtes des nations, datée du 15 Septembre, on vendit publiquement le reſtant des meubles du cardinal de Granvelle, & on employa l'argent à l'entretien des fortifications de la ville. Sa belle bibliothèque fut tranſportée au couvent des récollets, pour ſervir à l'uſage des prédicateurs du nouvel évangile, qui y demeuroient avec leurs femmes & leurs enfans.

Le 15 Novembre, le conſeil de guerre fit émaner une autre réſolution, qu'il fit confirmer par le magiſtrat, afin de pourvoir duement à l'entretien des miniſtres & des maîtres d'école calviniſtes; ce qu'on fit avec les biens confiſqués de la chartreuſe de Scheut, de l'abbaye d'Afflighem, & des prébendes & bénéfices de l'égliſe de N. D. de la Chapelle. Par le même décret, on deſtina le collège ou école de Nazareth, fondée en 1460 pour l'enſeignement des humanités, à l'entretien de 100 pauvres garçons, pour les élever dans le calviniſme.

Le 16 Décembre, le magiſtrat publia une ordonnance, par laquelle tous ceux qui n'avoient pas tenu, depuis trois ans conſécutifs,

leur domicile fixe à Bruxelles, en devoient sortir avec leurs familles, sous peine d'être traités en ennemis : on y comprit nommément tous les gens d'église des deux sexes.

ANNÉE 1581.

Au mois de Janvier de cette année, les rebelles établirent une autre régence de la ville, elle étoit composée d'Olivier Van den Tympel, gouverneur, du colonel Henri de Bloeyere, soi-disant bourgmaître, & des colonels Daniel Bomberghe, N. Melissant, & George Diertins. Les receveurs & les secrétaires de la ville, ainsi que les neuf doyens des nations, étoient tous des calvinistes outrés. Les catholiques furent exclus de toute charge publique. Corneille Aertiens, un des secrétaires de la ville, fut commis à la garde des archives de la chancellerie de Brabant : il s'est retiré ensuite en Hollande, où il devint greffier des états-généraux.

Le 23 Février, le magistrat fit appeller Jean Hauchin, doyen de Ste. Gudule, & lui ordonna de publier en sa qualité de vicaire-général de l'archevêque de Malines pour le district de Bruxelles, qu'on ne devoit plus célébrer les fêtes des Saints, mais les Dimanches seulement ; ce qu'il refusa de faire.

Au commencement d'Avril, le Baron d'Auxy & son épouse (fille du Baron de

Liedekercke), André d'Anderlecht, gentilhomme, & Joſſe Butkens, Avocat, furent accuſés d'avoir entretenu correſpondance avec le Prince de Parme, & d'avoir eſſayé de faire rentrer la ville ſous l'obéiſſance du Roi : ils furent tous mis en priſon. A la même occaſion, le nommé Jean Coby fut accuſé de trahiſon contre la ville : il fut condamné à être écartelé, & ſes membres furent enſuite attachés à quatre différentes portes de la ville, afin d'intimider les bourgeois qui reſtoient fidèles à leur Souverain.

Le 21 Avril, la régence de Bruxelles porta un décret, qui bannit de la ville le père Antoine Ruyskenſvelt, dominicain, docteur en théologie & célèbre prédicateur. Comme ce religieux étoit en grande vénération auprès des catholiques, ceux-ci firent tous leurs efforts pour empêcher ce décret d'avoir ſon effet. Voyant leurs prières inutiles auprès du gouverneur Tympel, le lendemain pluſieurs coururent aux armes. Comme ils étoient en bien plus grand nombre que les calviniſtes, on chercha à les appaiſer par de bonnes paroles, & ils mirent bas les armes. Néanmoins, le jour ſuivant, les rebelles firent ſortir de la ville le père Ruyſ-

kenſvelt avec tous les dominicains, le père Laurent Cuperus avec tous les carmes, & pluſieurs autres prêtres, tant ſéculiers que réguliers, ſous peine d'une punition exemplaire contre celui qui récéleroit quelqu'un des bannis. Le 25 Avril, le vénérable Jean Hauchin, doyen de Ste. Gudule, fut mis en priſon, où il reſta trois mois, pour ſervir d'ôtage & pour être échangé contre le fils du bourgmaître rebelle, Henri de Bloeyere, qui étoit entre les mains des Eſpagnols. Etant délivré de ſa priſon, le doyen Hauchin ſe retira à Louvain, & en 1583 il fut ſacré archevêque de Malines, après la ceſſion du cardinal de Granvelle qui avoit été nommé à l'archevêché de Beſançon.

Le lendemain 26. & jours ſuivans, le magiſtrat rebelle bannit de la ville Pierre Fabry, pléban de Ste. Gudule, avec ſon vice-curé; François Elant, curé de la Chapelle, avec ſon vice-curé; Pierre Vinck, curé de Ste. Catherine; Roland Bauwens, curé de St. Géry; Jean de Brauwere, recteur-curé de St. Nicolas, & quatorze autres perſonnes de marque.

En même temps, les doyens des nations prirent la réſolution de faire ceſſer, en général & en particulier, tout exercice de la

religion catholique romaine, jusqu'à ce qu'on eût prouvé à leur gré qu'elle s'accorde avec l'Ecriture-sainte & la Doctrine des Apôtres, contenue dans les douze articles du Symbole. Enfin, le coup fatal fut porté par un décret émané le 1 Mai, aux noms de l'amman & bourgmaître, des échevins, receveurs & conseillers du magistrat, conjointement avec le gouverneur, les colonels, les capitaines & autres du conseil de guerre. Ce décret contenoit une répétition de toutes les calomnies, invectives & blasphêmes, que les sectaires de ce temps-là étoient accoutumés de vomir, dans de pareils actes, contre la religion catholique : il y avoit, entre autres, une furieuse sortie contre le St. Sacrement des Miracles. De plus, il défendoit tout exercice public de cette religion, & ordonnoit de tenir fermées toutes les églises, sauf celles qui servoient aux réformés, & d'en ôter les images, comme un objet d'idolâtrie, ainsi que les tableaux & autres ornemens, & de les vendre.

En conséquence de cet édit, l'exercice public de la religion catholique cessa à Bruxelles pendant près de quatre ans; & on acheva de dépouiller les églises : le calvinisme devint la religion dominante, & il y fut professé pendant cet intervalle comme au milieu de la

Hollande. Les maîtres & les maîtreſſes d'écoles reçurent ordre du magiſtrat de n'enſeigner aux enfans d'autre catéchiſme que celui des calviniſtes, dit de *Heidelberg*, ni d'autres livres que ceux qui ſeroient approuvés par leurs miniſtres. Les cloches qu'on ôtoit des égliſes, ſervirent à la fonte de canons; l'argent & le cuivre furent portés à la monnoie, & on en frappa des eſpèces, au coin des états du pays, & enſuite du duc d'Alençon.

A cette occaſion, les religieux de Coudenberg, les dominicains, les carmes, les récollets, les bogards, les alexiens, & les frères *ſur le Grecht*, ainſi que les religieuſes de St. Pierre, de Ste. Gertrude, de Ste. Eliſabeth, de Jéricho, de Béthanie, les riches & les pauvres Claires, furent diſperſés, & leurs couvens dépouillés, & les dépouilles vendues par ordre du magiſtrat. On permit aux ſœurs de l'hôpital de St. Jean & aux ſœurs-noires de reſter dans leurs couvens & de continuer à ſoigner les malades; & on laiſſa pour lors le grand béguinage, parce que ce n'étoit pas un couvent. Les ſuſdits 7 couvens d'hommes & 9 couvens de filles étoient tous ceux qui exiſtoient alors à Bruxelles: dans la ſuite, & en moins d'un ſiècle, le nombre en fut augmenté juſqu'à 13 couvens d'hom-

mes & 19 couvens de filles, ſans compter 2 béguinages. La plupart des religieuſes diſperſées ſe retirèrent auprès de leurs parens, en prenant des habits ſéculiers, & on remarqua que par la providence divine, il ne ſurvint aucun ſcandale parmi elles.

Le 12 Juin, le magiſtrat publia une ordonnance pour régler, ſuivant la doctrine & la diſcipline des calviniſtes, l'école des humanités ou collège de Nazareth, fondé en 1460, & gouverné depuis un certain temps par les frères de la vie commune, dits *Hiéronymites*. On y plaça un régent & ſix maîtres, pour autant de claſſes, tous calviniſtes, & qui devoient être payés des revenus eccléſiaſtiques conſiſqués.

En ce même temps, les rebelles pillèrent l'égliſe collégiale d'Anderlecht, & en rapportèrent dix chariots chargés de cloches & de pilliers & lames de cuivre, qui furent vendus à Bruxelles avec les autres dépouilles des égliſes & des couvens.

Olivier Van den Tympel, gouverneur rebelle de Bruxelles, avec un détachement de ſa garniſon, ſe rendit maître de la ville de Nivelle, & en envoya priſonniers la dame abbeſſe du chapitre noble & le ſeigneur de

Glimes; mais le comte de Mansfelt vint bientôt assiéger Nivelle, & le troisième jour il s'en rendit maître, & prit prisonnier Tympel lui-même, qui fut d'abord échangé contre les deux illustres prisonniers susnommés.

ANNÉE 1582.

Cette année, ni les deux suivantes, n'apportèrent aucun changement ou soulagement aux maux de Bruxelles. Au contraire, le duc d'Alençon qui fut reconnu souverain du pays par les rebelles, amena avec lui beaucoup de calvinistes françois, qui se montrèrent plus insolens & plus intolérans que ceux des Pays-Bas.

Le 23 Avril, le gouverneur Tympel avec une partie de sa garnison, prit la ville d'Alost d'assaut, & y fit un grand carnage : entre autres, dix-sept prêtres y perdirent la vie; parmi lesquels étoient trois religieux de l'abbaye d'Afflighem.

A la fin du mois de Juillet, il y eut un tumulte dans la garnison de Bruxelles. Les soldats, n'ayant pas touché leur paye, se mutinèrent contre leurs officiers, & contre ceux du magistrat, dont ils retinrent quelques-uns aux arrêts. Les bourgeois calvinistes prirent les armes, & accoururent au grand marché : les

ſoldats en fureur firent de même. L'on appréhendoit ou un maſſacre ou un pillage universel, quand quelques perſonnes d'autorité y remirent le calme, en avançant eux-mêmes l'argent pour le payement des troupes.

ANNÉE 1583.

Le magiſtrat calviniſte s'apperçevoit très-bien que les bourgeois catholiques ſe laſſoient de plus en plus de leur gouvernement tyrannique, & qu'il y en avoit entre eux, qui commençoient à parler d'un ton plus haut, voulant abſolument être delivrés de leurs miséres. Pour ces raiſons, on en bannit derechef quelques-uns des principaux, & on renouvella l'édit du 1 mai 1581 qui interdiſoit, ſous des peines rigoureuſes, tout exercice de la religion catholique, & ſpécialement le ſacrifice de la Ste Meſſe, même dans les maiſons des particuliers.

Le grand béguinage, qui avoit été épargné, parce que les calviniſtes ne le regardoient pas comme un couvent, fut alors enveloppé dans la calamité commune. Le magiſtrat ordonna de le mettre publiquement en vente par parties ou lots. L'égliſe de ce béguinage, ainſi que celle de la paroiſſe de St. Jean à Molenbeck hors de la porte de Flandre, furent en même temps raſées juſqu'aux fonde-

mens, & les décombres achetés par les calviniſtes.

Le 4 Août, la garniſon de Bruxelles ſurprit par eſcalade la ville de Braine-le-comte en Hainaut, la pilla & la brûla : elle dévaſta enſuite la campagne aux environs, & revint avec beaucoup de priſonniers & de butin.

ANNÉE 1584.

La régence calviniſte, ayant été informée, qu'un bourgeois catholique cachoit chez lui une ſtatue de la Ste. Vierge qui avoit été dans l'égliſe de St. Nicolas, la fit apporter à la maiſon de ville, & la fit hâcher en pièces & brûler par les mains du bourreau, le 3 Mars de cette année.

Au mois de Septembre, le prince de Parme vint camper à Aſſche, avec deſſein d'aſſiéger Bruxelles ; mais ſoit que ſon armée ne fût pas aſſez forte, ſoit qu'il manquât de vivres, il décampa après 14 jours. Toutefois il ſe rendit maître des villes de Dendermonde & de Vilvorde, & du fort de Willebroeck à l'embouchure du canal, afin de reſſerrer davantage Bruxelles, & de contraindre les rébelles à ſe ſoumettre, faute de vivres & de munitions. Le 17 du même mois, la ville de Gand ſe rendit à lui. La ville de Louvain s'étoit conſtamment conſervée fidelle au roi, &

& ſans changement dans la religion; mais c'étoit la ſeule des villes du Brabant flamand qui eut ce bonheur. Dans cet état des choſes, toutes les avenues de Bruxelles étoient fermées par les troupes du roi, & toute communication coupée entre elle & le reſte des rebelles.

Quelque temps après, le ſeigneur de Hemert fit tous ſes efforts pour ravitailler Bruxelles en y introduiſant un convoi de vivres & de munitions; mais ſon eſcorte fut battue par les Eſpagnols, près de Waelhem entre Malines & Anvers, le convoi fut diſperſé ou pris, & pluſieurs des rebelles y furent tués.

Jean de Merode, ſeigneur de Duffel, d'Iſſche, &c. perſonnage illuſtre & de grande autorité, ſaiſit cette occaſion pour rémontrer à ceux de Bruxelles la néceſſité qu'il y avoit de ſe ſoumettre au roi, leur légitime ſouverain, vû le peu d'eſpoir qui leur reſtoit de recevoir du ſecours de la part de leurs confédérés. Ses raiſons furent goûtées par la plupart des magiſtrats. D'autres penſèrent bien différemment; enſorte que le 4 décembre, il y eut un tumulte cauſé par les plus obſtinés des rebelles, & par la ſoldateſque accoutumée à une licence effrénée & au pillage,

qui coururent les rues armés, ménaçant de tuer tous ceux qui parleroient de capitulation. Les uns se rendirent maîtres de la cour, les autres de l'hôtel de-ville & du grand-marché. Ils arrêtèrent & mirent en prison quelques-uns du magistrat. Leur gouverneur Tympel même leur étoit devenu suspect : ils le démirent de sa place, & se choisirent un autre chef. Devenus de jour en jour plus insolens, ils coururent par troupes aux maisons des principaux citoyens, s'en faisant payer leurs gages, faute de quoi ils y restèrent logés à discrétion, pillant, mangeant, s'enivrant, jurant, blasphémant, & menaçant de les tuer. Tant d'outrages obligèrent ces gens désolés de vendre ou d'engager leurs plus précieux effets, pour contenter les mutins & en être quittes à ce prix. Tel étoit alors l'état de cette malheureuse ville.

ANNÉE 1585.

Enfin la misère & la famine furent poussées à tel point, que plusieurs en moururent ; d'autres furent massacrés par le soldat avide de pillage, & devenu furieux : enforte que l'on voyoit les rues jonchées de corps morts, même en plein jour. Strada rapporte qu'une femme s'empoisonna, elle & ses enfans, pour

ſe tirer d'une ſi affreuſe misère. Enſuite les rebelles chaſſèrent de la ville les femmes, les enfans & les bouches inutiles: d'autres s'enfuyoient d'eux-mêmes; mais étant arrêtés dans les chemins, les troupes eſpagnoles les rechaſſoient vers la ville. Au milieu de ces horreurs, quelques députés furent envoyés par les rebelles vers le prince de Parme; mais comme ils ne propoſoient que des articles non-recevables, il les renvoya plutôt comme gens ſans aveu, que comme députés duement autoriſés.

Les malheurs & les murmures montèrent à la fin à leur comble, enſorte que les plus obſtinés d'entre les rebelles conclurent ſérieuſement de ſe ſoumettre. On envoya donc vers le prince de Parme, une députation ſolemnelle de la part des Bruxellois, compoſée de dix ſept perſonnes, dont pluſieurs furent pris d'entre les patriciens & bourgeois catholiques, bons & fidèles ſujets du roi, qu'on avoit quelques années auparavant exclus de toute part dans la régence de la ville. Cette députation ayant été trouvée duement autoriſée de la part de la ville, le prince nomma deux commiſſaires pour traiter avec elle. Ce furent Jean de Richardot, préſident du conſeil d'Artois (enſuite chef-préſident), & Flaminius Garnier, ſecrétaire du conſeil-privé.

Les articles conclus entre eux furent signés de part & d'autre, au camp de Bévern, dans le pays de Waes, le 10 Mars 1585. Il y eut deux capitulations différentes, l'une pour la ville, l'autre pour l'état militaire. Celle pour la ville portoit en substance (*e*).

I. On accorde un pardon général à tous les citoyens, de tout ce qui auroit été fait par eux contre le roi leur souverain, durant les guerres actuelles, jusqu'à ce jour.

II. On les maintiendra dans tous leurs anciens privilèges, exceptés spécialement ceux qui avoient été la cause principale des derniers troubles : lesquels seront pris en considération, & moderés par le conseil-d'état de S. M.

III. Sadite majesté, le roi Philippe II, sera réintégrée dans tous ses droits, souverainetés, hauteurs, & prééminences.

IV. Ceux de Bruxelles rétabliront, à leurs frais, toutes les églises & lieux sacrés, qu'ils auroient ruinés pendant les troubles ; & les meubles & ornemens encore existans seront restitués aux propriétaires.

V. Quant à l'argent provenu des meubles, ornemens & édifices, vendus pour payer les

(*e*) *Diplom. Belg. Tom. II. p. 1307. Placards de Brab. Tom. I. p. 610.*

charges néceſſaires de la ville, on y fera attention en conſidération de la misère & de la pauvreté communes.

VI. Ceux de la ville rendront l'équivalent des ornemens d'égliſe, pris à la chapelle royale.

VII. Ils rétabliront auſſi à leurs frais les maiſons & les meubles du cardinal de Granvelle, du duc d'Arſchot, du comte Pierre-Erneſt de Mansfelt, & des autres ſeigneurs qui ont ſuivi le parti du roi.

VIII. Ils payeront les impoſitions dues au roi, aux états & à la ville, juſqu'au jour de la ſignature de ces articles : mais ſi quelques impoſitions, miſes par le magiſtrat pendant les troubles, ſe trouvent iniques ou déraiſonnables, elles viendront à ceſſer.

IX. Ceux qui ne voudront pas retourner ſous l'obéiſſance de l'égliſe catholique-romaine, auront deux ans de temps pour vaquer à leurs affaires, & pour vendre tout ce qu'ils poſſèdent : enſuite de quoi ils s'en iront habiter où bon leur ſemblera.

X. Toutes les ſentences rendues, les accords, les tranſactions, &c. faites pendant ces troubles, ſeront tenues pour valables, afin d'éviter la confuſion ; ſauf aux parties léſées de ſe pourvoir par voie de réviſion,

d'appel ou autre d'uſage. Mais les banniſſemens, les exhérédations, ou autres diſpoſitions, faits par haine, ſeront tenus pour caſſés & de nulle valeur.

Il ne fut pas fait mention, dans cette capitulation, des miniſtres calviniſtes ou luthériens (qui étoient déja au nombre de douze), parce qu'ils ſe tenoient cachés. Ils ſe retirèrent enſuite de la ville, en même temps que partit la garniſon.

Ceux de l'état militaire offrirent auſſi un mémoire au prince de Parme, afin d'obtenir leur capitulation particulière: il fut ſigné par le gouverneur van den Tympel, les colonels & capitaines d'Eetvelde, Souhay, Groſs, Dachies, de Gruutère (Gantois), & Peyton (Ecoſſois), au nom de tous les autres. Le prince, après leur avoir reproché d'être cauſe, par leur rebellion & obſtination, des grands maux dans leſquels la ville venoit d'être plongée, leur accorda néanmoins les conditions dont voici la ſubſtance.

I. La garniſon ſortira de la ville avec les armes & les bagages; mais ſans tambours battans, ni enſeignes déployées, ni mêches allumées.

II. Elle ſera conduite, par une eſcorte des

troupes du roi directement jusqu'à la ville de Bergen-op-Zoom; sans qu'il soit permis ni à l'officier, ni au soldat d'entrer dans les villes de Malines ou d'Anvers.

III. Toute l'artillerie restera au pouvoir de S. M., ainsi que les munitions de guerre & de bouche; & les magasins seront fidèlement annoncés.

IV. Il sera payé aux soldats étrangers, qui avoient été à Bruxelles pendant les troubles, au nombre de 32 enseignes, la solde qui leur est due pour quatre mois; mais à condition qu'ils ne porteront point les armes, ni ne toucheront d'autres déniers, contre le roi, pendant l'espace de trois mois.

V. Le gouverneur Olivier van den Tympel, le colonel Souhay, les capitaines Eetvelde & Peyton, promettront de ne pas servir contre S. M.: le premier pendant l'espace de six mois, les autres pendant quatre mois.

VI. On rendra fidèlement tous les prisonniers faits de part & d'autre, sans aucune rançon.

VII. Le colonel Roland Yorck (enlevé de Gand & amené à Bruxelles par les rebelles qui le tenoient pour suspect), sera compris dans cet accord, & remis en liberté; d'au-

tant plus qu'il n'avoit pas été fait prisonnier de guerre.

Les deux capitulations précédentes, ayant été signées par les députés de part & d'autre au camp de Bévern, furent publiées à Bruxelles le 13 Mars 1585, l'une à l'hôtel-de-ville, l'autre à la tête des troupes de la garnison rebelle. Mais avant de pouvoir les mettre en exécution, une nouvelle difficulté survint : le gouverneur Van den Tympel (*) & sa garnison refusèrent positivement de sortir de la ville, à moins que le magistrat & la bourgeoisie ne leur payassent tout ce qui étoit arriéré de leur solde. Pour en être quitte, on fit l'avance d'une partie de la somme : la ville de Mons en Hainaut en prêta une autre partie ; & pour le restant, les commissaires du roi, Richardot & Garnier, se constituèrent caution. Par ce moyen, tous les soldats ennemis sortirent de la ville le 19 Mars.

Dès le même jour, Antoine de Goignies, seigneur de Vendegies, gentilhomme du Hainaut, & colonel d'un régiment d'infanterie Wallone, que le prince de Parme avoit

(*) Cet ennemi juré de son souverain fut tué devant la ville de Bois-le-Duc, le 3 Octobre 1603, d'un boulet de canon tiré de la place, dont le prince Maurice de Nassau voulut faire le siège.

nommé gouverneur de Bruxelles, y entra en garniſon, avec ſon régiment & pluſieurs autres compagnies, tant Wallones qu'Eſpagnoles.

Le vénérable prélat Jean Hauchin, ſi connu comme doyen de Ste. Gudule, devenu archevêque de Malines, comme il a été dit, vint à Bruxelles, le 23 Mars, de Louvain où il avoit tenu ſa demeure, Malines étant au pouvoir des rebelles. Pluſieurs perſonnes diſtinguées, tant de la nobleſſe que de l'égliſe, allèrent à ſa rencontre, & le conduiſirent au logement qui lui étoit préparé à Bruxelles; il y fut reçu aux acclamations & avec les plus grandes démonſtrations de joie de la part du peuple catholique.

Dans le même temps, les membres des différens conſeils & tribunaux du gouvernement retournèrent à Bruxelles, d'où ils avoient été depuis long-temps exilés. Le chef & préſident Guillaume de Paemele y revint avec ceux des conſeils d'état & privé; le tréſorier général des finances Conrad Schets, avec ſes aſſeſſeurs; le chancelier Didier T'Seſtigh, avec les conſeillers de Brabant. On pourvut auſſitôt aux places qui vaquoient dans ces conſeils.

Le 25 Mars, l'archevêque Hauchin fit la première visite, avec toutes les formalités requises, des trois Stes. Hosties cachées depuis six ans dans la maison de la veuve Rosseels & du sécrétaire Cattenbroeck. Le prélat étoit assisté de Matthias Hovius, archidiacre de Malines, du doyen & du pléban de Ste. Gudule. Ils ouirent préalablement les témoignages de Josse Hauwaert, chanoine, de Jean Meulemeester, chapelain, de la susdite veuve Rosseels & de son gendre Cattenbroeck, qui avoient tous coopéré à sauver ou à cacher les Stes. Hosties : on dressa un procès-verbal de leurs dépositions *(g)*. Ensuite l'archevêque fit ouvrir l'endroit de la poutre où reposoit le St. Sacrement, & il monta lui-même pour le reprendre. Il trouva les Stes. Hosties entières & sans altération des espèces sacramentelles, renfermées dans un cristal : en un mot, dans le même état où elles y avoient été mises. Il en rendit graces à Dieu, en entonnant le *Te Deum*, & ensuite il les enferma dans une armoire préparée à cet effet; il la scella de son cachet, pour y rester en dépôt, jusqu'à ce que l'église de

(g) Il se trouve dans *l'Histoire du St. Sacrement des miracles par Cafmeyer, pag. 9 & suiv.*

Ste. Gudule fût réconciliée, & que l'autel & le tabernacle fussent duement preparés pour les recevoir.

Après avoir fait nettoyer les églises violées & profanées par les sectaires pendant les troubles, l'archevêque se mit en devoir de les réconcilier. Il commença par la collégiale de Ste. Gudule, dont il fit la consécration le 28 Mars, & y chanta la grand'-messe, au milieu d'une affluence & d'une joie inexprimable des peuples. Le lendemain il y donna le sacrement de la confirmation. Le 30 du même mois il réconcilia l'église paroissiale de Ste. Catherine; le 31 l'église de N. D. au Sablon; le 1 Avril, l'église paroissiale de St. Géry; & le jour suivant l'église des carmes, où les calvinistes avoient fait leurs prêches pendant cinq ans & demi. Les églises de N. D. de la Chapelle, de St. Nicolas, & des Récollets, étoient encore toutes délabrées; celles des Dominicains & du Béguinage avoient été tellement ruinées, qu'elles devoient être entiérement rebâties à neuf. En même temps, les religieux & les religieuses retournèrent à leurs couvens, dont ils rétablirent ou raccommodèrent peu-à-peu les bâtimens. L'école latine, ou collège de Nazareth fut rendu à la religion catholique, &

rétabli sur le même pied où il avoit été avant les troubles. Cependant, les personnes des deux sexes, & de tout état qui, par foiblesse ou par politique, avoient fréquenté les prêches des calvinistes, ou qui s'étoient laissées séduire par les sectaires, vinrent en foule demander à l'archevêque leur absolution & leur réconciliation.

Le 4 Avril, le chancelier T'Serstigh & le seigneur de Goignies, gouverneur de la ville, publièrent le nouveau magistrat, selon qu'il avoit été nommé par le prince de Parme. Il étoit composé de catholiques zélés, dont la plupart avoient été ou bannis ou maltraités par les rebelles, à cause de leur attachement à leur religion & à leur souverain. Jacques Taeye, seigneur de Goycke, &c. étoit bourgmaître : il avoit été démis de cette même charge par les rebelles en 1580.

Avant que la ville de Malines fut remise sous l'obéissance du Roi (ce qui n'arriva que le 19 Juillet suivant) quelques chanoines de l'église métropolitaine de St. Rombaut, s'assemblèrent à Bruxelles auprès de leur archevêque Hauchin, & firent leurs offices dans l'église des freres dits *broederkens op de grecht*, maintenant le couvent des *augustins*.

Le 6 Juillet, l'archevêque de Malines, accompagné de tout le clergé de la ville, ainſi que du magiſtrat, &c. alla en proceſſion de l'égliſe de Ste. Gudule à la maiſon de la veuve Roſſeels, joignant l'égliſe de Béthanie ou des ſœurs Magdelonettes, pour y reprendre les trois Saintes Hoſties; &, retournant par le grand-marché & la bergſtraete, il les remit à leur place ordinaire dans l'égliſe de Ste Gudule.

Le 14 du même mois, la proceſſion ſolémnelle du Saint Sacrement des Miracles, qui avoit été interrompue depuis l'an 1579, fut rétablie en la même manière comme elle avoit été du temps paſſé, & comme elle ſe fait encore annuellement. L'archevêque officia & porta le St. Sacrement, étant aſſiſté des abbés de Grimberg, de Parc, & de Dilighem, & du prévôt mitré (maintenant abbé) de Coudenberg. Le concours & la dévotion du peuple, qui accompagna ces proceſſions, étoient au-delà de toute expreſſion. Enfin la joie & la tranquillité de ceux de Bruxelles, furent conſidérablement augmentées, en apprenant que Malines étoit rentrée ſous l'obéiſſance du Roi le 19 Juillet, & Anvers le 17 Août ſuivant.

Jusqu'à ce temps, les chartres & archives du Brabant avoient été gardés dans le château de Vilvorde : mais comme il étoit de peu de défense, le prince de Parme ordonna de les transporter à Bruxelles, où ils furent mis sous la direction de la chambre des comptes, & placés sur la fausse porte de Coudenberg (*h*).

ANNÉE 1586.

Les Jésuites étoient établis dans la plupart des grandes villes du pays, avant qu'ils eussent un collège à Bruxelles. Ils y avoient pourtant une maison habitée par leur provincial & trois autres peres. Leur première demeure avoit été auprès de l'église de Ste. Gudule, ensuite au sablon, jusqu'à cette année, que le prince Alexandre de Parme, gouverneur-général du pays, & le chef & président de Paemele, leur procurèrent le vieil hôtel de Grobbendonck, sur le terrein duquel ils bâtirent un grand & beau collège.

ANNÉE 1587.

Le chancelier & les conseillers du conseil de Brabant, signalèrent leur zèle pour la restauration de la chapelle du St. Sacrement des

(*h*) Voyez l'an 1044.

Miracles dans l'égliſe de Ste. Gudule. Chacun y fit poſer un nouveau pilier de cuivre orné de ſes armes. Leur exemple fut bientôt ſuivi par ceux du conſeil des finances, de la chambre des comptes, & du magiſtrat.

Les étudians en humanités du collège de Nazareth, ayant obtenu la permiſſion de repréſenter une tragédie, on dreſſa un théâtre & des loges, pour les acteurs & pour les ſpectateurs. Tout le monde s'y étant placé, (le 20 Juillet) les loges s'écroulèrent avec une partie de la muraille. Le pléban de Ste. Gudule, Pierre Fabri, & l'échevin Euſtache de Pipenpoy y laiſsèrent la vie; & pluſieurs furent bleſſés, entre autres le chef-préſident de Paemele & le baron de Weſemael (*i*).

Il y eut cette année une affreuſe famine à Bruxelles & dans la plupart du pays : la chereté des grains & de toute eſpèce de vivres étoit exceſſive. La diſette & la mauvaiſe nourriture produiſirent, comme à l'ordinaire, une très-grande mortalité : mais une récolte abondante, l'année ſuivante, rémédia à ces déſaſtres.

ANNEE 1588.

Les religieuſes urbaniſtes, ou *riches-claires*,

(*i*) *Har. Ann. Brab. Tom. II. pag. 404.*

dont le couvent avoit subsisté à Op-Brussel, hors de la porte de Halle depuis plus de deux siècles (*k*), jusqu'au temps de la révolte, qu'il avoit été détruit par les hérétiques, vinrent s'établir dans la ville. Elles obtinrent pour leur demeure la maison de *Nazareth*, occupée auparavant par les frères de la vie commune, qui y tenoient les écoles latines. Ce couvent de religieuses a été supprimé en 1783.

Les chartreux de N. D. de Scheut, dont le couvent avoit été détruit en 1580, vinrent aussi en ville, & obtinrent pour leur demeure le refuge de l'abbaye de St. Bernard sur-l'Escaut (*l*). Cette chartreuse fut supprimée en 1783.

ANNÉE 1589.

Les hermites de St. Augustin n'avoient eu d'autre établissement à Bruxelles jusqu'à ce temps, que comme *terminaires* ou *stationaires*, dans l'église de Ste Gudule; & ils avoient une maison particulière pour leur demeure. Il y avoit dans cette ville un vieux couvent, fondé vers l'an 1300 par quelques frères du tiers ordre de St. François, tisserands de profession, lequel étant situé dans un endroit,

(*k*) Voyez l'an 1345.
(*l*) *Dipl. Belg. Tom. IV. pag.* 476.

nommé

nommé *Wolfs-gracht* (ou Foſſe au loup) près des vieux ramparts, les firent appeller *Brocderkens op den grecht*; on les nommoit auſſi *frères-bogards*. Ils étoient, à cette époque, réduits à quatre prêtres, avec un frère-laïc. Ceux-ci conſentirent à faire une nouvelle profeſſion, ſous la règle des hermites de St. Auguſtin, & de s'unir avec d'autres de cet ordre, à condition néanmoins de précéder dans cette communauté tous les autres reſpectivement de leur rang. Le chapitre de Ste. Gudule agréa cet accord par un acte du 21 Octobre de cette année 1589 (*m*). Par ce moyen, le petit couvent preſqu'éteint des bogards, devint une communauté nombreuſe d'auguſtins, qui ſe rendirent enſuite de plus en plus utiles en enſeignant les humanités, ainſi qu'ils continuent de faire juſqu'à préſent.

ANNÉE 1594.

Le corps des troupes eſpagnoles fit bâtir une chapelle à l'honneur de N. D. du Roſaire, à côté de l'égliſe des dominicains, en actions de graces de leurs ſuccès militaires. Cette chapelle a été rebâtie, en 1700, d'une manière beaucoup plus belle.

(*m*) *Diplom. Belg. Tom. IV. pag.* 631.

ANNÉE 1595.

L'archiduc Erneſt, gouverneur-général des Pays-Bas pour le roi Philippe II depuis treize mois, mourut à Bruxelles le 22 Février & fut enterré dans le chœur de l'égliſe de Ste. Gudule. Il étoit fils de l'empereur Maximilien II, & frère de l'empereur Rodolphe II, & de l'archiduc Albert. Celui-ci lui ſuccéda dans le gouvernement-général des Pays-Bas.

ANNEE 1596.

Le 11 Février, le cardinal archiduc Albert fit une entrée magnifique à Bruxelles, comme gouverneur-général des Pays-Bas pour le roi Philippe II.

ANNÉE 1598.

Le 21 Août, il y eut à la grande ſalle de la cour une aſſemblée générale de tous les états des Pays-Bas, repréſentée par 152 députés. L'archiduc Albert y préſida, & le chef-préſident Richardot fit la harangue & déclara les volontés du roi, Philippe II, qui cédoit la ſouveraineté des Pays-Bas à ſa fille Iſabelle-Claire-Eugénie, infante d'Eſpagne, & future épouſe de l'archiduc Albert, lequel fut commis pour en prendre poſſeſſion; ce qu'il fit le lendemain avec toutes les formalités d'uſage. Le 23, l'archiduc traita ſplen-

didement à la cour tous ces députés des états. Enfin, le 24, on fit une proceſſion générale avec le S. Sacrement des Miracles, afin d'obtenir la bénédiction divine ſur ces provinces, ſous leurs nouveaux ſouverains. Les chevaliers de la toiſon-d'or ſuivoient le prince, &, outre le cortège ordinaire, tous les députés des provinces & états du pays accompagnèrent la proceſſion le cierge à la main.

L'archiduc Albert, juſqu'alors cardinal-archevêque de Tolède, alla à Halle en Hainaut, accompagné de ſon couſin le cardinal André d'Autriche, qu'il avoit ſubſtitué au gouvernement du pays pendant ſon abſence. Là il ſe démit, ſur l'autel de la Ste. Vierge, de ſon chapeau & des autres marques du cardinalat, &, le 14 Septembre, il ſe mit en voyage pour amener d'Eſpagne ſa nouvelle épouſe l'infante Iſabelle. Le prince étoit accompagné dans ce voyage par Philippe prince d'Orange, & par les comtes de Berlaimont, d'Egmond, & de Solre-Croye.

ANNÉE 1599.

Les ſéréniſſimes archiducs Albert & Iſabelle, ſouverains des Pays-Bas, étant venus de Nivelle à Halle, y ſéjournèrent deux jours: de-là, le 5 Septembre, ils firent une entrée magnifique à Bruxelles, avec toutes

les formalités d'uſage en pareille occaſion. Le magiſtrat en robes rouges, & les bourgeois ſous les armes, les reçurent hors de la ville, & les accompagnèrent premiérement à l'égliſe de Ste. Gudule, où étoit l'archevêque avec le clergé pour les reçevoir; enſuite par les différentes rues décorées d'arcs de triomphe, juſqu'à la cour. Les habitans firent des feux de joie & illuminèrent la ville trois nuits de ſuite.

Le roi, Philippe II, ayant accordé ſa protection à tous les catholiques Anglois, Ecoſſois & Irlandois, qui s'étoient réfugiés dans ſes états pour cauſe de religion, pluſieurs religieuſes Angloiſes de l'ordre de St. Benoît vinrent à Bruxelles, où elles achetèrent une maiſon appartenante à la famille de Longin, ſituée dans un endroit nommé *het eten-gat*, près l'égliſe de Ste. Gudule. Le pape Clément VIII ayant confirmé cet établiſſement (*n*), leur première abbeſſe, dame Marie Berkeley fut bénie, le 14 Novembre de cette année 1599, par l'archevêque Hovius.

ANNÉE 1600.

Pendant l'été de cette année, les archiducs Albert & Iſabelle aſſemblèrent les états

(*n*) *Diplom. Belg. Tom. III. p. 491.*

des provinces à Bruxelles, pour délibérer sur les moyens de remédier aux maux causés par les troubles & les guerres, qui n'avoient pas cessé dans les Pays-Bas depuis plus de 30 ans (o).

ANNÉE 1601.

Les religieux Augustins ouvrirent leurs écoles pour l'enseignement des humanités. En 1614, on leur bâtit, à cet effet, un beau collège : la ville en fit la dépense.

ANNÉE 1604.

Les Jésuites commencèrent aussi à enseigner les humanités, ayant obtenu pour leurs écoles l'ancien palais des évêques de Cambrai. La ville fit la plupart des dépenses des nouveaux bâtimens des classes.

ANNÉE 1605.

Les archiducs augmentèrent considérablement les revenus du chapitre de Ste. Gudule, à charge de plusieurs anniversaires pour eux & leurs prédécesseurs, ducs & duchesses de Brabant (p).

ANNÉE 1607.

La séréniſſime Infante Isabelle, ayant connu fort particuliérement en Espagne *Sainte Thérèse*

(o) *Har. Ann. Brab. Tom. II, pag. 576.*
(p) *Basilic. Brux. pag. 14.*

de Jesus, fondatrice des Carmelites Thérésiennes, souhaita d'avoir auprès d'elle quelques-unes de ces religieuses, & spécialement la mère *Anne de Jesus*,* qui avoit été la compagne ordinaire de la sainte. Celle-ci, alors prieure du couvent de Pontoise, vint cette année à Bruxelles avec la vénérable mère *Anne de S. Barthélemi*, & cinq autres religieuses. Les archiducs leur firent bâtir un couvent avec une belle église sur une partie du terrein du parc, près de la porte, dite *de Namur (q)*. Ce couvent fut la source de tous les autres de cet ordre dans les Pays-Bas. En 1783, ils furent tous supprimés, & la communauté de Bruxelles obtint la permission de se transporter à St. Dénis près de Paris auprès de madame Louise de France, religieuse de leur ordre. Elles eurent la permission d'emporter avec elles le corps de St. Albert, évêque de Liège, tué en 1192, que l'archiduc Albert avoit obtenu de l'église de Rheims, & déposé dans celle des Carmelites de Bruxelles, le 12 Novembre 1612 (*r*).

---

* Elle mourut à Bruxelles, en odeur de sainteté, le 4 Mars 1621.

(*q*) *Diplom. Belg. Tom. III. p. 646, 655.*

(*r*) *Miræi Fast. Belg. pag. 691.*

ANNÉE 1610.

La supérieure & la communauté des religieuses Carmélites ayant sollicité les sérénissimes archiducs de faire venir d'Espagne, pour leur assistance & conseil, quelques carmes déchaussés de la réforme de Ste. Thérese; ces princes demandèrent le vénérable *Thomas de Jesus* (très-connu par ses ouvrages mystiques) avec cinq autres religieux. Ceux-ci étant venus à Bruxelles obtinrent, pour y bâtir leur couvent, le terrein de l'hôtel des comtes de Culembourg, confisqué & rasé en 1568, par le duc d'Albe. L'église de ce couvent, située en haut du petit Sablon, fut achevée en 1612.

ANNÉE 1615.

L'Infante Isabelle, ayant fait l'honneur à ceux du grand-serment de tirer avec eux à l'arbalette sur l'oiseau placé sur la tour de l'église du Sablon, eut l'adresse ou le bonheur de l'abattre : cette princesse fut reconduite à la cour comme reine du serment, aux acclamations de toute la ville, & il y eut par-tout des feux de joie & des festins.

ANNÉE 1616.

Les Minimes obtinrent un établissement à Bruxelles, par les libéralités d'Helène des Armoises, dame d'honneur de l'Infante. Ils

s'étoient établis à Anvers en 1614, & à Anderlecht en 1615.

La même année, quelques religieuses Annonciades, instituées par la reine Jeanne de Valois, vinrent d'Anvers pour s'établir à Bruxelles, dans la rue de Louvain & près de la porte de ce nom. Les archiducs posérent la première pierre de leur église. Ce couvent fut supprimé en 1784.

ANNÉE 1617.

L'Infante Isabelle, ayant reçu du magistrat un présent de 25 mille florins comme reine du grand-serment, employa cette somme à une fondation au sablon pour douze jeunes filles, avec une dote de 200 florins à distribuer à chacune. Elles doivent accompagner la procession de l'égise du sablon, le lundi de la Pentecôte, étant uniformément vêtues & avec une guirlande sur la tête. Le doyen de Ste. Gudule est provisеur de cette fondation, & doit leur donner à dîner le jour de la procession (*s*).

ANNÉE 1619.

Pour extirper l'usure, avec les usuriers nommés *lombards* qui prétoient sur gages, exigeant jusqu'à 32 pour cent, & jamais moins que 22

(*s*) *Diplom. Belg. Tom. IV. pag.* 323.

pour cent, l'on forma le projet, en 1617, d'établir un mont-de-piété. L'édit pour autoriser cet établissement est daté du 14 Janvier 1619 (*t*). Le 28 Septembre de la même année, on en fit l'ouverture, & Wenceslas Coebergher, architecte des Princes, fut nommé surintendant. L'intérêt des prêts fut fixé au denier seize ou 6 & un quart par cent.

Le monastère des brigittines fut commencé cette année par les soins des archiducs, & en vertu d'une bulle du pape Clément VIII, donnée dès l'an 1603 (*u*). Ce couvent fut supprimé en 1784.

Tout le monastère des religieuses urbanistes de Ste. Claire, fut réduit en cendres, excepté l'église. Trois religieuses périrent dans les flammes.

ANNÉE 1621.

Le 13 Juillet, mourut à Bruxelles l'archiduc Albert, sans laisser de postérité de l'infante Isabelle son épouse, (fille de Philippe II) qui lui avoit apporté les Pays-Bas pour dot. Ce Prince fut enterré dans l'église de Ste. Gudule, & sa pompe funèbre fut une des plus magnifiques qu'on ait jamais vue:

(*t*) *Placards de Brabant. Tom. III. pag.* 176.
(*u*) *Diplom. Belg. Tom. IV. pag.* 149.

elle a été repréſentée dans une ſuite de gravures.

La belle égliſe des Jéſuites, bâtie à l'honneur de St. Michel, ſur les deſſins du célèbre architecte Jacques Franquart, & par la libéralité des archiducs, fut achevée cette année.

L'infante Iſabelle fit bâtir la Chapelle de N. D. de Lorette, joignant le couvent des Minimes, ſur le modèle de celle du même nom en Italie. C'étoit auparavant un lieu de débauche.

ANNÉE 1622.

Le 24 Octobre, les égliſes de St. Jacques de Coudenberg & de St. Nicolas, qui n'avoient été juſqu'alors que des chapelles, furent érigées en paroiſſes, mais avec ſubordination envers l'égliſe principale de Ste. Gudule. Il y eut, à cet égard, un concordat entre le chapitre de la collégiale, & les paroiſſiens deſdites égliſes, lequel fut confirmé par l'archevêque de Malines (*w*).

ANNÉE 1623.

Au mois de Mars de cette année, l'Infante Iſabelle convoqua à Bruxelles les députés de toutes les provinces, & leur fit prêter ſerment

(*w*) *Diplom. Belg. Tom. III. pag.* 267 & *Tom. IV. pag.* 463.

de fidélité à Philippe IV, roi d'Eſpagne, ſouverain *par regrés* des Pays-Bas.

Elle fit vers ce temps un fameux pélérinage à pied juſqu'à l'égliſe de N. D. de Laeke. Outre les dames de ſa cour, qui l'accompagnèrent également à pied, elle fut ſuivie de plus de 400 Béguines : elles dînèrent toutes dans les prairies voiſines de l'égliſe, &, après les vêpres, elles retournèrent de même à la ville.

ANNÉE 1627.

Dame Marguérite de Lalaing, comteſſe douairière de Berlaimont, fit bâtir à ſes dépens le couvent des nobles dames chanoineſſes régulieres de l'Ordre de St. Auguſtin. Cette fondation fut approuvée par une bulle du pape Urbain VIII. Les premières religieuſes, au nombre de onze, prirent l'habit & le voile le 25 Mai 1627, des mains de l'archevêque de Malines, en préſence de l'Infante Iſabelle.

L'inſtitution de cette maiſon portoit, que la communauté ſeroit compoſée de trois claſſes: de ces nouvelles religieuſes, quatre étoient de la première claſſe, quatre de la ſeconde, & les trois autres étoient ſœurs converſes. On a trouvé néceſſaire de changer cet ordre en 1679. La fondatrice donna à ce monaſtère (qui, d'elle, a retenu le nom de *Berlaimont*)

ſa terre de Montigny près de Douay, avec pluſieurs autres biens. La première prévôte fut dame Marie de Duras, & la ſeconde dame Claire-Iſabelle de Lalaing, nièce de la fondatrice.

Le roi Philippe IV renouvella aux bourgeois & habitans de Bruxelles, le privilège de la franchiſe du tonlieux, par un décret du 18 Septembre de cette année (*x*).

Dame Anne de T'Serclaes, veuve, fonda une maiſon pieuſe, ſous l'invocation de Ste. Anne, près de la porte de Laeke, pour huit pauvres vieilles femmes.

ANNÉE 1630.

Les Hollandois ayant pris la ville de Bois-le-Duc, le 14 Septembre 1629, pluſieurs bourgeois catholiques de cette ville vinrent s'établir à Bruxelles, & portèrent avec eux une célèbre image de Notre-Dame, connue depuis ce temps ſous le nom de *N. D. de Bois-le-Duc :* elle fut dépoſée prémièrement dans l'égliſe de St. Géry. Mais le 16 Mai 1641, le cardinal Infant Don Ferdinand, frère du roi Philippe IV, & gouverneur-général des Pays-Bas, la fit tranſporter, par une proceſſion ſolemnelle, qu'il accompagna avec toute

(*x*) *Placards de Brabant. Tom. I. pag. 456.*

ſa cour, à l'égliſe de Coudenberg, où elle eſt encore conſervée. La dévotion des catholiques de Bois-le-Duc, en amene annuellement pluſieurs à Bruxelles, pour porter cette vénérable image dans la proceſſion qui ſe fait tous les ans le quatrième Dimanche après Pâques.

ANNEE 1631.

Au mois de Juillet de cette année, la reine Marie de Médicis, mere de Louis XIII, ſe réfugia à Bruxelles; & au mois de Janvier ſuivant, ſon ſecond fils Gaſton duc d'Orléans, frere du même roi, s'y réfugia pareillement. On leur fit des réceptions magnifiques.

ANNÉE 1632.

Octavien Viſconti, comte de Gamalerio, chevalier de la Toiſon d'Or, mourut cette année à Bruxelles, & laiſſa une fondation de 200 florins par an, pour doter une honnête fille bourgeoiſe. Elle eſt à la collation de l'archevêque de Malines, & eſt appliquée aux paroiſſes de cette ville par tour.

ANNÉE 1633.

Les prêtres de la congrégation de l'oratoire de N. S. inſtituée par le cardinal de Bérulle, furent appellés de France par l'archevêque de Malines. Ils vinrent à Bruxelles ſous la con-

duite des pères François Bourgoing & Hugues Quarré, & y furent placés prémièrement dans une maiſon, dite *Spellekens-huys*, près de la porte de Schaerebecke, qu'ils quittèrent enſuite pour une autre ſituée au bas de la place de Louvain, où ils ſont préſentement. Suivant la tradition, la *Spellekens-huys* étoit ainſi nommée d'un malheureux prévot de l'hôtel, nommé *Spelleken* qui y avoit demeuré, & qui fut pendu pour ſes crimes en 1569, & dont la maiſon fut confiſquée.

Le 1 Décembre de cette année, décéda à Bruxelles la ſéréniſſime infante d'Eſpagne Iſabelle-Claire-Eugénie, ſouveraine des Pays-Bas, veuve de l'archiduc Albert. Elle fut enterrée ſans pompe, auprès de ſon époux, dans un caveau fait pour eux ſous l'autel du St. Sacrement des miracles dans l'égliſe de Ste. Gudule. Elle avoit demandé à être enterrée avec la même pompe & le même cortège, que feu l'archiduc : mais comme les frais en avoient été ſi énormes, qu'on n'avoit pas encore pu les acquitter, ſon déſir n'eut pas lieu.

ANNÉE 1639.

Pour la plus grande aiſance du commerce & de la navigation, on creuſa cette année

un nouveau baſſin, lequel, avec les quais qui le bordent, fut nommé *die hoey-kaey* (le quai au foin), afin de donner place à un plus grand nombre de vaiſſeaux.

ANNÉE 1640.

Le 4 Mars, l'archevêque de Malines annexa la cure de N. D. de Laeke à la congrégation des prêtres de l'Oratoire : ils y ont établi une petite communauté pour la deſſervir.

ANNEE 1641.

Le ſéréniſſime prince don Ferdinand d'Eſpagne, (frere du roi Philippe IV.) cardinal, archevêque de Tolede & gouverneur-général des Pays-Bas, mourut à la cour de Bruxelles le 9 Novembre de cette année. Son corps fut enſuite tranſporté en Eſpagne.

ANNÉE 1643.

Les prêtres de l'Oratoire obtinrent ſept chapellenies dans l'Egliſe de Ste. Gudule : à condition d'y entendre les confeſſions, de prêcher, &c. L'acte qui s'en fit, eſt daté du 11 Février de cette année (*y*).

ANNÉE 1646.

La chapelle de N. D. *ad Fines-Terræ* (ainſi

(*y*) *Diplom. Belg. Tom. IV. pag. 439.*

nommée parce qu'elle eſt ſituée au bout de la ville vers le nord) avoit été bâtie dès l'an 1618; l'archevêque Boonen l'érigea en paroiſſe cette année 1646. Le premier curé fut Jean Ceron, qui étoit en même temps archiprêtre de Bruxelles. Celui-ci ayant été transféré quatre ans après à la cure de N. D. de la Chapelle, le même archevêque annexa, en 1650, celle de *Fines-Terræ* à la congrégation des prêtres de l'Oratoire, qui y vivent en communauté.

ANNÉE 1647.

Une maiſon de correction pour les femmes de mauvaiſe vie, avec une chapelle ſous l'invocation de la Ste. Croix, fut érigée ſur le rivage, par les ſoins du vénérable père Ambroiſe Druwe, Dominicain (décédé le 9 Mai 1665), & d'Anne de Greve, fille dévote; celle-ci en fut la première directrice juſqu'à ſa mort arrivée en 1692.

ANNÉE 1648.

La fontaine, célèbre à Bruxelles de temps immémorial ſous le nom bizarre de *Mannekepiſſe*, n'avoit eu juſqu'à ce temps qu'une petite figure de pierre. Le magiſtrat ordonna d'y placer une nouvelle ſtatue de bronze. Le fameux ſculpteur N. de Queſnoy en fit le modèle

dèle & la fit jetter en fonte : c'eſt celle qu'on y voit aujourd'hui. Ce *Mannekin*, qu'on qualifie de *plus ancien bourgeois de Bruxelles*, a attiré les regards de plus d'un ſouverain, qui l'ont fait parer de nouveaux habillemens, de cordons, &c. entre autres, l'électeur de Bavière en 1698, & le Roi Louis XV, en 1747.

ANNÉE 1649.

Les religieuſes de l'inſtitut du B. Pierre Fourrier, curé de Mattaincourt en Lorraine, avoient été amenées à Bruxelles l'an 1638, au nombre de ſept, par la princeſſe Henriette de Lorraine, pour y faire un établiſſement, qui ne réuſſit pas pour lors. La même princeſſe en fit enſuite venir d'autres de Luxembourg, qu'elle logea dans ſon hôtel à Bruxelles. En 1649, le Roi Philippe IV leur accorda des lettres-patentes, & en 1663, le magiſtrat conſentit à leur établiſſement, pour lequel elles achetèrent une maiſon ſur le fablon, où elles demeurent encore ſous le nom de *Lorraines*, s'occupant à l'inſtruction de la jeuneſſe de leur ſexe.

Charles IV, duc de Lorraine, ayant été chaſſé de ſes états par la France, ſe retira à Bruxelles, où il occupa le refuge de l'abbaie de Grimbergh, dans la rue des Frippiers. Il fit l'honneur à ceux du ſerment des arquebu-

fiers de tirer avec eux l'oiseau dressé sur la grosse tour dite *Wollendries*, & eut l'adresse de l'abattre. Il fut salué roi du serment, & fit éclater sa générosité, tant en festins & réjouissances, que par les présens qu'il fit aux confrères.

La grande chapelle de N. D., qui est à droite du chœur de l'église de Ste. Gudule, fut commencée cette année : l'archiduc Léopold, gouverneur-général des Pays-Bas pour Philippe IV, y posa la première pierre. Elle fut achevée en 1653. Ernest comte d'Isembourg, chevalier de la Toison d'Or, chef & trésorier des finances, y fit dresser un bel autel de marbre, avec un beau tableau représentant l'assomption de la Ste. Vierge : après sa mort (arrivée en 1664) on lui dressa un beau mausolée à côté de cet autel. En 1655, ceux du conseil-privé, de celui de Brabant & autres, donnèrent à cette chapelle des piliers de cuivre, ornés de leurs noms & armoiries.

ANNÉE 1650.

Le chapitre de Ste. Gudule reçut le 7 Janvier, des mains de l'archiduc Léopold, gouverneur-général, & de Jacques Boonen, archevêque de Malines, comme exécuteur testamentaire de l'infante Isabelle, le tré-

ſor des précieuſes reliques du cabinet de cette pieuſe princeſſe. Elles furent dépoſées dans la ſacriſtie du St. Sacrement des Miracles. Il y avoit, entre autres, un morceau conſidérable de la vraie croix de Notre Seigneur, que Florent III, comte de Hollande, avoit obtenu dans la terre-ſainte pendant les croiſades, & que l'archevêque de Philippi, premier vicaire apoſtolique pour les ſept Provinces-Unies, avoit préſenté en 1610 aux archiducs Albert & Iſabelle. L'archevêque Boonen ordonna à cette occaſion, que l'on y appoſeroit une Sainte Hoſtie conſacrée, lorſqu'on donneroit la bénédiction avec cette précieuſe rélique; afin que le Seigneur fût adoré ſur la même croix, où il avoit ſouffert la mort pour nous.

Dame Marguerite de Croy, veuve du comte de Bouſſu, fonda dans la chapelle du St. Sacrement, pour tous les Vendredis à ſept heures du matin, une grand'meſſe avec la bénédiction de la Ste. Croix.

Le 13 Avril, le magiſtrat donna un ordonnance, en 79 articles, pour l'érection d'un collège de la faculté de médecine, qui fut approuvé le 28 du même mois par le conſeil de Brabant. Le but de cet établiſſe-

ment étoit de consulter & décider sur la nature des maladies épidémiques & extraordinaires, d'examiner les drogues & remèdes des apothicaires, &c. L'on en établit sept directeurs principaux; savoir, un des échevins, comme chef, & six médecins assistans. Il n'y avoit alors que 28 médecins résidens à Bruxelles, sans compter ceux de la cour : &, en même temps, il n'y avoit dans cette grande ville que quatre marchands de vin, & autant de perruquiers.

Jean Jacobs, bourgeois de Bruxelles, orfèvre & jouaillier établi à Boulogne en Italie, avoit fait une grande fortune, & y mourut sans laisser de postérité. Par son testament, il fonda un collège dans l'université de Boulogne pour ses compatriotes, natifs de Bruxelles ou d'Anvers : ils peuvent y prendre leurs degrés en théologie, en droits, ou en médecine. Ceux qui sont de la parenté du fondateur, doivent avoir la préférence aux bourses : & ensuite, ceux du métier des orfèvres à Bruxelles, dont les doyens ont le droit de nommer auxdites bourses (z).

ANNÉE 1651.

Le 5 Janvier, parut la première gazette

(z) *Diplom. Belg. Tom. IV. pag. 694.*

en langue Françoiſe à Bruxelles, imprimée chez Guillaume Scheybels : elle étoit à l'imitation de celle de Paris, que Théophraſte Rénaudot avoit commencé en 1631. Il y eut pourtant une *courante* ou gazette Flamande bien long-temps auparavant à Anvers : on en voit dès l'an 1610, compoſée par Abraham Verhoeven, imprimeur, avec la deviſe, *den tydt ſal leeren.*

L'archiduc Léopold, gouverneur-général, accrut le luſtre du ſerment de St. George : ayant abattu l'oiſeau à coup d'arbalette, il fut ſalué & reconduit comme roi. On fit, à cette occaſion, des feux de joie par toute la ville.

ANNEE 1652.

L'égliſe des Capucins, dans la haute rue, fut dédiée le 14 Juillet de cette année, par l'archevêque d'Ephèſe, vicaire apoſtolique dans les Provinces-Unies. Le R. P. Charles d'Aremberg, provincial & définiteur-général des Capucins, & un des ornemens de cet ordre, avoit obtenu du Pape Innocent X, huit corps de martyrs, tirés des catacombes : ils furent tranſportés proceſſionnellement, le 22 du même mois, de l'égliſe de Ste. Gudule où ils avoient été dépoſés, à celle des Capucins. Les ducs

d'Aremberg & d'Arſchot ont contribué juſqu'à 30 mille florins pour la conſtruction des bâtimens de l'égliſe & du couvent des Capucins.

ANNÉE 1654.

La reine Chriſtine, ayant abdiqué ſon royaume de Suède, arriva à Bruxelles, & logea à la cour, où elle fit, la nuit même de Noël, une abjuration ſecrète du luthéraniſme & embraſſa la religion catholique, en préſence de l'archiduc Léopold. Un prêtre délégué à cet effet, reçut ſa profeſſion de foi, qu'elle réitéra publiquement à Inſpruck le 5 Novembre de l'année ſuivante.

ANNÉE 1656.

Charles II, Roi d'Angleterre, chaſſé de ſes états par l'uſurpateur Cromwel, vint chercher un aſyle pour quelque temps à Bruxelles, avec ſon frère le Duc de Yorck, enſuite roi ſous le nom de Jacques II.

ANNÉE 1657.

Afin de veiller avec plus de ſoin ſur les perſonnes des orphelins & des mineurs, & diriger plus avantageuſement leurs biens, le magiſtrat fit émaner, le 4 Juin, une nouvelle ordonnance ſur la tutelle en 48 arti-

les, qui a été ajoutée aux coutumes de la ville de Bruxelles.

L'égliſe du grand béguinage ayant été ruinée par les calviniſtes en 1583, &, après les troubles, ſuppléée par une chapelle, on commença cette année à la rebâtir magnifiquement. On trouve que ce bâtiment a coûté la ſomme de 331318 florins.

ANNÉE 1659.

Six religieuſes Capucines vinrent cette année de Courtray, pour fonder ici un couvent de leur ordre. La première ſupérieure étoit Marie-Françoiſe Blondel, tante du chef-préſident Blondel. Le gouverneur, marquis de Caſtel-Rodrigo, poſa la première pierre de leur égliſe en 1666. Ce couvent a été ſupprimé en 1784.

Les trois états de Brabant, prélats & ſéculiers, ſe rendirent en la chapelle des Eſpagnols, dite N. D. du Roſaire, chez les Dominicains, où ils jurèrent tous ſolemnellement de défendre la Conception immaculée de la très-Sainte Vierge. L'abbé de Parcq y chanta la grand'meſſe, en préſence de l'archevêque de Malines, du duc d'Aremberg, & des autres de cet illuſtre corps.

ANNÉE 1662.

Vers ce temps, Jean Wils & Catherine Jambers, ſon épouſe, firent une fondation ſingulière en l'honneur du St. Sacrement des Miracles, & en faveur des peres Dominicains. Toute la communauté devoit ſe tranſporter proceſſionnellement à minuit du premier jour de l'an à Ste. Gudule, afin d'y adorer le St. Sacrement pendant une heure entière. En 1675, cette dévotion a été remiſe à 4 heures du matin dudit jour au lieu de minuit.

Les religieuſes Urſulines, inſtituées pour l'éducation des jeunes perſonnes de leur ſexe, vinrent de Mons pour établir ici un couvent de leur ordre.

Les religieuſes Madelonnettes de Béthanie, dans la rue des Frippiers, commencèrent à bâtir leur nouvelle égliſe, avec une chapelle y joignante à l'honneur du St. Sacrement des Miracles. La place qu'occupe cette chapelle, avoit fait partie de la maiſon appartenante à la famille de Cattenbroeck, où les Stes. Hoſties avoient été cachées dans une poutre depuis 1579 juſqu'à 1585. L'on y a laiſſé ladite poutre expoſée à la vue publique.

ANNÉE 1663.

Le petit Béguinage, ſitué entre la rue d'Iſa-

belle & le Parc, fut établi vers ce temps par les soins de Jean Vernimmen, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, décédé le 31 Juillet 1677. On y instruit de jeunes filles dans la piété, & l'on y enseigne à coudre & à faire des dentelles.

ANNÉE 1664.

Il y avoit eu, de temps immémorial, à Bruxelles, un hôpital de St. Jacques, où l'on logeoit pendant trois jours les pélérins qui alloient à Compostelle en Gallice. Cet hôpital avoit une petite chapelle où l'on disoit la messe deux ou trois fois par an. En 1664, l'on commença à rebâtir cette chapelle en forme de dôme, & en l'honneur de N. D. de Bon-Secours : elle est à présent une des plus belles & des plus frequentées de la ville.

ANNÉE 1665.

Le roi Philippe IV étant mort à Madrid, le 17 Septembre 1665, on lui fit de magnifiques funérailles dans l'église de Ste. Gudule, le 4 & le 5 Novembre suivant. Le 24 Février de cette année, le roi Charles II, âgé de 5 ans, fut inauguré duc de Lothier, de Brabant & de Limbourg, à Bruxelles avec les cérémonies accoutumées. Le marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur du pays, reçut les sermens.

ANNÉE 1666.

La peſte fit, cette année, beaucoup de ravages à Bruxelles, ayant été introduite dans le pays par un vaiſſeau arrivé à Oſtende. Le marquis de Caſtel-Rodrigo ſe retira avec la cour à Malines, & fut logé à l'archevêché.

ANNÉE 1667.

Le magiſtrat fit conſtruire à neuf la porte qui eſt à côté de l'entrée du canal dans la ville. On acheva vers le même temps la belle rampe d'eſcaliers, qui ſert à monter du quai juſqu'au-deſſus de cette porte.

Quatre religieuſes de l'ordre de la viſitation, inſtitué par St. François de Sales, vinrent de Mons, où elles avoient été établies depuis 1649, pour fonder un couvent de cet ordre à Bruxelles près la place des Wallons.

ANNÉE 1669.

Les religieuſes Dominicaines Angloiſes obtinrent la permiſſion de s'établir à Bruxelles, ayant été dès l'année 1660 logées à Vilvorde. Leur Fondateur fut le Cardinal Philippe-Thomas Howard, fils du comte d'Arundel, qui ayant embraſſé l'Ordre de St. Dominique, fut enſuite élevé à la pourpre. Il acheta pour ces religieuſes la maiſon dite *Spelleken-huys*, qui avoit été occupée par les prêtres de l'Ora-

toire. Il paya 20 mille florins pour cette maiſon avec le terrein étendu qui y appartenoit. Cette vieille maiſon menaçant de crouler, les religieuſes en firent bâtir une autre, avec une petite égliſe, dans la partie la plus élevée de leur jardin, à côté de la rue de N. D. aux-Neiges. Elles commencèrent à habiter celle-ci en 1778.

ANNÉE 1670.

Comme on avoit réſolu de célèbrer avec une ſolemnité extraordinaire un Jubilé de trois cents ans du St. Sacrement des miracles; il convenoit d'être préalablement aſſuré, ſi les eſpèces des trois Stes. Hoſties y ſubſiſtoient encore dans leur entier. Pour cet effet il fut décidé qu'Amé Coriache, archidiacre de Malines & vicaire général, le ſiège étant vacant, en feroit la viſite en préſence de quelques chanoines de la métropole, de ceux de Ste. Gudule, & de deux docteurs en Théologie de l'univerſité de Louvain. Cette viſite ſe fit le 12 Juillet 1669. On trouva que des trois Stes. Hoſties, il y en avoit une qui ſubſiſtoit encore; mais quant aux deux autres, on n'y appercevoit preſque plus rien, la longueur de trois ſiècles ayant conſumé les eſpèces ſacramentelles. Il fut donc reſolu, pour plus grande aſſurance, d'ajouter à cha-

que jubilé une Ste. Hoſtie nouvellement conſacrée. Cet avis fut confirmé par tous les docteurs de la ſtricte faculté de Louvain, par acte du 10 Juillet 1670; & quelques jours après, on célébra le jubilé avec une ſolemnité & une magnificence de décorations tout-à-fait extraordinaires. Le comte de Monterey, gouverneur-général, toute la cour, les conſeils, les tribunaux, &c. accompagnèrent la proceſſion de tout le clergé de la ville, au milieu d'un concours infini de monde. C'étoit la première fois qu'on avoit célébré avec tant d'éclat le jubilé du St. Sacrement des Miracles. On y appliqua ce verſet du pſeaume LXXVII, pour en indiquer l'année :

TV ES DEVS QVI FACIS MIRABILIA.

Jacques Stroobant a donné, en flamand, une deſcription de cette fête, ornée de figures.

ANNÉE 1671.

Alphonſe de Berghes, natif de Bruxelles, fut ſacré ſeptième archevêque de Malines, le 25 janvier de cette année; & le 7 Mai ſuivant mourut dans cette ville Pierre Stockmans, docteur en droit, conſeiller de Brabant, & enſuite du conſeil-privé, l'un des plus célèbres juriſconſultes de ſon ſiècle.

ANNÉE 1672.

Le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, fit bâtir les *avant-portes* de Louvain & de Namur, ainsi qu'un fort à deux-cents pas de la porte de Halle, qui a été nommé après lui *le fort de Monterey*. Ces trois ouvrages furent rasés en 1782 & 1783, avec les autres fortifications de la ville.

ANNÉE 1675.

La béatification des XIX Martyrs de Gorcum, ayant été publiée à Rome par le pape Clement X, on en célébra la fête à Bruxelles, avec d'autant plus d'éclat, que parmi ces martyrs, François de Roy, Recollet, étoit natif de cette ville, & qu'un frère laïc du même ordre, nommé Pierre, étoit né à Asſche, entre Bruxelles & Aloſt.

ANNÉE 1679.

D'après l'inſtitution du couvent de Berlaimont, faite en 1627, il devoit y avoir deux claſſes de nobleſſe, avec des ſœurs converſes. L'archevêque de Malines, De Berghes, obtint une bulle du pape Innocent XI, pour réduire les dames du premier ordre ſur le même pied que les demoiſelles du ſecond ordre de nobleſſe, & des deux claſſes n'en faire qu'une. Ce changement ne ſe fit pas ſans beaucoup d'oppoſition de la part de quelques dames du premier ordre.

ANNÉE 1681.

La chambre des comptes de Flandre, qui avoit été instituée à Lille dès l'an 1380, & transférée de-là à Bruges en 1667, fut cette année placée à Bruxelles. Cependant l'on conserve encore à Lille tous les anciens documens de ladite chambre des comptes.

ANNÉE 1684.

L'hyver fut si rude, & la gelée si forte aux mois de Février & de Mars de cette année, qu'on pouvoit traverser sur la glace, avec des voitures, toutes les rivières du pays.

Le magistrat fit rebâtir l'hôtel du chancelier, selon l'ancienne convention, faite vers 1494, quand la demeure du conseil de Brabant fut fixée à Bruxelles. Cet hôtel avoit appartenu à la noble famille de Van den Bisdomme.

ANNÉE 1685.

Le 13 Février, la chambre des comptes du duché de Gueldres, qui résidoit à Ruremonde, fut incorporée à celle de Brabant.

Il y eut un tumulte de la populace, à l'occasion de quelques impositions que le marquis de Grana, gouverneur des Pays-Bas, vouloit exiger; mais comme les troupes empêchèrent de sonner le tocsin, il fut bientôt appaisé.

Un siècle étoit révolu depuis que les Stes.

Hoſties, cachées pendant ſix ans, avoient été ſolemnellement reconduites à l'égliſe de Ste. Gudule. On commença à en célébrer le jubilé le 13 & le 14 Juillet de cette année, avec les mêmes cérémonies & autant d'éclat que l'on avoit fait dans celui de 1670.

ANNÉE 1686.

Le 7 Avril, le feu prit par accident à l'égliſe de St. Géry, & y fit beaucoup de dommage.

ANNÉE 1687.

Le 25 Avril, l'archevêque de Malines érigea la chapelle de N. D. de Montſerrat, dans la rue de Marolles près de la porte de Halle, en égliſe ſuccurſale de la nombreuſe paroiſſe de N. D. de la Chapelle, en y commettant deux vicaires, ſubordonnés au curé de ladite paroiſſe, pour y adminiſtrer les ſacremens. Les revenus d'une fondation, faite par dame Jeanne-Marie de Berlo, baronne de Rèves, furent appliqués à cet effet.

ANNÉE 1690.

Lorſque l'on célébroit à Bruxelles, avec toutes les réjouiſſances poſſibles, les ſecondes nôces du roi Charles II d'Eſpagne, avec la princeſſe Marie-Anne de Neubourg, il y ſurvint un malheur qui mit toute la ville en triſteſſe. On avoit dreſſé un beau feu d'arti-

fice devant la cour, sur le bassin de la fontaine du parc. Lorsque le marquis de Gastanaga, gouverneur des Pays-Bas, l'alluma par en haut avec une fusée, en présence de tous les seigneurs & dames, on y mit en même temps, par mégarde, le feu par en bas, pendant qu'il y avoit encore cinq ouvriers dans l'intérieur de la machine, qui y furent tous brûlés vifs, sans pouvoir être secourus.

ANNÉE 1692.

Le 26 Mars, Maximilien-Emmanuel, électeur & duc de Bavière, fit son entrée à Bruxelles, en qualité de gouverneur-général des Pays-Bas, pour le Roi Charles II.

Le 13 Septembre, on y sentit un tremblement de terre, à deux heures un quart de l'après-midi : il dura près d'une minute, & causa plus de frayeur que de dommage.

ANNÉE 1693.

Pierre Van Hamme, natif de Bruxelles, fut declaré *Premier* de son cours de Philosophie à Louvain, & fut reçu en sa ville natale par une magnifique cavalcade. L'électeur de Bavière lui mit une chaîne d'or au col ; on lui présenta le vin d'honneur, &c. C'est la première fois que l'on a vu pareille cérémonie à Bruxelles : auparavant, la proclamation

tion des *Premiers* de Louvain avoit été accompagnée de moins de faste.

ANNÉE 1694.

Le 25 Janvier, dame Marie-Albertine de Gand, marquise-douairière de Deinse, mourut à Bruxelles, après avoir fondé, par son testament du 15 du même mois, une maison à la place des Wallons, pour douze filles orphelines d'honnête famille, qui peuvent y demeurer depuis l'âge de 8 ans jusqu'à 21. Cet établissement est nommé *la maison de la miséricorde de Dieu & de la Ste. Vierge*: l'archiprêtre de Bruxelles, le premier échevin, & le plus ancien secrétaire du magistrat, en sont les provisseurs-nés.

Les religieuses hospitalières ayant refusé de recevoir une pauvre femme malade, la populace s'attroupa, enfonça les portes de l'hôpital, pilla & brisa tout ce qui tomboit sous ses mains, jusqu'à ce que le magistrat trouva moyen de calmer le tumulte : les religieuses s'étoient sauvées.

Le célèbre Antoine Arnaud, docteur de Sorbonne, chef du parti janséniste, qui s'étoit tenu caché depuis long-temps à Bruxelles, y mourut le 8 Août, âgé de 82 ans, entre les bras du père Quesnel, qui devint alors chef

du même parti. Le corps d'Arnaud fut enterré ſecrètement dans le chœur de l'égliſe de Ste. Catherine, ſelon quelques-uns ; mais ſelon d'autres, dans l'égliſe de N. D. de Laecke. Son cœur fut tranſporté à Port-Royal-des-Champs-lez-Paris, par le chanoine Erneſt Rutdhans, dans la maiſon duquel il étoit mort.

ANNÉE 1695.

Bombardement de la ville de Bruxelles.

Guillaume III, roi d'Angleterre, avoit formé le ſiège de Namur avec une armée choiſie des troupes alliées, & il le pouſſoit avec vigueur. Pour faire une diverſion & l'obliger à abandonner ce ſiège, le maréchal de Villeroi, avec l'armée de France, forte de 60 mille hommes, vint occuper Anderlecht, Zellick, & autres endroits au couchant de Bruxelles, dans l'intention de bombarder cette ville : il prit ſon quartier-général à l'abbaye de Dilighem, & fit placer ſon artillerie à bombes & à boulets rouges, près de la chapelle de N. D. de Scheut.

Ce bombardement commença le 13 Août vers les cinq heures de l'après-midi, & fut continué avec fureur pendant 48 heures conſécutives juſqu'à l'après midi du 15, jour de

Vue perspective de la Ville de BRUXELLES prise de la Chaussée

A Bruxelles chez le Maire

ille de BRUXELLES prise de la Chaussée d'Anderlecht

A Bruxelles chez le Maire

A. Prou, Sc.

l'assomption de la Ste. Vierge. La première bombe fut jettée jusqu'au bas de la montagne de la cour, vis-à-vis de la chapelle de Nassau, où elle tua un homme. Le feu causé par les boulets rouges qu'on tiroit, secondé par la violence du vent, mit d'abord tout l'intérieur de la ville en combustion, & le fracas des bombes le réduisit bientôt en un monceau de pierres.

Voici le circuit de la partie de la ville, sur laquelle tomba la principale fureur du bombardement. En commençant à la chapelle de N. D. de Bon-Secours, il côtoie la rivière jusques derrière le couvent des Récollets; delà il traverse le Marché aux Poulets, la rue des Frippiers, celle de l'Evêque, la place de la Monnoie, jusques dans la fosse au loup, derrière le couvent des Dominicains : ensuite il vient dans la longue rue de l'Ecuyer, monte les rues d'Aremberg & de Loxum, jusqu'au delà de celle des Longs-Chariots, traverse la Putterie & la rue de la Madelaine, un peu plus bas que l'hôtel de Ligne, maintenant nommé hôtel d'Angleterre : il passe ensuite derrière l'hôpital de St. Jean, traverse la rue de ce nom, celle des Escaliers, celle de Bavière, & descend les rues des Alexiens & des Bogards jusqu'à N. D. de Bon-Secours. Mais hors de cette

enceinte, plusieurs parties détachées souffrirent de ce bombardement ; nommément l'église de N. D. de la Chapelle, ainsi que les couvens de la Visitation, des Brigittines, des Sœurs-noires, & des Riches Claires.

Dans les parties de la ville où s'étendoit le bombardement, plus de 4 mille maisons furent embrasées & détruites, & la plupart des autres endommagées. La maison-de-ville, la maison du roi, la boucherie, les poids de la ville, l'hôtel d'Arembergh, dans la rue de ce nom, & ceux de plusieurs autres seigneurs en souffrirent de même. Seize églises, chapelles ou couvens furent détruits en tout ou en partie ; sçavoir : les églises paroissiales de N. D. de la Chapelle & de St. Nicolas ; les couvens des Dominicains, des Récollets, des Carmes, des Bogards ; ceux de Béthanie ou des Madelonettes, des Riches-Claires, des Sœurs-noires & des Brigittines ; l'hôpital de St. Jean ; les chapelles de N. D. de Bon-Secours, de Ste. Marie Madelaine, de Ste. Anne, de St. Eloy, & des Espagnols aux Dominicains, sans compter plusieurs autres fondations pieuses.

Les bourgeois qui demeuroient près des portes d'Anderlecht & de Flandre, étant les plus proches des batteries de l'ennemi, se

crurent auſſi les plus en danger ; dans l'intention de ſauver leurs effets, ils les portèrent dans l'intérieur de la ville, où tout fut brûlé, pendant que leurs propres maiſons reſtèrent en entier. Une grande quantité de richeſſes & de papiers de familles, que des particuliers avoient tranſportés dans le couvent des Dominicains, le croyant aſſez éloigné pour être à l'abri des bombes, y furent detruits, & deux frères laïcs périrent ſous les ruines. Malgré les ſoins qu'on prenoit de tranſporter les malades de l'hôpital de St. Jean, il ne laiſſa pas d'en périr quatre dans les flammes, qu'on n'avoit pu ſecourir à temps. Les religieux & les religieuſes des couvens ſitués dans la partie de la ville qui fut bombardée, ſe refugièrent dans d'autres couvens de leur ſexe reſpectivement, qui étoient hors de l'étendue du bombardement. Un nombre infini de gens de tout âge & de tout ſexe ſe tint ſous les arbres du parc, rempliſſant l'air de cris & de gémiſſemens.

Cependant l'électeur de Bavière arriva, avec quelques troupes, du camp de Namur, pour encourager ceux de Bruxelles dans leurs malheurs : il ſe porta par-tout, étant jour & nuit à cheval, afin de donner les ordres néceſſaires pour empêcher l'embraſement de s'étendre. Pour cet effet, il fut réſolu de

faire ſauter pluſieurs maiſons, afin de couper le cours des flammes & de ſauver par ce moyen le reſte de la ville : entre autres détruites pour cette fin, furent l'hôtel du prince de Chimay dans la rue de l'hôpital, & les quatre ſeaux dans la Bergſtraete. Cela ne ſe fit pourtant pas, ſans exciter la fureur de l'un ou de l'autre propriétaire de ces maiſons.

Enfin le dommage cauſé par ce bombardement & l'embraſement qui s'enſuivit, étoit de pluſieurs millions de florins. Grand nombre de bourgeois, ci-devant à leur aiſe, furent réduits à la mendicité : d'autres n'avoient ni lit ni chaiſe pour ſe repoſer, ni linge ni habit que ceux qu'ils portoient ſur eux. C'étoit un ſpectacle affreux de voir les ruines fumantes des rues entières. Il ſe commis des vols & des larcins ſans fin, & même des meurtres, que l'on ne pouvoit ni arrêter ni punir, pendant que tout étoit ainſi en confuſion. Le ſeul fruit que les François remportèrent de leur entrepriſe ſur Bruxelles, fut la ruine d'une bonne partie de cette belle ville, & d'une infinité de ſes citoyens infortunés. Car tout cela n'empêcha pas le roi Guillaume de s'emparer de Namur : la ville s'étoit rendue à lui dès le 4 Août, & le château ſe rendit le premier du mois ſuivant.

Cependant, l'on travailla sans relâche à Bruxelles, à ôter les décombres, & à éteindre le feu qui couvoit encore sous les ruines pendant bien des jours. Toutes les villes voisines vinrent à l'envi pour secourir les malheureux Bruxellois, en leur envoyant des vivres, des meubles & des ouvriers. L'électeur Maximilien-Emmanuel chargea ses propres états de Bavière, pour répandre ses libéralités & ses aumônes sur cette ville infortunée. Avec tant de secours, tout y fut rebâti en moins de quatre ans, & Bruxelles reprit un nouveau lustre.

Comme les citoyens, dont les maisons avoient été détruites, étoient obligés de se loger ailleurs, leur nécessité avoit excité l'avarice des propriétaires à demander un prix exorbitant pour le loyer des maisons, des chambres, des caves, des magasins, &c. La cour y pourvut par un édit du 24 Septembre de cette année, qui défend aux locataires d'exiger des loyers plus forts qui ceux que avoient été perçus pendant les trois années précédentes (a).

Comme les registres de l'hôtel-de-ville, venoient d'être brûlés, il fut ordonné, par dé-

(a) *Placards de Brabant. Tom. VI. pag.* 84.

cret du 22 Octobre, à un chacun de reproduire leurs actes, arrêts, prétensions, &c. pour être vérifiés & renouvellés à la secrétairerie de la ville, sous peine de nullité *(b)*.

Le 24 Octobre, le conseil de Brabant donna des réglemens pour l'embellissement de la ville, la forme des maisons, l'élargissement des rues, & pour la commodité du public; faisant défenses de mettre des enseignes, des gouttières, des bancs & des treillis avancés dans les rues, ou des portes de caves, si non tout-à-fait contigues aux maisons. Il déclara, en même temps, que la propriété des rues & des places publiques appartient privativement au souverain, & non à ceux de la ville *(c)*.

ANNÉE 1696.

Le 13 Mars, l'électeur de Bavière mit la première pierre à la nouvelle rue qui a été tirée de la rue de l'Escalier jusqu'à la rue des Alexiens, laquelle a été nommée d'après ce prince *rue de Bavière*. Pour la commodité des habitans de cette partie de la ville, le magistrat y établit, en 1701, une

(*b*) *Placards de Brabant*, *Tom. VI. pag. 85.*
(*c*) *Ibid. pages 86, 88, 200.*

petite boucherie, & en 1704, un petit marché aux herbes (*cc*).

Le 7 Novembre à 3 heures après-midi, la tour, dite *du miroir*, située dans le marché aux herbes, tomba par une suite des secousses qu'elle avoit reçues pendant le bombardement, & entraîna la chûte de deux maisons. L'on trouva dans cette tour plusieurs chartres & privilèges accordés anciennement à la ville de Bruxelles : les bourgeois les firent imprimer sous le titre de *Lustre de Brabant.* Comme cet ouvrage causa d'abord beaucoup de troubles, il fut supprimé par un décret du conseil de Brabant.

ANNÉE 1697.

Le 2 Août, l'électeur de Bavière mit la première pierre à la nouvelle église des Récollets, laquelle fut bâtie par leurs frères-laïcs & achevée en 99 jours ouvriers.

Le 6 Août, naquit au palais de Bruxelles, Charles-Albert, fils aîné du second mariage de l'électeur : il a été empereur sous le nom de Charles VII.

ANNEE 1698.

Le 17 Mars, le gouvernement permit à

(*cc*) *Ibid. pag. 606.*

ceux de Malines, de conſtruire à leurs frais & profits un pavé vers Bruxelles, juſqu'à l'endroit nommé *les trois-fontaines*, un peu en deçà de Vilvorde.

La chambre des comptes fit conſtruire auſſi vers ce temps, un pavé pour la commodité de la forêt de Soigne; il commence à la porte de Namur, & a trois-quarts de lieue de-là, entre les hameaux de Langhevelt & Vivier-d'Oye; il ſe ſépare en deux branches, dont l'une tourne à gauche par Boitsfort & Groenendal juſqu'à la Hulpe; l'autre va droite à Waterloo ſur la route de Charleroi & Namur. Auparavant il n'y avoit que des rouleaux de bois dans les endroits les plus mauvais de ces chemins *(d)*.

Le 1 Mai, l'électeur de Bavière abattit l'oiſeau des arquebuſiers, placé à la groſſe-tour, & fut proclamé roi dudit ſerment, & reconduit en cette qualité au milieu des acclamations & demonſtrations de joie de toute la ville. Il ſoupa le même ſoir à la chambre du ſerment, madame l'Electrice s'y trouvant auſſi, vêtue à la bourgeoiſe. Il fit enſuite habiller en bleu, couleur de Bavière, tous ceux du même ſerment, ſans oublier la ſtatue de

(d) *Placards de Brabant. Tom. V. pages 411 414.*

St. Chriſtophe, leur Patron, ni le petit *Manneke-Piſſe*. (*e*).

La cavalcade, nommée *L'Ommeganck* (*f*), que l'on faiſoit autrefois chaque année, le Dimanche avant la Pentecôte, jour de la petite *kermeſſe*, avoit été interrompue depuis quelques années à cauſe des guerres : on la renouvella le 21 Juillet de cette année, à l'occaſion de la paix de Riſwyck. Elle conſiſta, comme à l'ordinaire, dans une nombreuſe cavalcade qui accompagnoit un grand nombre de chars de triomphe, de figures de géans, d'animaux, &c. Les cinq ſermens y marchoient, faiſant par pelotons des décharges continuelles de mouſqueterie. Ceux du ſerment de l'arquebuſe portoient les habits bleus que l'électeur leur avoit donnés : les quatre autres ſermens étoient vêtus reſpectivement à la Romaine, à l'Eſpagnole, à la Turque, & à la Payſanne Cette eſpèce de cavalcade n'a plus eu lieu depuis ce temps juſqu'à l'année 1770.

ANNÉE 1699.

Les Pays-Bas ſouffrirent beaucoup cette année de la diſette des grains, ce qui pro-

(*e*) *Voyez l'an* 1648.
(*f*) *Voyez l'an* 1288.

duiſit quelques tumultes à Bruxelles parmi le petit peuple, qui pilla les boulangers & les marchands de grains. Le magiſtrat fit châtier pluſieurs des mutins.

Il y eut auſſi un petit ſoulevement dans la bourgeoiſie au ſujet de quelques privilèges que les nations prétendoient. Pour mieux contenir le peuple, l'on fit venir quelques régimens Bavarois, & l'on conſtruiſit des corps-de-garde en pluſieurs endroits de la ville.

Le 6 Février mourut à Bruxelles Joſeph-Ferdinand-Léopold de Bavière, fils aîné du premier lit de l'électeur : il avoit été reconnu pour héritier préſomptif de la couronne d'Eſpagne, du chef de ſa mère qui étoit petite-fille aînée du Roi Philippe IV.

L'électeur de Bavière fit rebâtir & embellir le château de Boitsfort dans la forêt de Soigne, & en fit ſa maiſon ordinaire de campagne, à cauſe de la beauté de ſa ſituation. Ce château ne ſubſiſte plus. Les états de Brabant firent auſſi achever les appartemens dans l'arrière-quartier de l'hôtel-de-ville, où ils tiennent leurs aſſemblées.

La ville de Bruxelles ſollicita vivement auprès du gouvernement, afin d'obtenir un octroi pour creuſer un nouveau canal de cette

ville juſqu'à Charleroi, en ſuivant le cours de la Senne, &c. On propoſa de creuſer le baſſin dans les prairies, qui ſont entre le vieux-marché & la porte d'Anderlecht. On faiſoit déjà des préparatifs à cet effet, quand le projet échoua.

ANNÉE 1700.

Il y eut des troubles conſidérables à Bruxelles, cauſés par les prétentions de quelques citoyens de ſe rendre arbitres de l'adminiſtration de la ville, en rejettant l'autorité du magiſtrat, ſous prétexte de quelques anciens privilèges. Le conſeil de Brabant porta ſentence, le 3 Avril, contre dix-ſept tant doyens que députés des nations : trois furent conſtitués priſonniers, les quatorze autres prirent la fuite. Ceux-ci s'adreſsèrent enſuite au nouveau roi Philippe V qui leur accorda une amniſtie générale, tant pour eux que pour leurs aſſociés; en vertu de laquelle ils revinrent tous à Bruxelles & furent réintégrés en leur honneur & en leurs biens.

L'électeur fit bâtir, ſur la place de la monnoie, un magnifique théatre ou hôtel de ſpectacles. Bombardi, architecte italien, eut la direction tant des bâtimens que des décorations. Le 8 Octobre de cette même année,

ce prince posa la première pierre de la belle église des Minimes : elle ne fut achevée qu'en 1715.

Le 1 Novembre, mourut Charles II, Roi d'Espagne & souverain des Pays Bas, sans laisser de postérité ; ce qui produisit une sanglante guerre de 13 années. Les funérailles de ce prince se firent dans l'église de Ste. Gudule, le 17 & 18 Janvier suivant, en présence de l'électeur, de toute sa cour, & de tous les corps du gouvernement & de la ville.

ANNÉE 1701.

Les premières troupes Françoises entrèrent dans Bruxelles le 21 Février, & presqu'en même temps dans les autres villes du pays.

Le 23 Mars, l'électeur de Bavière quitta Bruxelles pour retourner dans ses propres états, après avoir remis le gouvernement des Pays-Bas au marquis de Bedmar, nommé à cet effet par le Roi Philippe V.

En vertu d'un décret du même roi, daté du 20 Juin, il y eut un changement dans la valeur des monnoies : l'escalin de 6 sols fut mis à 6 sols & demi, & le 1 Octobre suivant à 7 sols, les autres espèces à proportion. Delà est venue la différence entre *l'argent courant*, & *l'argent de change*. Le 4 Mai

1704, l'eſcalin fut remis de nouveau à 6 ſols & demi, & le 7 Juin ſuivant, derechef à 7 ſols; valeur qu'il a retenu depuis ce tems.

La nuit du 24 Novembre, le feu prit à l'hôtel d'Orange, où demeuroit le marquis de Bedmar, commandant-général aux Pays-Bas; mais il fut éteint ſans cauſer beaucoup de dommage.

ANNÉE 1702.

Le 21 Mars, le roi Philippe V fut inauguré à Bruxelles, comme duc de Lothier, de Brabant & de Limbourg, en la manière accoutumée. Le théatre, à cet effet, fut dreſſé en-dedans les bailles de la cour, & le marquis de Bedmar prêta & reçut les ſermens ordinaires.

Le 2 Juin, le roi changea la forme du gouvernement-général des Pays-Bas: les divers conſeils furent ſupprimés; au lieu deſquels, il fut formé une jointe, ſous le nom de *conſeil-royal*, dont le gouverneur-général étoit le chef, & les chefs des divers départemens étoient les conſeillers. A cette occaſion, la chambre-des-comptes de Flandre fut unie à celle de Brabant.

Le 16 Décembre, l'uſage du papier-timbré dans tous les actes publics, fut introduit par ordre du miniſtre, comte de Bergheyck.

ANNÉE 1703.

Le 3 Février, on érigea à Bruxelles une chambre-de-commerce, laquelle fut confirmée par un décret du roi, daté du 22 Mai 1705 (*g*).

Le 30 Mai, le célèbre père Quesnel fut enlevé de sa maison, située derrière l'église de Ste. Gudule, & enfermé dans le palais de l'archevêque, d'où il trouva le moyen de s'évader le 30 Septembre suivant, & de se retirer en Hollande.

ANNÉE 1704.

En vertu d'un octroi du 19 Février, les états des deux provinces de Brabant & de Hainaut commencèrent le nouveau pavé entre Bruxelles & Mons, aux frais & au profit de ces provinces, chacun sur leur territoire. Par un pareil octroi du 2 Avril, les états de Brabant & de Flandre commencèrent le nouveau pavé entre Bruxelles & Gand, aux mêmes conditions que dessus.

Le 1 Octobre, l'électeur de Bavière, ayant été dépouillé de ses états par les alliés, vint par Luxembourg & Namur à Bruxelles, où son frère l'électeur de Cologne arriva bien-

(*g*) *Placards de Brabant, Tom. VI, pag.* 207.

tôt

tôt après & pour la même cause. Le premier prit son logement à la Cour, & le second à l'hôtel d'Orange.

ANNÉE 1705.

L'usage des lanternes dans les rues & les places fut introduit l'hyver précédent à Bruxelles aux frais du public. C'est aussi vers ce temps que l'usage du thé devint commun dans cette ville; jusqu'alors on ne le vendit chez les apothicaires.

ANNÉE 1706.

Le 28 Mai, Bruxelles ouvrit ses portes à l'armée victorieuse des alliés, commandée par le duc de Marlborough, qui reçut les clefs & les complimens du magistrat, & nomma son frère le général Churchill pour en être le Gouverneur.

Les alliés s'étant rendus maîtres des Pays-Bas, au nom du roi Charles III, ils supprimèrent le conseil-royal établi en 1702 par Philippe V, & créèrent un conseil-d'état, composé de 15 personnes, qu'on prit entre la première noblesse du pays & les chefs du gouvernement. En même temps, les deux chambres des comptes de Brabant & de Flandre furent de nouveau séparées.

ANNÉE 1707.

En vertu d'un octroi du 11 Janvier, les

états de Brabant commencèrent à leurs frais & profit un nouveau pavé depuis Bruxelles jusqu'à Louvain.

ANNÉE 1708.

Le 20 Janvier, le marché au lin fut établi sur la petite place qui est devant l'église de l'hôpital de St. Jean-au-marais (*h*).

Pendant que l'armée des alliés étoit occupée au siège de Lille, l'électeur de Bavière, afin de faire diversion, vint assiéger Bruxelles le 22 Novembre, avec quelques troupes Françoises & Espagnoles & de l'artillerie tirée de Mons & de Namur. L'attaque fut faite entre les portes de Louvain & de Namur; on y fit même une brèche, & on donna l'assaut; mais par la bravoure de la garnison, qui consistoit en neuf régimens d'infanterie, & un de dragons avec quelques détachemens, les assiégeans furent repoussés. Dès le 27 du même mois, l'électeur fut obligé de lever le siège & d'abandonner son artillerie & les blessés, à cause de l'approche du duc de Marlborough avec son armée.

ANNÉE 1709.

Bruxelles se ressentit, comme le reste de

(*h*) *Placards de Brab. Tom. VI. pag.* 211.

l'Europe, de la gelée extraordinaire qui commença le 5 Janvier de cette année, & qui dura jusqu'à la mi-Mars. Cette rude saison y fut suivie de la chèreté des grains ; ceux qu'on avoit semés ayant été détruits par la violence de la gelée.

ANNÉE 1712.

On acheva cette année la nouvelle église paroissiale de N. D. *ad fines terræ*, par le moyen de l'argent levé par la voie des loteries.

ANNÉE 1713.

La paix conclue à Utrecht, le 13 Juillet de cette année, rendit la tranquillité aux Pays-Bas, en les remettant d'une manière stable sous la domination de la maison d'Autriche. Bruxelles s'étoit beaucoup moins ressentie des horreurs de la guerre précédente, que la plupart des autres grandes villes du pays.

Le magistrat entreprit le nouveau pavé, qui longe le canal depuis Bruxelles jusqu'aux *Trois-Fontaines* près de Vilvorde, aux frais & profit de la recette du rivage.

Don Augustin de Pacheco, Espagnol, & dame Marie-Isabelle, baronne des Marez, commencèrent conjointement l'établissement d'une maison & fondation pieuse, qui porte

le nom de *St. Job de Pacheco*. Elle eſt ſituée près de la porte de Schaerbecke. Selon le réglement des fondateurs, on doit y admettre environ quarante demoiſelles ou veuves de familles nobles tombées en décadence, qui y ſeront logées, entretenues, &c. L'archevêque de Malines a la nomination aux places, & le conſeil de Brabant ſe fait rendre compte de l'adminiſtration du temporel. Cette fondation ne fut entiérement achevée qu'en 1719.

ANNÉE 1714.

On avoit rétabli & rehauſſé la tour de l'égliſe de St. Nicolas, qui avoit été fort endommagée pendant le bombardement de 1695. Elle s'écroula à 10 heures du ſoir du 29 Juillet de cette année, & ſa chûte fit beaucoup de dégâts dans l'égliſe & dans les maiſons qui l'entourent : quatre perſonnes périrent ſous les ruines. Depuis ce temps on n'a plus rétabli cette tour.

ANNÉE 1716.

Le 19 Janvier, Thomas-Philippe d'Alſace de Bouſſu, né à Bruxelles, fut ſacré archevêque de Malines; il devint cardinal en 1719.

Au mois de Février, il y eut une grande inondation de la Senne, cauſée par la fonte

subite de la neige : toutes les parties basses de la ville des deux côtés de la rivière furent inondées : l'on alloit en bâteau sur le marché aux poissons.

ANNÉE 1717.

Le 11 Avril, Pierre I, empereur de toutes les Russies, vint à Bruxelles, & examina tout ce que cette ville contient de curieux.

Le traité de la Barrière, conclu à Anvers le 15 Novembre 1715, & l'échange des ratifications de ce traité, qui se fit le 4 Février suivant, ayant rendu à l'empereur Charles VI le gouvernement effectif des Pays-Bas, il en nomma pour gouverneur-général le prince Eugene de Savoie ; mais ce fut le comte de Koenisegg qui en prit possession, & qui en eut le premier l'administration en qualité de ministre plénipotentaire de l'empereur. Enfin le 11 Octobre 1717, Charles VI fut inauguré Duc de Lothier, de Brabant & de Limbourg, avec les cérémonies accoutumées, sur un théâtre dressé à la Cour. Le marquis de Prié, qui avoit succédé au Comte de Koenisegg en qualité de ministre-plénipotentiaire, reçut les sermens de fidélité.

ANNÉE 1718.

Il y eut de grands troubles à Bruxelles cette année. La populace se souleva contre le gouvernement, & le 17 Juillet elle pilla la maison du bourgmaître Decker. Le 23 suivant, elle se mit à piller l'hôtel du chancellier de Gryspere, personnage généralement respecté & chéri : on n'épargna pas même la chancellerie, où beaucoup de papiers furent brûlés ou lacérés. Ensuite on pilla le refuge de l'abbé de Dilighem, & les maisons de M. Van den Broeck, pensionnaire des états, de M. Cano, échevin, & de cinq doyens des métiers. Les troupes, qui étoient en petit nombre dans la ville, n'osèrent pas s'opposer à ces mutineries.

ANNÉE 1719.

L'on fit venir quelques régimens pour réprimer ces attentats; & le 28 Février, cinq doyens des métiers qui avoient été les plus actifs à fomenter les troubles, furent mis en prison à la Steenporte.

Le gouvernement fit émaner une ordonnance pour défendre à tous les habitans de sortir après une certaine heure du soir sans lumière, sous peine, à ceux qui y contreviendroient, d'être conduits par la patrouille à

la vieille prison bourgeoise, derrière la maison-de-ville, communément nommée *le vrient* ou *l'amigo*, en partie ruinée par le bombardement, & qui n'est pas encore rétablie.

Le conseil de Brabant ayant terminé le procès des cinq doyens des métiers & autres concernés dans les troubles précédens, le plus ancien des ces doyens fut condamné à être décapité, les quatre autres à être bannis à perpétuité des pays de S. M. & sept de ceux qui avoient eu la principale part au pillage de la chancellerie furent condamnés à être pendus. Cette sentence fut exécutée le 19 Septembre de cette année & mit fin aux troubles. Les quatre doyens exilés furent conduits jusqu'au village d'Etterbecke, & ils se retirèrent à Liège jusqu'en 1725, que l'Archiducheſſe Marie-Elisabeth, à son arrivée aux Pays-Bas, leur accorda le pardon, en vertu duquel ils revinrent chez eux.

ANNÉE 1720.

Le Jubilé de 350 ans du St. Sacrement des Miracles fut célébré au mois de Juillet de cette année avec beaucoup de magnificence. C'étoit pour cette solemnité que les états de Brabant & plusieurs évêques & abbés donnèrent une suite de nouveaux tableaux qui ré-

préſentent l'hiſtoire des Stes. Hoſties poignardées par les Juifs.

ANNÉE 1721.

Cinq religieuſes du couvent de la Viſitation à Bruxelles, furent demandées à Vienne, pour y établir un couvent de leur ordre.

ANNÉE 1725.

Le prince Eugene de Savoie s'étant déporté du gouvernement-général des Pays-Bas, l'empereur Charles VI le conféra à ſa ſœur l'archiducheſſe Marie-Eliſabeth. En attendant ſon arrivée, le feld maréchal comte de Daun, chevalier de la Toiſon d'Or, fut nommé gouverneur *par interim*, & vint à Bruxelles le 15 Février de cette année.

Le 18 Mai, il fit publier, dans une aſſemblée générale des états des Pays Bas, tenue à la cour de Bruxelles, la pragmatique ſanction de l'empereur Charles VI touchant la ſucceſſion à ſes états. Le 28 Juillet ſuivant fut publié, à l'hôtel-de-ville, le traité de paix entre l'empereur & le roi d'Eſpagne Philippe V.

Par un décret du 19 Septembre, l'empereur rétablit les trois conſeils collatéraux, d'état, privé & des finances, ſur l'ancien pied où ils avoient été mis par Charles-Quint en 1531 (*i*).

(*i*) *Mémoires du comte de Neny. chap. xiii, art 12.*

L'archiducheſſe Marie-Eliſabeth, gouvernante des Pays-Bas pour ſon frère l'empereur Charles VI, partit de Vienne le 4 Septembre, & fit ſon entrée publique à Bruxelles le 9 Octobre, avec les formalités accoutumées.

Le comte de Daun, avant ſon départ de Bruxelles (le 26 Novembre) fit placer une ſtatue de St. Jean Népomucène ſur le pont de la porte de Laeke.

ANNÉE 1727.

L'ancienne porte, placée vers le milieu de la rue de Flandre, qu'on nommoit *verloren-koſt porte* ou *porte à peine-perdue*, fut brûlée par accident la nuit du 27 au 28 Mars, avec tout ce qu'elle contenoit, ainſi que l'horloge qui étoit dans une tourelle au-deſſus de cette porte. On démolit bientôt après ce que le feu en avoit laiſſé.

ANNÉE 1730.

L'égliſe de Ste. Gudule eut la gloire dans ce temps d'avoir trois de ſes chanoines promus à l'épiſcopat, ſavoir : Georges de Berghes, evêque & prince de Liége, J. B. de Smet, évêque d'Ipres & enſuite de Gand, & Charles d'Eſpinoſa, évêque d'Anvers.

ANNÉE 1731.

Le prévôt-mitré des chanoines-réguliers de Coudenberg, premier chapelain-né & curé

de la cour, obtint de Rome le tître & le rang d'Abbé. En 1780, il fut admis au nombre des prélats des états de Brabant.

La nuit du 3 au 4 Février, le feu prit à un des bas-quartiers du palais-royal de Bruxelles, par la négligence (disoit-on) des confituriers. Il se communiqua aussi-tôt de tous les côtés avec tant de violence, que lorsque l'on en fut averti & que le monde accourut pour l'éteindre, il n'y avoit plus moyen d'arrêter les flammes. Les gardes avoient refusé l'entrée de la cour à plusieurs ouvriers & gens entendus qui s'étoient présentés du premier abord, ce qui contribua beaucoup aux progrès du feu. Enfin ce grand & beau palais, demeure de tant de souverains, & qui avoit reçu en 1553 jusqu'à sept têtes couronnées dans ses murs, fut entiérement réduit en cendres, ses murs avec la chapelle-royale seuls exceptés, en moins de douze heures de temps.

Quand le feu commença, l'archiducheſſe se trouvoit dans son premier sommeil : elle fut obligée de se retirer, conduite par un hallebardier, n'étant que demi-habillée, le feu ayant déjà gagné immédiatement sous son appartement. Elle se réfugia d'abord chez le prince de Rubempré son grand écuyer, dont

l'hôtel étoit vis-à-vis de la cour : le comte de Viſconti, ſon grand-maître, y étant accouru, il la conduiſit à l'hôtel de Naſſau-Orange où il avoit ſa demeure. Depuis ce temps, l'archiducheſſe Marie-Eliſabeth, & les gouverneurs-généraux qui lui ont ſuccédés, ont conſtamment habité ce palais.

La grande maîtreſſe comteſſe d'Uhlefeld, & les dames de la cour, ſe ſauvèrent avec précipitation après l'archiducheſſe : mais la jeune comteſſe d'Uhlefeld, dame de la clef d'or & fille de la grande maîtreſſe, fut brûlée à la main & au pied, & tellement ſaiſie de frayeur, qu'elle en mourut quelques ſemaines après.

La quantité de richeſſes & de curioſités recherchées qui périt dans cet incendie, fut immenſe. La grande galerie, ornée des plus excellens tableaux du fameux peintre Rubens, fut entiérement conſumée. On fouilla ſoigneuſement les décombres pour en tirer ce qu'on pouvoit de l'or, de l'argent & des pierreries ; & le conſeil de Brabant publia une ordonnance, le 13 Février, pour obliger de rapporter ſans délai à la tréſorerie de la ville, tout ce qui avoit été enlevé de la cour, ſoit au temps de l'incendie, ſoit après (*k*).

(*k*) *Placards de Brab. Tom. VII. pag.* 85.

Le 29 Avril, François-Etienne, duc de Lorraine (enſuite empereur) vint à Bruxelles, ſous le nom de *Comte de Blamont.*

ANNÉE 1733.

Le Comte de Viſconti, grand-maître & premier miniſtre de la cour de l'archiducheſſe, retourna à Vienne, & fut remplacé dans ces emplois par le comte Fréderic d'Harrach.

Le 28 Août, l'archiducheſſe-gouvernante fit émaner un réglement pour l'inſtitution d'une maiſon de correction près de la porte de Laeke, pour renfermer les vagabonds & les libertins.

ANNÉE 1735.

Comme il y avoit 150 ans que le St. Sacrement des Miracles avoit été rapporté dans l'égliſe de Ste. Gudule après la révolte de Bruxelles, on en fit le jubilé au mois de Juillet, avec les mêmes cérémonies & la même ſplendeur que l'on avoit célébré le jubilé de l'an 1720. Pierre Caſmeyer, chanoine de Ste. Gudule a donné une deſcription en flamand de ces deux jubilés de 1720 & 1735.

Le 16 Octobre, l'empereur, Charles VI, donna un décret pour réunir les deux chambres des comptes de Brabant & de Flandre, ſous un même préſident, qui fut M. de Witt, Hollandois, natif de Dort.

ANNÉE 1740.

Un rude hyver, pareil à celui de 1709, ſe fit reſſentir à Bruxelles comme ailleurs. La gelée commença auſſi à pareil jour, veille des Rois, & dura 63 jours. Cet hyver fut également ſuivi d'une diſette de grains.

Le 20 Octobre mourut l'empereur Charles VI, ſouverain des Pays-Bas, & fut ſuccédé dans ſes royaumes & états par ſa fille aînée l'archiducheſſe Marie-Thérèſe.

ANNÉE 1741.

Le 4 Janvier on fit, dans l'égliſe de Ste. Gudule, les obsèques de feu l'empereur, en préſence de l'archiducheſſe-gouvernante, de toute ſa cour, & de tous les corps du gouvernement, de l'état, & de la ville.

La ſéréniſſime archiducheſſe Marie-Eliſabeth, gouvernante des Pays-Bas, ne ſurvécut à l'empereur, ſon frère, qu'environ 10 mois: elle mourut à Marimont le 26 Août, & ſon corps fut inhumé à Ste. Gudule le 30 ſuivant, dans le même caveau où ſont les corps des archiducs Albert & Iſabelle. On y fit ſes funérailles le 5 & le 6 du mois ſuivant.

Par la mort de cette vertueuſe princeſſe, le comte d'Harrach devint gouverneur général des Pays-Bas, *par interim*. Il tint ſa cour

à l'hôtel d'Egmont, maintenant hôtel d'Aremberg, sur le petit Sablon, jusqu'au 24 Mars 1743, qu'il retourna à Vienne; & fut remplacé à Bruxelles, le 16 du même mois, par le comte de Koenigsegg-Erps, avec la qualité de ministre-plénipotentiaire.

Le 17 Mars 1741, mourut à Bruxelles, fort pauvre, mais dans de grands sentimens de religion, le célèbre poëte Jean-Baptiste Rousseau, qui s'y étoit retiré depuis longtemps.

Aux mois de Septembre & d'Octobre suivans, il y mourut beaucoup de monde d'une dyssenterie épidémique.

ANNÉE 1743.

Le 1 Juin, la foudre tomba sur l'église de l'abbaye de Coudenberg, & y mit le feu.

On érigea un nouveau grand-autel de marbre au chœur de l'église de Ste. Gudule: pour lequel la vertueuse dame Françoise-Catherine Christyn, veuve d'Ambroise de Meghem, échevin de Bruxelles, avoit laissé dès l'an 1707 un leg de dix-mille francs.

ANNÉE 1744.

Le séréniſſime Prince Charles-Alexandre, duc de Lorraine & de Bar, avoit épousé, le 7 Janvier de cette année, l'archiducheſſe Marie-Anne, sœur unique de la reine Marie-

Thérese, souveraine des Pays-Bas. Cette auguste princesse nomma les nouveaux époux au gouvernement-général des Pays-Bas: ils partirent de Vienne le 23 Février, & arrivèrent à Bruxelles le 26 Mars suivant, où ils furent reçus avec les formalités accoutumées, & avec toutes les démonstrations possibles de joie. Ils prirent leur résidence au palais d'Orange que le séréniſſime duc Charles acheta en propre.

Le 20 Avril se fit à Bruxelles l'inauguration de S. M. Marie-Thérèse, reine de Hongrie & de Boheme, archiducheſſe d'Autriche, &c. en qualité de ducheſſe de Lothier, de Brabant & de Limbourg, avec toutes les formalités d'usage. Le duc Charles de Lorraine reçut le serment de fidelité sur un théatre dressé à cet effet dans les bailles de la cour brûlée.

Le 17 Octobre, le comte Wenceslas-Antoine de Kaunitz-Rittberg arriva à Bruxelles, pour relever le comte de Koenisegg-Erps, dans la charge de ministre-plénipotentiaire.

L'archiducheſſe Marie-Anne, épouse du duc Charles de Lorraine & gouvernante des Pays Bas, mourut à Bruxelles, le 16 Décembre, des suites de ses couches faites le 6 Octobre. Le 20, son corps fut déposé à

Ste. Gudule dans le caveau où l'on avoit déposé ceux de son enfant & de sa tante l'archiducheſſe Marie-Elisabeth. On fit ses obsèques dans la même égliſe, le 4 Février suivant.

ANNÉE 1745.

Le 23 Juin, le conseil-souverain de Brabant rendit une sentence définitive dans une cause célèbre qui y avoit été agitée depuis sept ans entre le père Lutger Janſſens, Jésuite du collège de Bruxelles, d'un côté, & un nommé Rombaut Van Vianen, d'Utrecht, de l'autre. Celui-ci redemandoit une somme de plus de 200 mille florins, qu'il prétendoit avoir apporté, accompagné de sa femme (morte en 1741), tant en argent qu'en bijoux dans des sacs par un fiacre au parloir des Jésuites à Bruxelles, & de les avoir déposé entre les mains dudit père Janſſens: & c'eſt ce que celui-ci nia abſolument. Enfin la sentence définitive débouta Van Vianen de toutes ses prétentions, en le relâchant toutefois de la priſon, ainsi que plusieurs témoins, accusés de faux, qui y avoient été enfermés. Ainsi finit cette fameuse affaire, qui fit beaucoup de bruit dans le temps.

Les suites de la bataille de Fontenoy, que les François avoient gagnée le 11 Mai, obligèrent

gèrent le duc de Cumberland & le feld-maréchal comte de Koenisegg, qui commandoient l'armée des alliés, à se retirer vers Bruxelles. Ils restèrent long temps campés & bien retranchés au levant du canal, vers Willebroeck. Les ennemis se campèrent bientôt après vis-à vis, de l'autre côté du même canal, & le roi de France prit son quartier-général au village de Lippeloo.

François de Lorraine, grand duc de Toscane, &c. époux de Marie-Thérèse, ayant été élu empereur le 13 Août, & couronné le 4 Octobre, on en fit de grandes réjouissances à Bruxelles, le 12 du même mois.

La campagne finit au mois de Novembre, & on fit entrer en quartier d'hyver en cette ville une garnison presque entiérement composée de troupes Hollandoises, qui s'étoient mal battues à Fontenoy, & qui ne défendirent pas mieux la capitale des Pays-Bas Autrichiens.

Siège & prise de Bruxelles par les François, & leur gouvernement pendant trois ans.

ANNÉE 1746.

Le 29 Janvier, à une heure après minuit, l'armée Françoise marcha vers Bruxelles, & commença à défiler au village de Heembeeck, sur le canal, qu'elle passa vers midi, & alla prendre poste sur la plaine entre Dieghem & Schaerbeeck. Le maréchal de Saxe établit son quartier-général au village de Laecke.

Le lendemain, la ville fut investie de tous côtés; & le marquis d'Armentieres arriva de Nivelles avec un corps de troupes pour renforcer l'armée Françoise.

Le 2 Février, le magistrat envoya une députation au maréchal de Saxe, pour le prier de vouloir épargner la ville, & défendre à ses troupes de détruire la belle *allée-verte* qui borde le canal entre la ville & le pont de Laecke, & dont elles avoient commencé à abattre les arbres. Quant à leur première requête, il ne leur donna que de bonnes paroles; mais il leur accorda sur le champ la seconde. Le même jour Vilvorde fut pris,

& le château ſe rendit le 6, avec 200 Hollandois qui y étoient.

La nuit du 7 au 8, les aſſiégeans ouvrirent la tranchée depuis le moulin de Schaerbeeck, juſqu'aux foſſes-à-ſable près de la porte du même nom. Ils érigèrent trois batteries contre la ville, malgré le canon des aſſiégés, qui tiroit ſans ceſſe ſur eux.

Le 10, ils commencèrent à jetter des bombes dans les ouvrages & dans la ville : une des premières tomba ſur la maiſon du portier de la porte de Schaerbeeck, qui fut écraſé ſous les ruines : une autre tomba dans la rue de la Blanchiſſerie (Bleyck-ſtraet) & tua une femme. Cette rue a extrêmement ſouffert, ainſi que quelques autres voiſines des ramparts de ce côté. La maiſon de Pacheco a été ſpécialement maltraitée. La nuit ſuivante, la garniſon fit une ſortie, mais ſans effet, pour déloger les ennemis.

Le 11 Février & jours ſuivans, le canon des aſſiégeans tira ſans relâche ſur la ville, & on jetta de temps en temps des bombes. Une de celles-ci tomba ſur l'hôtel de la monnoie, une autre ſur le refuge de l'abbaye de Parc, près de l'ancienne chancellerie, une troiſième écraſa deux maiſons dans la Berg-

ſtraet ; ce qui donna une telle épouvante, que la plupart de ceux qui demeuroient du côté de l'attaque & vers le rivage, abandonnèrent leurs maiſons pour ſe retirer dans l'intérieur de la ville. Le magiſtrat écrivit au maréchal de Saxe, pour le prier de faire ceſſer ce bombardement, inutile pour la priſe de la ville : il leur répondit le 13, mais dans des termes plus polis que ſatisfaiſans.

Le 16, les batteries des aſſiégés furent démontées, & il commençoit à avoir brêche. A cette occaſion, le magiſtrat fit une députation au comte de Kaunitz-Rittberg, miniſtre-plénipotentiaire, au comte de Lannoy, gouverneur de la ville, & au général Van der Duyn, qui commandoit la garniſon, pour les prier de prévenir les malheurs dont on étoit menacé en cas d'aſſaut. Il ne reçut pas une réponſe favorable, parce que le gouvernement ſe flattoit que le prince de Waldeck auroit raſſemblé un corps ſuffiſant de troupes alliées pour ſecourir la ville.

Le 17, le colonel de Soraw, qui commandoit un des régimens Hollandois, fut tué d'un boulet de canon, en viſitant les ouvrages du côté de l'attaque.

Le 19, à une heure après-midi, le comte de Lowendal étant dans la tranchée, les gre-

nadiers François attaquèrent & emportèrent l'ouvrage à corne devant la porte de Schaerbeeck ; mais ils en furent délogés par la garnison de la ville. Les Hollandois perdirent dans cette occasion près d'un millier d'hommes tant tués que blessés & prisonniers. Des grenadiers François s'étoient avancés jusqu'au pied de la brêche, l'on craignit dans la ville que l'ennemi ne donnât un assaut général. On battit l'allarme, toute la garnison se mit sous les armes, & les bourgeois barricadèrent leurs portes. Mais vers les six heures du même soir (Samedi 19 Février), M. Van der Duyn, commandant en chef des troupes, fit arborer le drapeau blanc; l'on battit la chamade, & l'on cessa de tirer On députa aussi-tôt les colonels prince de Stolberg & Planta, & le conseiller-privé Obin, vers le maréchal de Saxe au quartier-général de Laecke, pour convenir de la capitulation. Les François envoyèrent, en ôtage dans la ville, le comte de Choiseuil & quelques autres officiers.

Le 20, on rédigea les articles de la capitulation, qui fut signée de part & d'autre la nuit du 20 au 21. Elle portoit en substance :

I. Que la porte de Flandre sera livrée aux

François le 21 à midi, sans pourtant permettre à aucun soldat d'y entrer.

II. Que toute la garnison sera prisonnière de guerre, les soldats seront désarmés, & les cavaliers démontés, sans être pourtant ni dépouillés, ni même fouillés; mais les officiers garderont leurs armes & leurs équipages.

III. Que toute l'artillerie, ainsi que les munitions de guerre & de bouche, resteront au pouvoir des François.

IV. Que le fort de Monterey, qui n'avoit pas été attaqué, sera livré en même temps que la ville, & aux mêmes conditions.

V. Que la garnison sortira le 24 au matin par la porte de Flandre, pour être conduite aux endroits de sa destination.

VI. Que le ministre plénipotentiaire comte de Kaunits pourra se retirer librement le 25 à Anvers, avec tout le ministère Autrichien, les conseils d'état, privé & des finances, la chambre-des-comptes, &c. Mais que les états de Brabant, le conseil souverain de cette province, & le magistrat de la ville y resteront, avec conservation de leurs privilèges & de leurs emplois.

VII. Enfin, que les équipages & les do-

meſtiques de Leurs Alteſſes Royales le duc Charles de Lorraine & le duc de Cumberland, pourront ſe retirer avec leurs effets, où bon leur ſemblera.

Outre les officiers Hollandois qui furent faits priſonniers, on comptoit auſſi juſqu'à dix-huit officiers-généraux Autrichiens qui s'étoient trouvés dans la ville pendant le ſiège: entre autres, le prince de Ligne, le marquis de Los-Rios, les comtes de Lannoi, de Bournonville, de Chanclos, &c.

Le 25, le miniſtre-plénipotentiaire comte de Kaunits ſe retira à Anvers avec tout le miniſtère Autrichien: & enſuite, après la priſe de cette dernière ville, à Aix-la-Chapelle, le 20 Mai ſuivant.

Le même jour (25 Février), le maréchal de Saxe fit ſon entrée à Bruxelles par la porte de Laecke, entre une double haie de troupes Françoiſes, depuis cette porte juſqu'à l'égliſe de Ste. Gudule, où il ſe rendit pour aſſiſter au *Te Deum*, auquel le conſeil de Brabant & le magiſtrat de la ville durent aſſiſter en corps. Le maréchal prit ſon logement à l'hôtel du prince de la Tour-&-Taxis au Sablon, & la ville fut obligée de le meubler à ſon gré: le prix des ſeules tapiſſeries, qu'on acheta à cette occaſion, monta à environ

40 mille florins. Le duc de Botteville fut nommé Gouverneur de Bruxelles; & M. Moreau de Seichelles, intendant de la Flandre-Françoiſe, dirigea toutes les affaires du pays conquis au nom du roi de France.

Le 24 Mars, il y eut à Bruxelles une aſſemblée des états de Brabant, où le conſeiller Du Cheſne, en qualité de vice-chancellier, fit la propoſition des ſubſides au nom du roi de France. Le 28 ſuivant, il y eut une pareille aſſemblée à l'hôtel-de-ville d'Anvers, où le chef-préſident Steenhault fit la même propoſition au nom de l'Impératrice-Reine à ceux des états qui purent s'y trouver.

Le 4 Mai, Louis XV, roi de France, fit ſon entrée à Bruxelles, avec une nombreuſe ſuite de grands ſeigneurs & d'officiers généraux, & toutes les troupes de ſa maiſon. Le *Te Deum* fut chanté à Ste. Gudule par le doyen comte d'Efferen & le clergé. Le roi prit ſon logement à l'hôtel d'Egmont (maintenant d'Aremberg) & y ſéjourna juſqu'au 9, qu'il ſe rendit à ſon armée.

Le comte d'Eu, prince du ſang, exigea, en ſa qualité de grand maître de l'artillerie de France, une groſſe ſomme d'argent pour le rachat des cloches de toutes les égliſes, couvens & chapelles de la ville; & on fut obligé de la lui compter.

Après la prise du château d'Anvers, le roi Louis XV retourna à Bruxelles le 11 Juin, & partit le lendemain pour Lille pour se rendre à Versailles.

Le 15 Août, les François introduisirent dans toutes les villes qu'ils avoient conquis, la procession solemnelle à l'honneur de la Ste. Vierge, le jour de l'assomption; ainsi qu'elle se fait en France.

ANNÉE 1747.

Le 1 Juin, jour de la Fête-Dieu, le roi Louis XV, qui étoit arrivé la veille par Mons à Bruxelles, se rendit vers dix heures du matin à l'église de Ste. Gudule, où la messe fut célébrée pontificalement par le doyen comte d'Efferen, abbé de Bucq. Ensuite le Roi, avec le cierge à la main, accompagna la procession du St. Sacrement des Miracles, faisant le petit tour par la ville. Le cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, ayant à sa gauche l'archevêque de Cambrai, suivit immédiatement le roi: ensuite tous les généraux & seigneurs de la cour, deux à deux, ayant le flambeau à la main. La garnison étoit sous les armes en double haie sur la route de la procession.

Quelques soldats François ayant insulté le célèbre *Manneke-pisse*, & ayant voulu l'enle-

ver, au grand déplaiſir des bourgeois de Bruxelles; le roi, pour le préſerver de pareilles inſultes à l'avenir, le déclara chevalier de ſon ordre, & le fit décorer d'un nouvel habit.

Louis XV partit de Bruxelles le 22 Juin, pour ſe rendre à ſon armée. Après la priſe de Berg-op-Zoom, il y vint coucher (le 23 Août), en retournant à Verſailles.

Le 9 Octobre, la maiſon des orphelins, bâtie par l'archiducheſſe Marie-Eliſabeth, fut détruite par le feu. Les François en avoient fait leur hôpital, & il s'y trouvoit pour lors environ 600 ſoldats malades, qu'on tranſporta dans l'égliſe des récollets; il n'y en eut que quatre qui moururent de cet accident.

ANNÉE 1748.

Le roi de France ayant nommé le maréchal de Saxe gouverneur & commandant-général des Pays-Bas conquis, avec un appointement de 280 mille florins par an, à repartir ſur les provinces, de la même manière que le prince Eugene de Savoie l'avoit eu ſous l'empereur Charles VI; ce maréchal fit, en cette qualité, ſon entrée publique à Bruxelles le 20 Mars, par la porte d'Anderlecht, venant de Mons. Il avoit à ſa gauche le maréchal de Lowendal, & ſe rendit, au

milieu de la garnison & de la bourgeoisie sous les armes, à l'église de Ste. Gudule où le *Te Deum* fut chanté, & de-là à l'hôtel de la Tour (maintenant de Chasteler) où il prit sa demeure. Les députés de toutes les provinces & villes conquises sur les Autrichiens & sur les Hollandois, furent mandés & se trouvèrent présens à cette occasion.

On se plaignit beaucoup à Bruxelles, comme ailleurs, de la rigueur avec laquelle le maréchal de Saxe exigea de tous ceux qui alloient d'une ville à l'autre, de prendre des passeports pour lesquels il falloit payer une couronne par mois, en faisant arrêter sur la route, par les maréchaussées, tous ceux qui n'en avoient pas, soit femmes, religieux, prêtres, ou autres. On ne se plaignit pas moins des moyens dont se servit M. de Seichelles pour lever de nouvelles taxes, des vingtièmes déniers, des dons gratuits, des capitations, &c. Il fit publier un édit pour exiger le sixième de la valeur de tous les biens ecclésiastiques, meubles & immeubles; mais il n'eut pas son effet. Comme les états de Brabant ne fourniſſoient pas assez promptement l'argent qu'il en exigeoit, il fit loger 20 soldats chez chacun de ceux de la députation qui demeuroient à Bruxelles.

Les préliminaires de la paix furent signés le 30 Avril, & le 3 Mai on fit cesser de part & d'autre toutes les hostilités : enfin le 18 Octobre suivant, le traité définitif fut signé à Aix la Chapelle.

A Bruxelles on vit sans regret partir le maréchal de Saxe dès le 7 Octobre : on étoit outré de ses passeports. Le 3 Novembre, le général comte de Grune & le conseiller Privé de Neny, arrivèrent à Bruxelles de la part de l'Impératrice-Reine, pour entamer les conférences touchant la future évacuation des Pays-Bas, avec le lieutenant-général vicomte de Chayla & l'intendant de Seichelles de la part de Louis XV. Le général Burmannia y intervint aussi comme commissaire des Etats-Généraux.

Vers la fin de Décembre, on reçut les ordres de la cour de Vienne, par lesquels l'Impératrice Reine commit une jointe provisionelle pour le gouvernement des Pays-Bas, composée du duc d'Aremberg, du chef-président Steenhault, du marquis d'Herzelles chef des finances, de M. Schockart chancellier de Brabant, & du comte de Pattyn président du conseil de Flandre.

ANNÉE 1749.

Après plusieurs conférences tenues à Bruxelles par les commissaires ci-dessus nommés,

l'arrangement pour l'évacuation des villes des Pays-Bas par les François fut signé le 12 Janvier, selon lequel Bruxelles devoit être évacué le 28 suivant.

Le 27, l'intendant de Seichelles partit de Bruxelles, avec tous ses secrétaires régisseurs & commissaires François, pour se rendre à Mons.

Le 28 Janvier dès sept heures du matin, toutes les troupes Françoises se trouverent rassemblées sur la grande-place devant l'hôtel-de-ville, & elles sortirent par la porte d'Anderlecht sans désordre, sous le commandement de M. de la Graulet : elles se rendirent à Mons, qui fut évacué plus tard.

Rétablissement de la domination Autrichienne sous l'Impératrice-Reine MARIE-THÉRÈSE.

Une heure après le départ des troupes Françoises, les régimens Autrichiens du duc Charles de Lorraine, d'Aremberg & de Los-Rios, avec deux compagnies de dragons de Ligne, entrèrent à Bruxelles par les portes de Louvain & de Laecke, & se rassemblèrent sur le Sablon. Les troupes bourgeoises re-

prirent en même temps la garde des portes de la ville, que les François leur avoient ôtée. On fonna auſſi-tôt les cloches pour cet heureux événement.

Dès le même ſoir, le feld-maréchal duc d'Aremberg, commandant-général des troupes des Pays-Bas, arriva d'Anvers, & fut reçu avec tous les honneurs dus à ſon rang. En même temps, tous ceux des conſeils d'état, privé & des finances, & de la chambre des comptes, qui s'étoient retirés de Bruxelles après ſa priſe par les François, y revinrent & reprirent leurs ſéances dès le 30 Janvier, jour que fut tenue auſſi la première aſſemblée de la jointe du gouvernement.

Le 28, le 29 & le 30, il y eut des réjouiſſances & des feux de joie par toute la ville.

Le 2 Avril, le marquis de Botta-Adorno, général d'infanterie, chevalier, grand-croix de l'ordre de Malte, arriva de Vienne à Bruxelles en qualité de miniſtre-plénipotentiaire aux Pays-Bas, & ſe mit incontinent à la tête de la jointe du gouvernement.

Il fut ordonné par la cour de Vienne de retirer du caveau, ſous l'autel du St. Sacrement des Miracles à Ste. Gudule, les cercueils des archiducheſſes Marie-Elizabeth, Marie-

Anne, & du prince dont celle-ci étoit accouchée en 1744. Cela se fit pendant la nuit du 10 Avril, en présence du marquis de Botta, du chef-président, du chancellier de Brabant, de M. Crumpipen secrétaire d'état, & du doyen & pléban de Ste. Gudule. On transporta ces corps en voiture à huit chevaux à Vienne, pour être inhumés dans le tombeau de l'auguste famille d'Autriche.

Le 23 Avril, le séréniſſime duc Charles-Alexandre de Lorraine arriva de Louvain & fit son entrée publique à Bruxelles avec un cortège magnifique, & aux acclamations de toute la ville. Il descendit à l'église de Ste. Gudule, où le cardinal-archevêque de Malines entonna le *Te Deum* : il se rendit ensuite, faisant le tour par la grande-place, à son palais, nommé ci-devant l'hôtel d'Orange. Les rues par où il passoit, étoient ornées d'arcs de triomphe, toutes les maisons étoient parées, & l'on fit des illuminations & des réjouissances trois jours de suite.

L'on recommença à imprimer la gazette de Bruxelles, qui avoit été supprimée par les François en 1746.

Peu de temps après, le prince commença à rebâtir en partie & à embellir le palais d'Orange, qu'il avoit acheté en propre,

& où il tenoit ſa cour; ainſi qu'à rétablir, embellir & agrandir le château & le parc de Ter-Vueren, qui devint enſuite ſa réſidence favorite de campagne. Il fit conſtruire un beau pavé depuis Bruxelles juſqu'à ce château.

ANNÉE 1750.

Le 6 Avril, les députés du magiſtrat, accompagnés de deux ingénieurs, viſitèrent le terrein depuis Bruxelles juſqu'à Charleroi, en ſuivant le cours de la Senne & du Piéton, afin d'examiner s'il y auroit moyen d'ouvrir une navigation entre ces deux villes. Ils revinrent avec la perſuaſion que la choſe n'étoit pas praticable.

Le 26 Juin, les neuf nations de Bruxelles donnèrent leur conſentement à la levée d'une ſomme de 100 mille fl. pour faire un pavé depuis Boom ſur le Rupel vis-à-vis de Willebroeck, juſqu'à Anvers, dont la diſtance eſt de trois lieues. Le motif en étoit, que la grande barque, dite *de Heu*, qui étoit à la charge de la recette du canal de Bruxelles, & qui ſervoit à tranſporter les paſſagers & les effets de Willebroeck à Anvers, étoit plus frayeuſe que profitable : d'ailleurs ce paſſage étoit fort dangereux en mauvais temps. Dans les années 1685 & 1740, on avoit vu des

coups

coups de vent renverser ce bateau, & faire périr la plupart des passagers.

ANNÉE 1751.

Le 11 & le 12 Mars se firent dans l'église de Ste. Gudule, les obsèques de l'Impératrice-Douairière, veuve de Charles VI & mère de Marie-Thérèse, en présence du duc Charles de Lorraine & de tous les corps du gouvernement.

Le comte d'Aylesbury, pair de la Grande-Bretagne, s'étant retiré à Bruxelles vers le commencement de ce siècle, y mourut le 16 Décembre 1741, & ordonna par son testament de construire une belle fontaine au milieu du grand-sablon, comme un monument de reconnoissance du long & agréable séjour qu'il avoit fait dans l'hôtel qui borne cette place du côté de l'église. Cet ouvrage ayant été achevé, on posa le 4 Novembre de cette année, les statues & autres ornemens, qui le décorent, & qui avoient été faits par Jacques Bergé, célèbre sculpteur & statuaire de Bruxelles, mort le 16 Novembre 1756.

ANNÉE 1752.

On tint un congrès à l'hôtel-de-ville par rapport au payement des troupes Hollandoises dans les villes de la barrière, & autres

arrangemens relatifs au traité de 1715. Les commissaires de la part de l'Impératrice Reine furent MM. les conseillers de Neny, Cordeys & de Keerle : ceux du roi d'Angleterre furent MM. Dayrolles & Mitchel : ceux des Etats-Généraux furent MM. Van Haeren, Van der Heim & Citters. Ce congrès fut suspendu après neuf conférences.

Le 16 Juin, le corps des Brasseurs fit poser sur le sommet de sa maison dans la grande place, la statue équestre du duc Charles de Lorraine en cuivre doré. Il y avoit eu auparavant au même endroit, une statue équestre de Maximilien Emmanuel, électeur de Bavière, qui y avoit été placée pendant que ce prince étoit gouverneur-général des Pays-Bas.

ANNÉE 1753.

On sentit à Bruxelles, depuis le 1 jusqu'au 9 Juillet, les plus fortes chaleurs dont on se souvenoit de mémoire d'homme : elles surpasserent celles des années 1706 & 1749, qui avoient été excessives.

Le 15 Septembre, le comte de Cobenzl commença ses fonctions de ministre-plénipotentiaire de l'Impératrice-Reine aux Pays-Bas, à la place du marquis de Botta Adorno qui partit de Bruxelles le 30 Septembre.

ANNÉE 1754.

La bibliothèque royale, dite *de Bourgogne*,

fut transportée cette année de la vieille cour, à la grande salle quarrée (bâtie en 1625 par ordre de l'Infante) dans la rue Isabelle, & mise sous la garde de Jean-Baptiste Wauters, chanoine de Liere, que le duc Charles de Lorraine en avoit nommé bibliothécaire.

ANNÉE 1757.

Le 28 Janvier, le duc Charles de Lorraine partit de Bruxelles, pour aller commander l'armée de l'Impératrice-Reine contre le roi de Prusse.

Le 21 Mars, les premières troupes auxiliaires de la France passèrent à Bruxelles pour l'Allemagne, & leur marche par cette ville dura plus d'un mois : le comte de Cobenzl traita tous les officiers de l'état-major à leur passage successif.

Le 2 Avril, l'Impératrice Reine réforma son conseil-suprême des Pays-Bas, résident à Vienne, & donna une nouvelle forme à ce département de son gouvernement.

Le 26 de Juillet & jours suivans, ainsi que les 4 & 5 de Décembre, il y eut de grandes réjouissances à Bruxelles, pour différentes victoires gagnées sur les Prussiens.

ANNÉE 1758.

La belle Papéterie, établie à la Hulpe depuis l'année 1665, fut entiérement réduite en cen-

dres la nuit du 14 Avril de cette année, en moins de trois heures de temps, avec la perte d'environ 12 mille rames de papier.

La papéterie de Dieghem, près de Vilvorde, avoit été pareillement brûlée le 15 Mai 1737. La compagnie des intéressés rétablirent en même temps ces deux manufactures dans leur premier lustre.

ANNÉE 1759.

Le conseil des finances de S. M. & le magistrat de Bruxelles convinrent ensemble de faire abattre jusqu'aux fondemens la *Steenporte*, qui servoit de prison pour les criminels; à cause qu'elle menaçoit ruine par sa vieillesse, ayant été une des portes de la première enceinte de la ville, commencée en 1044. Pour cet effet il fut résolu de transporter les criminels de la Steenporte, dans la grande masse de bâtiment qui couvre la porte dite *de Halle*, & d'en faire à l'avenir la prison criminelle. Ce travail fut commencé le 27 Mars de cette année, & tout de suite on démolit la Steenporte, en faisant bâtir de belles maisons de chaque côté de la rue où elle avoit été placée. Par ce moyen, ce passage très-fréquenté fut élargi, & la ville en reçut un nouvel agrément.

ANNÉE 1760.

Le 14 Avril, on commença à démolir pa-

reillement la fauſſe porte, dite de *Treurenborgh*, qui ſervoit de priſon pour les débiteurs. Ceux-ci furent enfermés dans un bâtiment qui occupe l'emplacement de l'ancienne porte d'un côté de la rue; de l'autre côté on fit un corps-de-garde. Au mois de Juin ſuivant on démolit de même la fauſſe porte dans la rue de Namur, & on la remplaça par de nouvelles maiſons de chaque côté de la rue ainſi élargie. Ces trois fauſſes portes, démolies en 1759 & 1760, furent les ſeules qui étoient reſtées de l'ancienne enceinte de Bruxelles.

Le 1 Mai, le duc Charles de Lorraine fit la cérémonie de poſer la première pierre de la nouvelle chapelle de ſon Palais; l'archevêque de Malines fit la cérémonie de la bénédiction.

Le 17 Juillet à 1 heure trois-quarts après minuit, on reſſentit à Bruxelles quatre ſecouſſes de tremblement de terre, dont la première étoit très-forte.

Le 14 Septembre furent données des lettres-patentes pour ériger à Bruxelles une Loterie-Impériale & Royale pour tous les Pays-Bas-Autrichiens, à l'inſtar de celle de Gênes. Le premier tirage s'en fit le 31 Mars de l'année ſuivante.

ANNÉE 1761.

Le 4 Mai, S. A. R. le duc Charles-Alexandre de Lorraine fut élu grand-maître de l'ordre-teutonique.

ANNÉE 1762.

Le 1 Août à 11 heures du matin, on sentit à Bruxelles un tremblement de terre, qui dura 10 ou 12 secondes.

Charles-Henri-Joseph Boot, seigneur de Velthem, &c. fit, par son testament du 30 Décembre de cette année, une fondation pour l'éducation de 12 jeunes filles des paroisses de Ste. Gudule & de N. D. de *Finis terræ*.

ANNÉE 1763.

La nuit du 11 au 12 Mars, le feu prit, dans une des caves de la maison-de-ville, au charbon qui y étoit enfermé, & ne fut éteint qu'à la longue & avec beaucoup de peine. On essaya de l'éteindre en bouchant exactement la porte & les soupiraux de la cave : cependant le feu y couvoit toujours jusqu'au 5 Avril, qu'il menaçoit d'une violente éruption. On parvint à la fin de faire cesser totalement l'incendie en retirant, à force d'ouvriers, tout ce qui restoit de charbon non-consumé.

A 11 heures & demie de la nuit entre le 11 & le 12 du mois d'Août de cette année,

il éclata sur la ville de Bruxelles un des plus terribles orages que l'on y eut jamais connu. Cette scène effrayante fut terminée par une grêle d'une grosseur énorme, dont la chûte dura 10 ou 12 minutes, & l'orage entier deux heures. Les vitres de la moitié des bâtimens de la ville furent brisées & les toits considérablement endommagés. Il est remarquable que le quartier du rivage en souffrit fort peu. La nuée d'orage avoit sa direction de Halle vers Malines (du SW. au NE.), & tout ce qu'il y avoit d'herbages & de grains dans les campagnes sur lesquelles elle s'étendit, fut hâché & broyé. Il y avoit eu un ouragan de vent le 2 du même mois à Anderlecht.

ANNÉE 1764

Le 8 Avril, il y eut de grandes réjouissances, à l'occasion de l'élection de l'Archiduc Joseph pour roi des Romains, faite à Francfort le 27 du mois précedent.

Le 12 Septembre, le duc Charles de Lorraine se rendit à l'abbaye de Forest pour faire la cérémonie de poser la première pierre de la restauration entière, qu'exigea la caducité des édifices de cette ancienne maison de filles nobles de l'ordre de St. Benoît.

Le 27 Octobre, Jean-Baptiste de Smet, natif de Bruxelles, y fit son entrée en qualité de Premier de l'université de Louvain, avec les cérémonies accoutumées.

ANNÉE 1765.

Le magiſtrat fit poſer une nouvelle décoration en forme d'obéliſque à la fontaine dans la haute-rue tenant au cimetière de l'égliſe de N. D. de la Chapelle. Cet ouvrage eſt du ſieur Guimard, architecte François.

Le 8 & le 9 Novembre, ſe firent dans l'égliſe de Ste. Gudule les obsèques de l'empereur François I (mort le 18 Août), en préſence du duc Charles de Lorraine, de ſa cour, & de tous les corps du Gouvernement & de la ville.

ANNÉE 1767.

Le 21 Juin, ſe firent dans l'egliſe de Ste. Gudule de ſolemnelles actions de grace pour le rétabliſſement de la ſanté de l'impératrice-reine Marie-Thérèſe : le duc Charles de Lorraine & tous les corps du gouvernement & de la ville y aſſiſtèrent. Il y eut enſuite des réjouiſſances publiques.

ANNÉE 1768.

Le roi de Danemarck, ſous le nom de prince de Travendahl, ſéjourna à Bruxelles depuis le 24 Juillet juſqu'au premier Août. Au mois d'Octobre ſuivant, le prince Henri de Pruſſe y vint *incognito*. On leur donna beaucoup de fêtes, comme il eſt d'uſage dans ces occaſions.

ANNÉE 1769.

Le 27 Mars on célébra à Bruxelles, avec beaucoup de magnificence & d'allégreſſe, le jubilé de la 25me. année de l'avénement du duc Charles de Lorraine au gouvernement-général des Pays-Bas-Autrichiens : les fêtes durèrent pendant huit jours. Les états de Brabant, par affection & amour pour ce prince chéri, lui firent un don gratuit de 60 mille florins ; & ceux des autres provinces à proportion de leurs facultés.

Dès le 5 Février de cette année, le miniſtre-plénipotentiaire comte de Cobenzl avoit adreſſé une lettre circulaire aux perſonnes deſtinées à former une *Société-Littéraire*, que S. M. l'Impératrice-Reine avoit réſolu d'établir à Bruxelles, dans la vue de faire revivre les ſciences & les lettres dans les provinces des Pays-Bas de ſa domination. Cette ſociété tint en conſéquence ſa première ſéance le 5 Mai. On peut voir les détails de cet établiſſement dans le premier volume des mémoires de l'Académie de Bruxelles (*l*).

Le 18 Juin, le prince d'Orange, Stadhouder des Provinces-Unies, & la princeſſe

(*l*) *Pages 10, 44 & 45 de la première édition.*

ſon épouſe arrivèrent en cette ville, & y reſtèrent juſqu'au premier Juillet.

Le 2 Octobre, les grands-commandeurs, grands-capitulaires & commandeurs de l'ordre-teutonique, s'étant aſſemblés à Bruxelles dans le palais du duc Charles de Lorraine, élurent l'archiduc Maximilien pour coadjuteur du ſéréniſſime prince, grand-maître de cet ordre.

ANNÉE 1770.

Le comte de Cobenzl, miniſtre-plénipotentiaire de l'Impératrice Reine dans les Pays-Bas, mourut à Bruxelles le 27 Janvier de cette année dans la 58me. année de ſon âge. Le prince de Starhemberg fut d'abord nommé par S. M. pour lui ſuccéder dans cet important poſte.

Le 16 Mai, on fit de grandes réjouiſſances à Bruxelles pour le mariage de l'archiducheſſe Antoinette avec le dauphin de France, maintenant Roi.

Le 9 Juin, le prince de Starhemberg arriva à Bruxelles en ſa qualité de miniſtre-plénipotentiaire aux Pays-Bas. Le 14 ſuivant, le duc Charles de Lorraine en partit pour Vienne, où il reſta environ trois mois.

Le 15 Juillet on commença la célébration du jubilé de 400 ans à l'honneur du St. Sa-

crement des Miracles, & en mémoire de l'outrage fait par les juifs aux hoſties conſacrées. Le miniſtre-plénipotentiaire, la cour, les conſeils, & tous les corps réguliers & ſéculiers de la ville y aſſiſtèrent. La magnificence des décorations des égliſes, des arcs-de-triomphe, des rues & maiſons, la pompe des proceſſions & autres Spectacles, étoient tout-à-fait extraordinaires. Le 16 il y eut une cavalcade ſuperbe d'environ 180 jeunes gens richement habillés. Le lendemain 17, ce qu'on appelle l'*ommeganck*, fit auſſi ſa promenade, en ſuivant la même route que la cavalcade. On donna d'autres fêtes les jours ſuivans. La clôture du jubilé fut faite le 29 par une ſeconde proceſſion ſolemnelle du St. Sacrement des Miracles, pareille à celle qui s'étoit faite le jour de l'ouverture, mais qui paſſa par d'autres rues auſſi élégamment ornées que l'avoient été celles par leſquelles avoit paſſé la première.

ANNÉE 1771.

Le nouveau Roi de Suède, Guſtave III, accompagné du prince Frédéric ſon frère, paſſa à Bruxelles le 29 Mars, venant de Paris pour retourner dans ſon royaume.

L'hôtel du conſeil-privé fut rebâti cette année, ſous la préſidence de S. E. Patrice comte de Neny.

ANNÉE 1772.

L'Impératrice-Reine, MARIE-THÉRÈSE donna des lettres-patentes datées de Vienne, le 16 Décembre de cette année, pour ériger la société-littéraire établie à Bruxelles en 1769, en corps permanent, sous le titre d'*Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres*, en accordant aux Académiciens les distinctions & prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle & en assignant pour la tenue des assemblées, la salle de la bibliothèque-royale, qu'*Elle venoit d'ouvrir à l'usage du public.* S. M. accompagna ces lettres-patentes d'un réglement pour l'Académie; ELLE nomma le ministre-plénipotentiaire pour LA représenter en qualité de protecteur de ce corps, & pour président M. de Crumpipen, conseiller d'état & chancellier de Brabant. L'Académie tint sa première séance en sa nouvelle qualité le 13 Avril 1773 (*m*).

ANNEE 1773.

Le 20 Mars, S M. donna une ordonnance, pour favoriser la peinture, la sculpture, la

(*m*) *Voyez le I. Tome des Mémoires de ladite Académie, pages xij, xiij, xviij, xxi, xx, de la première édition.*

gravure & l'architecture. Elle déclara que ces arts ne dérogent point à la noblesse, & qu'un chacun peut librement les exercer & vendre ses ouvrages.

Le 20 Septembre les Jésuites de Bruxelles furent supprimés ; & leur église fermée.

ANNÉE 1774.

Le 2 Juin, l'Archiduc Maximilien arriva à Bruxelles. Il n'en partit que le 5 Février de l'année suivante

Au mois d'Octobre on commença à abattre les murailles & la Chapelle de la vieille cour brûlée, afin de former un emplacement pour une statue de bronze du Duc Charles de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas C'est le commencement des grands embellissemens de Bruxelles, qui suivirent rapidement dans toutes les parties de cette ville, sur-tout dans le quartier du Parc & de la Place St. Michel.

ANNÉE 1775.

La statue du Duc Charles de Lorraine, que les Etats de Brabant avoient résolu d'ériger à ce Prince, & qui avoit été coulée à Mannheim, arriva à Bruxelles le 5 Janvier, & le 17 du même mois on en fit la dédicace avec toute la pompe & la solemnité possibles. Elle fut placée dans ce qui avoit fait auparavant les *bailles* de la cour brûlée, maintenant la Place-Royale.

Le 5 Août, le baron de Bartenſtein, natif de Bruxelles, y fit ſon entrée en qualité de *Premier* de la faculté des arts de l'univerſité de Louvain. On ne négligea rien dans cette brillante cérémonie pour nourrir l'émulation de la jeuneſſe & renforcer les attraits des ſciences.

ANNÉE 1776.

Le 12 Février, le Duc Charles de Lorraine fit la cérémonie de poſer la première pierre de la façade de la nouvelle égliſe de l'abbaie de Coudenberg. Elle auroit dû avoir lieu le 17 Janvier, ſelon la médaille qu'on en avoit frappée : mais le mauvais temps la fit différer juſqu'à ce jour. Cette façade faiſoit partie du plan qui avoit déjà été arrêté pour la nouvelle Place-Royale, ainſi que pour les embelliſſemens du Parc. Le reſte de l'Egliſe de Coudenberg ne fut bâti qu'en 1785. Au mois d'Avril ſuivant on plaça ſur la fontaine de la longue Rue-Neuve la ſtatue repréſentant *Neptune en courroux*, ſculptée par le ſieur Janſſens, natif de Bruxelles.

ANNÉE 1777.

Établiſſement de la commiſſion-royale des études, au mois d'Avril de cette année. Au commencement d'Octobre ſuivant, on ouvrit les claſſes du nouveau collège-royal.

ANNÉE 1778.

Au printemps de cette année, les savans hagiographes *Bollandistes* furent placés dans l'abbaye de Coudenberg, pour y continuer leur travail littéraire.

ANNÉE 1779.

Les fondations d'un nouvel hôtel pour le chancellier & conseil de Brabant, & pour une nouvelle chambre des-comptes, ayant été posées au Parc pendant l'année 1778, & les bâtimens fort avancés pendant le cours de cette année 1779, le Ministre Plénipotentiaire prince de Starhemberg fit la cérémonie, le 24 Août, de poser la pierre qui renfermoit une lame de cuivre portant une inscription & quelques médailles relatives à ce bâtiment. L'inscription qui se trouve sur la lame de cuivre enfermée dans la pierre, est répétée sur une autre lame de même métail, enchassée dans un quarré de marbre, qui couvre l'endroit où cette pierre a été posée.

ANNÉE 1780.

Le 3 Mars, on vit pour la première fois arriver un vaisseau à trois mâts dans le bassin de Bruxelles : il venoit de Nantes par Ostende & Gand, chargé de 336 pièces de vin.

Les béguines du petit béguinage firent bâtir leur nouvelle église vers ce temps.

Le 4 du mois de Juillet, vers les 10 heures du soir, Charles-Alexandre Duc de Lorraine & de Bar, grand-maître de l'ordre teutonique, gouverneur-général des Pays-Bas, mourut au château de Tervueren, dans la 68me année de son âge, après avoir gouverné ces provinces, au nom de MARIE-THÉRÈSE, pendant plus de 36 ans, d'une manière à rendre sa mémoire à jamais chère aux Belges. Le corps du prince, ayant été transporté à Bruxelles & exposé sur un lit de parade, fut enterré le 10 du même mois, à 9 heures du soir, dans le caveau de l'église de Ste. Gudule, où reposent les cendres des Archiducs Albert & Isabelle, souverains de ces provinces. Tous les corps du gouvernement & de la ville furent présens à ses obsèques. A la mort du Duc Charles de Lorraine, le prince de Starhemberg devint gouverneur-général *par interim* des Pays-Bas.

Le Roi de Suède arriva à Bruxelles le 18 Septembre, & y resta jusqu'au 22 suivant, s'occupant à voir tout ce que cette ville renferme de curieux.

Le 29 Novembre vers les 9 heures du soir, mourut l'Impératrice-Reine MARIE-THÉRÈSE, la mère de ses peuples, après un règne glorieux de 40 ans. Ses obsèques se firent à Bruxelles dans l'église de Ste. Gudule, le

le 22 Décembre, avec toute la pompe & les cérémonies d'uſage en pareille occaſion.

ANNÉE 1781.

Le prince Fréderic, ſecond fils du roi de la Grande-Bretagne, s'arrêta à Bruxelles depuis le 6 juſqu'au 11 Janvier.

S. M. L'EMPEREUR ET ROI JOSEPH II, arriva à Bruxelles, le 22 Juin, vers les 11 heures du ſoir. C'eſt la première fois, depuis la mort de l'Infante Iſabelle en 1633, que Bruxelles avoit joui de la préſence perſonnelle de ſon Souverain. Ce monarque prit ſa réſidence au palais-royal, & reçut les hommages des miniſtres, de la cour, & de tous les corps du gouvernement & de l'état ; il donna audience avec la plus grande affabilité à tous ceux qui la demandoient. Le 6 Juillet S. M. quitta Bruxelles pour faire une tournée en Hollande, &c.

Le 10 du même mois, LL. AA. RR. l'Archiducheſſe Marie-Chriſtine & le Duc Albert de Saxe-Teſchen, Lieutenans, Gouverneurs & Capitaines-généraux des Pays Bas, firent leur entrée publique à Bruxelles, avec les cérémonies accoutumées. Ces auguſtes Princes furent conduits en grand cortège, au ſon des cloches & au bruit de l'artillerie, à l'égliſe de Ste. Gudule, où le *Te Deum* fut chanté en actions de grace ſur leur heu-

reuſe arrivée. Après quoi LL. AA. RR. étant remontées en carroſſe, furent conduites avec le même cortège par les principales rues de la ville, où l'on avoit élevé des arcs de triomphe & dont les édifices étoient décorés, juſqu'à leur palais, où elles reçurent ſous le dais les hommages des miniſtres, des ſeigneurs & dames de leur cour, & des corps du Gouvernement. Le chef & préſident comte de Neny LES complimenta à la tête du conſeil-d'état.

L'inauguration ſolemnelle de S. M. L'EMPEREUR ET ROI, comme *Duc de Lothier*, *de Brabant & de Limbourg*, fut faite à Bruxelles le 17 du même mois, avec tout l'éclat & la pompe dûs à cette auguſte cérémonie. Il fut dreſſé à cet effet un théâtre dans la Place-Royale contre le portail de l'égliſe de Coudenberg; le reſte de la place étoit ſuperbement orné, & l'on fit des illuminations par toute la ville trois nuits de ſuite.

Le 22, jour de la fête du S. Sacrement des Miracles, LL. AA. RR. aſſiſtèrent en grand cortège à la grand'Meſſe dans l'égliſe de Ste. Gudule, ainſi qu'à la proceſſion qui ſe fit enſuite dans l'ordre & de la manière accoutumée. Le cardinal-archevêque de Malines officia.

Vers les 11 heures du même matin, L'EM-

PERLUR ET ROI arriva au palais de Bruxelles de retour de ſon voyage en Hollande, & à Spa. Le 27 ſuivant, à 9 heures du matin, S. M. partit de Bruxelles pour ſe rendre à Paris.

ANNÉE 1782.

Le 10 Juillet, le Grand-Duc & la Grande-Ducheſſe de Ruſſie arrivèrent à Bruxelles, où LL. AA. II. reſtèrent juſqu'au 13 au matin.

Pendant cette année fût bâti le château-royal de *Schoenberg* près de Laeke, à une lieue au Nord de Bruxelles, dans une ſituation des plus riantes.

ANNÉE 1783.

Au mois de Mai on annonça la ſuppreſſion aux couvens ſuivans de Bruxelles, ſçavoir : les Chartreux, les Carmélites, les religieuſes de St. Pierre, de Jéricho, de Ste. Eliſabeth & de Béthanie, les Riches Claires ou Urbaniſtes, les Pauvres Claires, les Capucines, les Annonciades & les Brigittines. Les ſept premières de ces communautés ſortirent de leurs couvens vers la fin de Juin de cette année; les quatre autres ne quittèrent les leurs que l'année ſuivante. Les Dominicaines d'Ouderghem, entre Bruxelles & Tervueren, furent auſſi ſupprimées cette année.

Au mois de Juin, le prince de Starhemberg, nommé grand-maître de la cour Impériale, réſigna l'important poſte de Miniſtre-Plénipotentiaire aux Pays-Bas, entre les mains de S. E. le comte de Barbian & Belgiojoſo, nommé par S. M. pour l'y ſuccéder.

Le 13 Juillet le comte d'Artois arriva à Bruxelles, & s'y arrêta juſqu'au quinze.

Les grands édifices qu'on étoit occupé à élever à l'entour du Parc, furent continués cette année avec la plus grande célérité. Le Conſeil de Brabant commença à occuper le ſien dès le mois d'Août.

ANNÉE 1784.

Les prieurés des Chanoines-Réguliers de Groenendal, de Rouge-Cloître & de Sept-Fontaines dans la forêt de Soigne, furent ſupprimés pendant l'été de cette année.

Les grands & antiques bâtimens qui couvroient les portes d'Anderlecht, de Flandre de Louvain & de Schaerbecke furent raſés cette même année, & celui de la porte de Namur, le fut l'année ſuivante.

L'on fit élever au bout méridional du parc les hôtels deſtinés pour le Miniſtre-Plénipotentiaire de S. M. aux Pays-Bas, & pour la Secrétairerie d'état: ces édifices furent achevés pendant l'année 1785.

FIN.

TABLE DES MATIERES

DE LA PREMIERE PARTIE.

Les nombres indiquent les années, ſous leſquelles les choſes ſe trouvent.

A.

Académie des ſciences & belles-lettres. 1769. 1772.
Afflighem. 1140. 1333. 1580. 1582.
Albert & Iſabelle. 1598. 1599. 1617. 1621. 1623. 1633. 1650.
Alexiens. 1368. 1462. 1581.
Aleyde. (*la B.*) 1250.
Anderlecht. 1112. 1195. 1431. 1581.
Anne. (*Chapelle de Ste.*) 1521. 1695.
Anne. (*Hôpital de Ste.*) 1627.
Annonciades. 1616. 1783.
Antoine & Ste. Eliſabeth. (*St.*) 1379.
Arnaud. (*Ant.*) 1694.
Aſſemblées des Etats. 1465. 1598. 1600. 1623. 1725. 1744.
Auguſtins. 1581. 1585. 1589. 1601.

B.

Beaux-Arts. 1773.
Begards ou *Bogards.* 1359. 1695.
Beguinage. (*le grand*) 1250. 1275. 1581. 1583. 1585. 1657.
Beguinage. (*petit*) 1663. 1780.
Bénédictines Angloiſes. 1599.

Berlaimont. 1627. 1679.
Béthanie. 1506. 1581. 1662. 1695. 1783.
Bibliothèque Royale. 1754. 1772.
Boisfort. 1699.
Bollandiſtes. 1778.
Bologne. (*Fondation à*) 1650.
Bombardement de Bruxelles 1695.
Boniface. (*le B.*) 1265.
Bon-Secours. (*N. D. de*) 1664. 1695.
Bons Enfans. (*Ecole des*) 1379.
Borghendael. 1140.
Borghval. Voyez *page* 6.
Boucheries. 1695. 1696.
Bouchers. 1512.
Brigittines. 1619. 1695. 1783.
Broederkens op den Grecht, établis vers 1300. Voyez *Auguſtins.*
Brood-Huys. Voyez *Maiſon du Roi.*
Bygard. (*grand*) 1133.
Bygard. (*petit*) 1234.

C.

Cambre. (*La*) 1201. 1250. 1265. 1578.
Canal. 1436. 1477. 1531. 1550. 1555. 1561. 1565. 1569. 1639. 1750. 1780.
Canal au-deſſus de la Ville. (*Projet d'un*) 1699. 1750.
Capucines. 1659. 1783.
Capucins, (*établis à Bruxelles en* 1587. Voyez *les additions à la fin*). 1652.
Caranza. (*Barth.* 1555.)
Carmélites. 1607. 1783.
Carmes déchauſſés. 1610.
Carmes (*Grands*) 1249. 1406. 1579. 1581. 1585. 1695.

Catherine. (*Ste.*) 1201. 1461. 1585.
Chaleur extraordinaire. 1753. 1783. Voyez *le N°. 61 de la troisième partie.*
Chambre de Commerce. 1703.
Chambre des Comptes. 1407. 1585. 1681. 1685. 1702. 1706. 1735. 1779.
Chapelle. (*N. D. de la*) 1134. 1201. 1210. 1552. 1579. 1580. 1585. 1633. 1643. 1695.
Chapelle de l'Hôtel-de-Ville. 1448.
Chapelle d'Orange ou *de la nouvelle Cour.* 1346. 1760.
Chapelle Royale de l'ancienne Cour. 1300. 1525. 1553. 1579. 1585. 1774.
Charité dans la rue de l'Hôpital. (*Maison de*) 1559.
Charles de Lorraine. (*Le Duc*) 1744. 1749. 1757. 1761. 1769. 1770. 1775. 1780.
Charles-Quint. 1500. 1556.
Chartreux. 1456. 1524. 1580. 1588. 1783.
Chaussées. Voyez *Pavés.*
Claires. (*Pauvres*) 1492. 1581. 1783.
Claires. (*Riches*) 1345. 1460. 1581. 1588. 1619 1695. 1783.
Collège Royal. 1777.
Comédie Voyez *Spectacles.*
Commission des Etudes. 1777.
Confrèries. 1486. 1498. 1501.
Conseil de Brabant. 1312. 1494. 1578. 1580. 1585. 1684. 1746. 1779. 1783.
Conseil des Finances. 1585.
Conseil-Privé. 1455. 1505. 1585. 1771.
Conseils Collatéraux. 1725.
Coudenberg. (*St. Jacques au*) 1201. 1228. 1257.

1581. 1622. 1630. 1731. 1776. 1778.
Cour. Voyez *Palais.*
Cour brûlée, ou *ancien Palais Royal.* 1300. 1452. 1731. 1774.
Cour Féodale. 1494.
Couronne d'Epines. (*Maison dite la*) 1498.
Couvens supprimés. 1773. 1783. 1784.
Croix. (*Ste.*) 1647.
Curateurs des Mineurs. (*Les Chefs*) 1657.

D.

Deynse. (*Fondation de*) 1694.
Dilighem. 1140. 1487. 1488. 1554. 1580.
Dominicaines Angloises. 1669.
Dominicaines d'Ouderghem. 1262. 1783.
Dominicains. 1457. 1581. 1585. 1662. 1695.
Douze Apôtres. 1394. 1579.
Dynther. (*Edmond de*) 1448.

E.

Elisabeth. (*Ste.*) 1432. 1581. 1783.
Eloy. (*St.*) 1476. 1695.
Entrées publiques. 1356. 1409. 1477. 1486. 1544 1577. 1596. 1599. 1692. 1725. 1746. 1748. 1749 1781.
Escaliers de Remparts. 1561. 1667.
Etats de Brabant. 1420. 1577. 1579. 1659. 1699.
Evêchés & Evêques. 1560. 1568. 1570. 1585. 1671. 1716.

F.

Famines & Disettes. 1489. 1557. 1578. 1585. 1587. 1709 1740.
Fêtes. 128 1294. 1409. 1444. 1549. 1561. 1598. 1690. 1698. 1745. 1746. 1747. 1749.

1757. 1764. 1767. 1769. 1770. 1775. 1781.
Finis-terre. (N. D. à) 1646. 1712.
Foires. 1486.
Fontaines publiques. 1648. 1698. 1747. 1751. 1765. 1776.
Foreſt. (Abbaye de) 1107. 1580. 1764.
Fort Monterey. 1672. 1747.

G.

Gazette de Bruxelles. 1651. 1747.
Gelées extraordinaires. 1684. 1709. 1740.
Gertrude. (Ste.) 1138. 1228. 1255. 1581.
Géry. (St.) 976. 980. 1010. 1047. 1201. 1520. 1536. 1585. 1686.
Gouvernement général. 1702. 1706. 1725. 1746. 1748. 1749. 1757.
Gouverneurs-généraux des Pays-Bas. 1525. 1567. 1573. 1576. 1577. 1578. 1582. 1595 1641. 1665. 1672. 1685. 1690. 1692. 1701. 1717. 1725. 1741. 1744. 1748. 1780. 1781.
Grimberghe. 1110. 1131. 1580.
Groenendael. 1304. 1349. 1381. 1553. 1572. 1784.
Groſſe Tour. 1463.
Gudule. (St. Michel & Ste.) Voyez *Michel (St.)*
Guerres. 1333. 1356. 1357. 1388. 1488. 1521. 1578. 1579. 1580. 1581. 1582. 1583. 1584. 1585. 1706. 1745. 1746. 1757.
Guîlain ou *St. Julien. (St.)* 1310.

H.

Herkenbald. 1020.
Hôpital de St. Jean. Voyez *Jean-Baptiſte (St.)*
Hôtel-de-Ville. Voyez *Maiſon-de-Ville.*

Hôtels du Miniſtre Plénipotentiaire & de la Secrétairerie d'Etat. 1784.

I.

Jacques. (St.) fondé vers 1267. Voyez 1664.
Jean-Baptiſte au Marais. *(Egliſe & Hôpital de St.)* 1131. 1201. 1211. 1579. 1580. 1581. 1694. 1695.
Jéricho. (Couvent de) 1238. 1456. 1581. 1783.
Jéſuites. 1586. 1604. 1621. 1773.
Imprimerie. 1478.
Inaugurations. 1665. 1702. 1717. 1744. 1781.
Incendies. 1326. 1405. 1690. 1747. 1758. 1763.
Inondation. 1716.
Joſſe ten Noode. (St.) 1361.
Jubilés. 1570. 1670. 1685. 1720. 1735. 1770.
Juifs. 1369. 1370.
Julien ou *St. Ghiſlain. (St.)* Voyez *Gutlain (St.)*

L.

Laecke. 900. 1623. 1640.
Lanternes dans les rues. 1705. 1719.
Laurent. (St.) 1213.
Légats du Pape. 1554. 1558.
Loix & Coutumes de Bruxelles. 1229. 1306. 1323. 1657. 1695.
Loreute. (N. D. de) 1621.
Lorraines. 1649
Lotterie Royale. 1760.

M.

Magdelaine. (Ste. Marie) 1312. 1456. 1695.
Magiſtrat de Bruxelles. 950. 1234. 1306. 1360. 1420. 1431. 1434. 1444. 1448. 1456. 1515. 1579. 1580. 1581. 1583. 1585.

Maiſon de force. 1733.
Maiſon-de-Ville. 1401. 1448. 1695. 1699.
Maiſon du Roi, ou *Brood-huys.* 1131. 1518. 1695.
Maiſons des Corps & Métiers. 1321. 1440.
Marché aux Herbes. (*Le petit*) 1696.
Marché au Lin. 1708.
Marché aux Poiſſons. 1280.
Marche. (*Olivier de la*) 1501.
Marolles. Voyez *Monſerrat.*
Martyrs de Gorcum. 1675.
Médecine. (*College de*) 1650.
Métiers. Voyez *Maiſons des Corps & Métiers.*
Meulenbecke. 1238. 1250. 1461.
Michel & Ste. Gudule (*St.*) 1010. 1047. 1073. 1220. 1226. 1254. 1275. 1288. 1312. 1379. 1475. 1481. 1534. 1535. 1579. 1581. 1585. 1587. 1605. 1633. 1649. 1650. 1720. 1730. 1743. 1749. 1780.
Minimes. 1616. 1700.
Miniſtres du Souverain. 1717. 1733. 1741. 1744. 1749. 1753. 1770. 1783.
Monnoies. 1283. 1701.
Mont de Piété. 1619.
Monſerrat, dite *Marolles.* (*N. D. de*) 1687.
Murs ou *enceintes de la Ville.* Voyez *les pages* 5 *& 6, & les renvois qui ſe trouvent au mot* Portes.

N.

Nations de Bruxelles. (*Les neuf*) 1321. 1420. 1580. 1581.
Nazareth. (*Maiſon de*) 1460. 1569. 1580. 1581. 1585. 1587. 1588.

Nicolas. (*St.*) 1201. 1367. 1579. 1584. 1585. 1622. 1695. 1714.
Nicolas. (*Hôpital de St.*) 1253. 1306.

O.

Obsèques. 1555. 1558. 1621. 1665. 1700. 1741. 1744. 1751. 1765. 1780.
Orages. 1743. 1763.
Oratoriens. 1633. 1643. 1646.

P.

Pacheco. (*St. Job de*) 1713. 1746.
Palais Royal ou *nouvelle Cour.* 1346. 1502. 1701. 1731. 1749. 1760.
Papier timbré. 1702.
Parc. 1300. 1774. 1783. 1784.
Patriciennes. (*Familles*) 950. 1306.
Pavés ou *Chauſſées.* 1698. 1704. 1707. 1713. 1749. 1750.
Perruques. 1460.
Peſtes & maladies épidémiques. 1489. 1529. 1578. 1587. 1666. 1741.
Pierre. (*Couvent de St.*) 1201. 1227. 1581. 1783.
Place. (*La Grande*) 1440.
Place Royale. 1774. 1775. 1776.
Place St. Michel. 1774.
Poids de la Ville. 1695.
Portes & Murs de la Ville. 1044. 1357. 1381. 1585. 1667. 1672. 1727. 1759. 1760. 1784.
Poſtes aux lettres. 1541.
Premiers de Louvain. 1693. 1764. 1772. 1775.
Priſons. 1759. 1760.
Procès de Van Vianen contre les Jéſuites. 1745

Q.

Queſnel. (*Paſquier*) 1703.

R.

Récollets. 1227. 1294. 1489. 1498. 1579. 1581. 1585. 1695. 1697.
Récollets de Bootendael. 1458.
Rosaire. (*N. D. du*) 1594. 1659. 1695. 1700.
Rouge-Cloître. 1373. 1572. 1784.
Rousseau. (*J. B.*) 1741.
Ruysbroeck. (*Jean de*) 1349. 1381.

S.

Sablon. (*N. D. des Victoires au*) 1213. 1288. 1304. 1541. 1579. 1585. 1617.
Sablon. (*Fondation de l'Infante Isabelle au*) 1617.
Saint Sacrement à Salazar. 1436. 1456.
Saint Sacrement des Miracles. 1579. 1581. 1585. 1670. 1685. 1747. 1781.
Sauveur aux Merciers. (*St.*) 1424.
Saxe. (*Maréchal de*) 1746. 1747. 1748.
Schoenberg. (*Château Royal de*) 1782.
Sept Fontaines. 1380. 1784.
Serment (*Grand*) 1213. 1304. 1422.
Serment de St. Christophe. 1477. 1533. 1649. 1698.
Serment de St. George. 1422.
Serment de St. Sébastien. 1428.
Serment des Escrimeurs. 1480.
Sermens ou *Guilden.* (*Rois des*) 1512. 1521. 1533. 1615. 1649. 1651. 1698.
Sieges de Bruxelles. 1213. 1585. 1708. 1746.
Sœurs noires. 1458. 1581. 1695.
Souverains à Bruxelles. 804. 1131. 1213. 1323. 1444. 1486. 1531. 1549. 1553. 1631. 1649. 1654. 1656. 1697. 1699. 1704. 1717. 1731.

1746. 1747. 1768. 1769. 1771. 1774. 1780. 1781. 1782. 1783.
Souverains du Brabant. 804. 980. 1010. 1100. 1140. 1294. 1312. 1313. 1356. 1400. 1404. 1406. 1409. 1415. 1430. 1457. 1467. 1477. 1486. 1505. 1516. 1520. 1549. 1556. 1559. 1599. 1665. 1700. 1701. 1713. 1740. 1780. 1781.
Spectacles. (*Hôtel des*) 1700.
Statues. 1648. 1698. 1725. 1752. 1775. 1776.
Stockmans. (*Pierre*) 1671.

T.

Terarcken. (*N. D. de*) 1228. 1385. 1579.
Tervueren. 1312. 1749.
Thé. (*usage du*) 1705.
Thonlieu. 1412. 1448. 1627.
Thymo. (*Pierre à*) 1434.
Toison d'or. (*Chapitres de l'Ordre de la*) 1435. 1501. 1516.
Tonlieu. Voyez *Thonlieu.*
Tour du Miroir. (*Chûte de la*) 1696.
Traités & congrès. 1256. 1313. 1544. 1585. 1698. 1713. 1717. 1725. 1748 1749 1752.
Tremblemens de terre. 1549 1692. 1760. 1762.
Trinité. (*La Ste.*) 1371.
Troubles & révoltes de religion. 1522. 1566. 1568. 1570. 1576. 1577. 1578. 1579. 1580. 1581. 1582. 1583. 1584. 1585.
T'Serclaes. (*Everard & Jean*) 1356. 1379 1388.
Tumultes. 1306. 1340. 1360. 1400. 1404 1413. 1420. 1486. 1571. 1582. 1584. 1685. 1699. 1700. 1718. 1719.

V.

Uccle. 804.

Veille des Dames. 1100.
Velthem. (Fondation de) 1762.
Vieille Halle au Bled. 1352.
Viglius à Zuichem 1576. 1577.
Visconti. (Fondation de) 1632.
Visitation. (Couvent de la) 1667. 1695. 1721.
Ursulines. 1662.

Fin de la Table des Matières

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

PREMIERE PARTIE.

Page 4 ligne 23, Ainsio *lisez* Ainsw. P. 13 l. 2 & 3 *lisez* dans une des isles qui y forme la Senne, à côté de l'Eglise de St. Géry. P. 17 l. 3 Brabant, *lisez* Bruxelles. P. 18 l. 22 Buth, *lisez* Burk. P. 20 l. 14 Sœur, *lisez* Sœur. P. 24 l. 9 *effacez* Année 1140. P. 25 l. 4 Seigeurs, *lisez* Seigneurs. P. 27 l. 23 Salisburg, *lisez* Salisbury. P. 32 l. 11 Franço, *lisez* Franco. Ibid l. 19 Godescale, *lisez* Godescalc. P. 39 l. 10 Dominicains, *lisez* Dominicaines. P. 43 l. 19 & 20 1777 & 1778, *lisez* 1774 & 1775. P. 44 l. 11, Plusieurs auteurs soutiennent que c'est de la construction de l'Eglise même du Sablon dont il s'agit ici. P. 47 l. 3, *lisez* St. Julien, communément nommé St Guilain. P. 48 l. 3. la, *lisez* sa. Ibid. l. 4 *après* Yorck *mettez un* (,) P. 48 l. dern. Des Koches *lisez* Des Roches. P. 53 l. 2 *il manque un* (-) *à la fin.* Ibid. l. 3, concer, *lisez* concert. P. 53 l. 23, Année 1355, *lisez* 1356. P. 60 l. 22, Année 1195, *lisez* 1368. P. 65 l. 24, Delati, *lisez* delati. P. 66 l. 8, *après le mot* dévotion, *ajoutez*: c'est-à-dire, ce que le temps a laissé des espèces consacrées. *Voyez* l'Année 1670. P. 70 l. 6, Breed-

reyck, *comme l'écrit Foppens, d'autres écrivent* Breedeycke *ou* Breedycke. P. 87 l. 15, une cave au rez-de-chauſſée, *liſez* une cave, un rez-de-chauſſée. P. 94 l. 2, *liſez* D'autres placent cette circonſtance en 1463; d'autres enfin en 1430. P. 96 l. 13, dévolurent, *liſez* échurent. P. 101 l. 16, Gottinara, *liſez* Gattinaza. P. 106 l. dern. Chriſteval, *liſez* Chriſtoval P. 110 l. 3, ſa, *liſez* la. P. 122 l 11, *Gramaye* dit que les rebelles avoient déjà chaſſé les Religieuſes, & qu'ils ſe ſervoient de leur maiſon comme d'une eſpèce de forteresſe. P. 134 l. dern. *ajoutez*, c'eſt-à-dire, de ceux qui reſtoient attachés au Roi; car le Prince d'Orange établit un ſimulacre de Conſeil de Brabant réſidant à Bruxelles, & en nomma pour Chancelier Théodore de Lieſvelt. P. 158 l. 22, *ajoutez*. Les Capucins furent établis à Bruxelles en 1587 : leur première Egliſe ne fut conſacrée qu'en 1595. *Voyez* l'année 1652. P. 160 l. 13. D'autres diſent que ce fut le Refuge de l'Abbaye de Ninove. P. 168 l. 16-20. Ces filles reſtent dans l'Egliſe au lieu d'accompagner la Proceſſion, & il n'y a que celles qui ſont alors à marier qui portent des guirlandes. P. 181 l. dern. & P. 182 l. 1, *liſez*, le Duc d'Aremberg & d'Arſchot contribua, &c. P. 186 l. 27, Spelleken, *liſez* Spellekens. P. 209 l. 9, *après* vendit, *ajoutez* que. P. 218 l. 2, 1780, *liſez* 1775. P. 232 l. 1, Botteville, *liſez* Boutteville. P. 237 l. 6, *après* ſecrétaires, *ajoutez un* (,).